

OCDE
ETUDES ECONOMIQUES

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

NOUVELLE-ZÉLANDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

JANVIER 1979

STATISTIQUES DE BASE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE

LE PAYS

Superficie totale (en milliers de km ²)	268.7	Population urbaine ¹ , en % du total (recensement du 23-3-1976)	68.2
Superficie agricole (en % du total)	64.6	Population des villes et agglomérations principales (recensement du 23-3-1976) :	
Pâturages (en % du total)	48.7		
		Ville	Agglomération
		Christchurch	172.0 295.3
		Auckland	150.7 742.8
		Wellington	139.6 327.4

LA POPULATION

Population au 31-12-1977 (en milliers)	3 151.9	Population civile occupée en avril 1977 (en milliers)	1 215.0
Densité au km ²	11.7	dont : Agriculture	140.9
Taux d'accroissement net par 1 000 habitants (moyenne 1976-1977) :		Industries manufacturières	308.4
Accroissement naturel	9.3	Commerce (gros et détail)	192.9
Migration nette	-5.6		

LE PARLEMENT ET LE GOUVERNEMENT

Composition de l'actuel Parlement :	Parti national	50
	Parti travailliste	41
	Parti d'action sociale	1
Gouvernement actuel :	Parti national	
Prochaines élections générales :	au plus tard en novembre 1981	

LA PRODUCTION²

Produit National Brut, 1976-1977 (millions de dollars néo-zélandais)	12 786	PNB par habitant, 1976-1977 (dollars néo-zélandais)	4 070
--	--------	---	-------

LE COMMERCE EXTÉRIEUR (1977)³

Principales exportations (en % du total) :		Principales importations (en % du total) :	
Viandes et préparations à base de viande	23.1	Machines et matériel de transport	31.3
Produits laitiers	13.6	Articles manufacturés, etc.	20.6
Laine	17.5	Combustibles minéraux, lubrifiants, etc.	15.5
Pâte à papier, papier et carton	4.5	Produits chimiques	13.9

LA MONNAIE

Unité monétaire : le dollar néo-zélandais	Unité monétaire par dollar des États-Unis, moyenne journalière :	
	Année 1977	1.0252
	Octobre 1978	0.9317

1 Par population urbaine on entend la population des 24 agglomérations urbaines statistiques augmentée de la population de toutes les communes comptant plus de 1 000 habitants.

2 Année fiscale commençant le 1^{er} avril.

3 Exercice commençant le 1^{er} juillet.

NOTE On trouvera, dans un tableau de l'annexe, une comparaison internationale de certaines statistiques de base.

ÉTUDES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE



NOUVELLE-ZÉLANDE

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE), qui a été instituée par une Convention signée le 14 décembre 1960, à Paris, a pour objectif de promouvoir des politiques visant :

- à réaliser la plus forte expansion possible de l'économie et de l'emploi et une progression du niveau de vie dans les pays Membres, tout en maintenant la stabilité financière, et contribuer ainsi au développement de l'économie mondiale;
- à contribuer à une saine expansion économique dans les pays Membres, ainsi que non membres, en voie de développement économique;
- à contribuer à l'expansion du commerce mondial sur une base multilatérale et non discriminatoire, conformément aux obligations internationales.

Les Membres de l'OCDE sont : la République Fédérale d'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suède, la Suisse et la Turquie.

La République Socialiste Fédérative de Yougoslavie est associée à certains travaux de l'OCDE, et notamment à ceux du Comité d'Examen des Situations Économiques et des Problèmes de Développement.

* *

*L'examen annuel de la situation de la Nouvelle-Zélande
par le Comité d'Examen des Situations Économiques
et des Problèmes de Développement de l'OCDE
a eu lieu le 20 novembre 1978.*

© OCDE 1979

Les demandes de reproduction ou de traduction doivent être adressées à :
M. le Directeur de l'Information, OCDE
2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16, France.

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	5
I Évolution récente	6
Demande et production	6
Revenu	10
Marché du travail	12
Prix	16
Balance des paiements	19
II Politique économique et perspectives à court terme	23
Politique économique	23
Politique budgétaire	24
Politique monétaire	27
Politique des salaires	32
Perspectives à court terme	33
III Les problèmes à moyen terme	35
Progrès réalisés dans la voie de l'ajustement	35
Les problèmes de politique économique	38
IV Conclusions	42
<i>Annexes</i>	
I Évolution récente de la politique de régulation monétaire	47
II Perspectives à moyen terme	49
III Chronologie économique	53
Annexe statistique	58

TABLEAUX

Texte

1	Dépense et production	8
2	Compte d'affectation des ménages	10
3	Migration permanente et à long terme nette	13
4	Effets de l'offre sur l'emploi mesuré 1975-1978	15
5	Emigration nette entre 1976 et 1978 : répartition par profession et par âge	16
6	Comparaison internationale des prix à la consommation	18
7	Balance des paiements	19
8	Transactions invisibles nettes de la balance des opérations courantes	22

9	Résumé des opérations budgétaires	24
10	Formation de la masse monétaire	29
11	Perspectives à court terme	34
12	Variation du revenu réel par habitant dans certains pays de l'OCDE	36
13	Répartition du revenu national	38

Annexe II

1	Projections de la balance des paiements	49
---	---	----

Annexe statistique

A	Produit intérieur brut	58
B	Produit intérieur brut par secteurs	58
C	Marché de l'emploi	59
D	Prix	59
E	Masse monétaire et divers avoirs liquides du public	60
F	Recettes et dépenses de l'Etat	60
G	Balance des paiements	61
H	Importations: Valeur, volume, prix et ventilation par groupes de produits	62
I	Importations ventilées par pays d'origine	62
J	Exportations: Valeur, volume, prix et ventilation par groupes de produits	63
K	Exportations ventilées par pays de destination	63

GRAPHIQUES

1	Indicateurs économiques récents	7
2	Production et stocks de l'industrie manufacturière	9
3	Taux de salaires et gains réels	11
4	Chômage et vacances d'emploi	14
5	Evolution des prix	17
6	Prix et volumes du commerce extérieur	21
7	Dépenses, recettes et déficit de l'État	26
8	Indicateurs monétaires	28
9	Indicateurs bancaires	30
10	Croissance du volume des exportations et des importations	37

INTRODUCTION

L'économie néo-zélandaise se trouve toujours engagée dans le long processus d'ajustement qui a commencé vers le milieu de l'année 1974. L'importante détérioration des termes de l'échange néo-zélandais enregistrée cette année-là a coïncidé avec un sommet cyclique de la demande intérieure de sorte que le déficit de la balance des paiements en pourcentage du PIB a fortement augmenté atteignant 12%. L'inflation qui suivait déjà une courbe ascendante a continué à s'accélérer jusqu'à atteindre en 1976 le taux record de près de 17%. L'orientation de plus en plus restrictive de la politique économique adoptée depuis la fin de 1975 et la quasi-stagnation de l'activité entre 1974 et 1978 se sont accompagnées d'une réduction du déséquilibre qui était précédemment apparu. Mais le fait que le déficit des opérations extérieures courantes représente probablement encore 5% du PIB en 1978 et que le taux d'inflation a été de 12 ¼ % pour la période de 12 mois qui s'est achevée en juin 1978 témoigne de la persistance d'un important problème d'ajustement. Cependant, vers le milieu de 1977, l'activité économique a marqué un très fort fléchissement qui a été caractérisé pour la première fois par une augmentation sensible du chômage et depuis lors la politique économique a pris une orientation fortement expansionniste.

Le très sensible fléchissement de 1977 s'explique en grande partie par une politique économique de plus en plus restrictive. La politique budgétaire avait pris un taux de plus en plus rigoureux entre l'exercice 1975/76, où le déficit budgétaire exprimé en pourcentage du PIB a atteint 9% et l'exercice 1977/78 pour lequel le budget ne prévoyait qu'un déficit de 2,6%. Cependant, un fléchissement aussi prononcé de l'activité économique ne peut pas s'expliquer simplement par le caractère restrictif de la politique budgétaire qui a été appliquée pendant environ 18 mois. Un certain nombre d'autres facteurs ont également joué. La politique monétaire a cessé pour la première fois d'être libérale bien que cette évolution soit due en grande partie à la situation budgétaire. En outre, le cycle des stocks se trouvait semble-t-il dans une phase où les entreprises avaient des stocks plus que suffisants juste avant que ne s'amorce la baisse d'activité. De même, il y a sans doute eu un certain phénomène de rétention de main-d'œuvre à partir de 1974, c'est-à-dire dans une période où l'on sous-estimait l'ampleur du problème d'ajustement et ses conséquences pour l'activité économique. Enfin, la faiblesse de l'activité économique intérieure a aussi coïncidé avec une forte diminution du revenu agricole. A la suite du changement d'orientation de la politique économique et du retournement de la situation en matière de formation des stocks, le niveau d'activité semble avoir marqué une reprise en 1978 bien que le taux d'inflation et le déficit extérieur continuent à s'améliorer sous l'effet à retardement de la politique d'austérité appliquée précédemment.

L'économie néo-zélandaise a encore beaucoup de chemin à faire pour résoudre son problème d'ajustement à moyen terme. Le déséquilibre extérieur qui est apparu en 1974 provenait à la fois de l'essor de l'économie intérieure et d'une importante détérioration des termes de l'échange. L'amélioration de ce déficit extérieur que l'on enregistre actuellement est due en grande partie au fléchissement de l'activité et il est probable que si la Nouvelle-Zélande connaissait à nouveau un taux de croissance raisonnable, le déséquilibre extérieur apparaîtrait de nouveau dans toute son ampleur. Les

exportations traditionnelles des produits de l'élevage ont connu dans les années 70 une progression plus lente que précédemment et depuis le milieu de 1977 les exportations non traditionnelles ont diminué. La rentabilité a subi une baisse sensible dans le secteur agricole et, à en juger d'après la médiocre évolution récente du secteur des exportations non traditionnelles, elle a probablement diminué aussi dans ce secteur.

La première partie de cette étude est consacrée à l'évolution des 18 derniers mois et plus particulièrement au fléchissement de l'activité intervenue au second semestre de 1977 et au début de reprise constatée en 1978. La deuxième partie rend compte de la politique budgétaire monétaire et salariale pendant cette période particulièrement active de politique économique et présente des perspectives à court terme. On trouvera dans la troisième partie une évaluation d'abord des progrès réalisés jusqu'à présent dans l'ajustement extérieur et ensuite des options qui s'offrent aux pouvoirs publics pour l'avenir. La conclusion qui se dégage de cette évaluation est que le problème a un caractère essentiellement dynamique et que toute solution qui ne permettrait pas de stopper la réduction progressive de la rentabilité des exportations restera précaire. L'étude se termine par une évaluation de la politique actuelle et par certaines suggestions sur la combinaison de mesures qui serait la plus appropriée pour résoudre le problème d'ajustement à moyen terme.

I ÉVOLUTION RÉCENTE

Demande et production

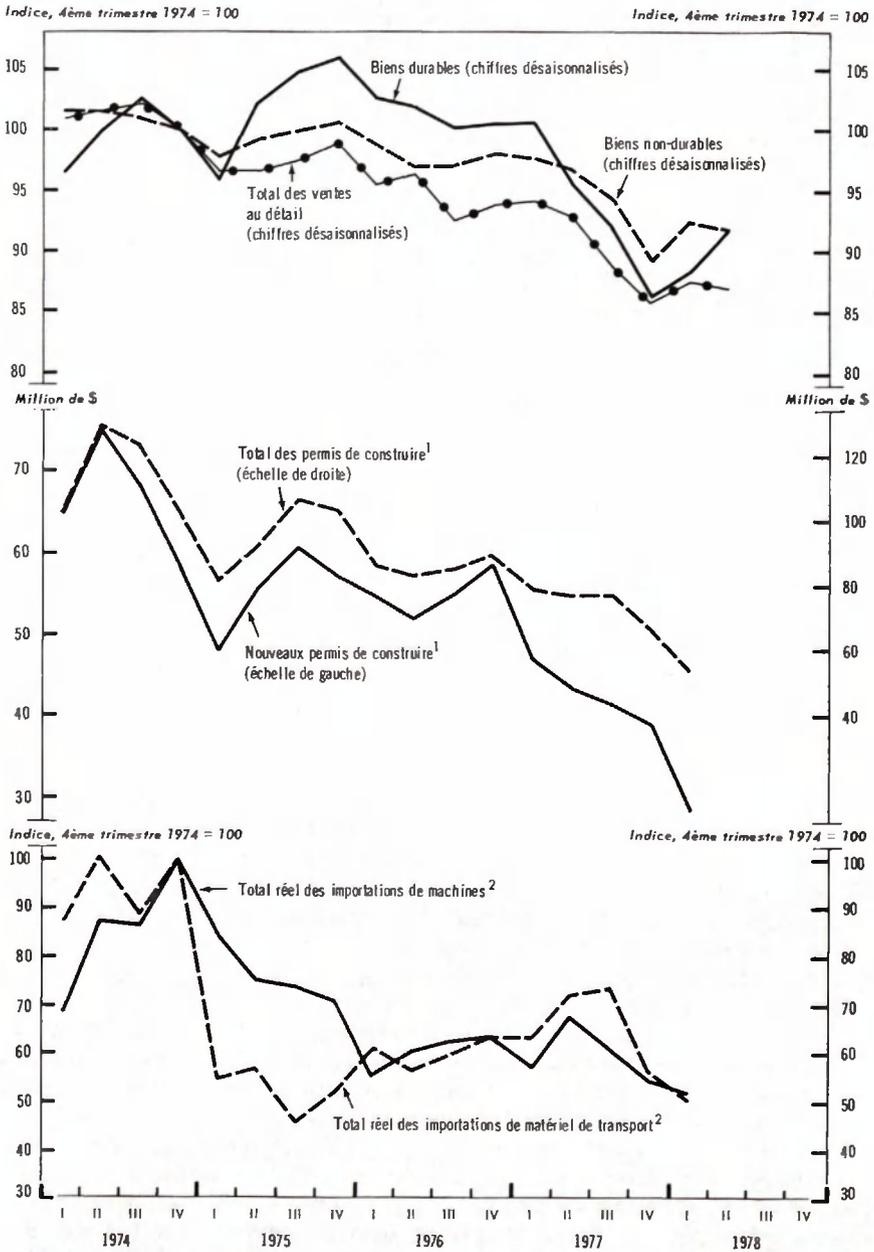
Après deux années d'activité généralement médiocre pendant lesquelles le PIB réel, d'après les estimations officielles, a légèrement progressé, la production a diminué en termes réels de 2,1% pendant l'exercice 1977/78¹, le fléchissement intervenant surtout au second semestre de celui-ci². Bien que la plupart des composantes de la demande finale aient amorcé leur mouvement de baisse plus tôt, celui-ci s'est accentué au second semestre, où les entreprises ont essayé d'écouler leurs stocks qui avaient atteint des volumes excessifs. L'affaiblissement de l'activité est surtout imputable à la consommation et à l'investissement du secteur privé, les dépenses publiques, la formation de stocks et la balance extérieure contribuant au contraire de manière positive à la croissance sur une base annuelle.

D'après les estimations, le revenu disponible réel des ménages a subi une amputation allant jusqu'à 6 ¼% en 1977/78, après avoir légèrement augmenté l'année précédente. La consommation privée a aussi diminué de 6%, ce qui implique que le taux d'épargne est tombé de 8,2% en 1976/77 à un chiffre évalué à 7,9% en 1977/78. Le volume des ventes de détail, qui avait tendance à décliner depuis le troisième trimestre de 1974, s'est brutalement affaissé depuis le deuxième trimestre de 1977, le fléchissement atteignant 9,7% pendant l'année qui s'est écoulée jusqu'au dernier trimestre.

1 En Nouvelle-Zélande, l'exercice financier commence le 1^{er} avril et se termine le 31 mars suivant.

2 Il est difficile d'interpréter les fluctuations de l'activité en Nouvelle-Zélande car il n'existe pas de comptes nationaux trimestriels, ni même annuels, des composantes de la dépense en termes réels. Dans la précédente étude de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande, ce sont des séries trimestrielles de substitution, analogues aux « séries des dépenses globales » établies par la Banque de réserve, qui ont été utilisées, les séries de substitution s'écartant de plus en plus des séries officielles (généralement plus fortes), les premières ont été abandonnées au profit des secondes dans le cadre de la présente étude. Néanmoins, les indicateurs économiques partiels (graphique 1, par exemple) ont toujours tendance à faire apparaître une évolution plus modérée, au cours des trois ou quatre dernières années, que les comptes nationaux.

Graphique 1 Indicateurs économiques récents



1 Valeur des permis corrigée par l'indice des coûts de la construction du *Building Industry Advisory Council*.

2 Corrigé par l'indice des prix à l'importation.

Sources : Monthly Abstract of Statistics. New Zealand Treasury.

Tableau 1 Dépense et production

	Exercice financier 1976/77 millions de dollars	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente		
		1975/76	1976/77	1977/78 ¹
<i>Composantes de la dépense¹</i>				
Consommation privée	7 700	0.0	-0.5	-6.0
Consommation du secteur public	2 299	5.5	1.0	3.0
Formation brute de capital fixe :				
Secteur privé	2 159	-2.0	-4.5	-8.5
Secteur public	994	4.0	-12.0	-1.5
Formation des stocks	516	-5.5 ²	-0.1 ²	1.1 ²
Exportations de biens et de services	3 713	2.7	1.0	1.2
Importations de biens et de services	4 192	-17.5	1.2	-3.5
Balance extérieure	-449	6.7 ³	-2.1 ³	1.4 ³
PIB aux prix du marché	13 189	1.7	0.1	-2.1
	Pondération Exercice 1965/66			
<i>Secteurs</i>				
Agriculture	15.0	6.3	-1.9	4.0
Autres activités du secteur primaire	1.5	-3.8	22.4	-5.0
Industrie manufacturière	21.7	0.2	2.4	-7.0
Bâtiment et travaux publics	9.9	6.8	-7.7	-3.3
Services	51.9	0.4	-0.1	-1.8
PIB au coût des facteurs	100.0	1.7	0.1	-2.1

1 Estimations du Trésor.

2 Variation de la formation des stocks en pourcentage du PIB de l'année précédente.

3 Variation de la balance extérieure en pourcentage du PIB de l'année précédente.

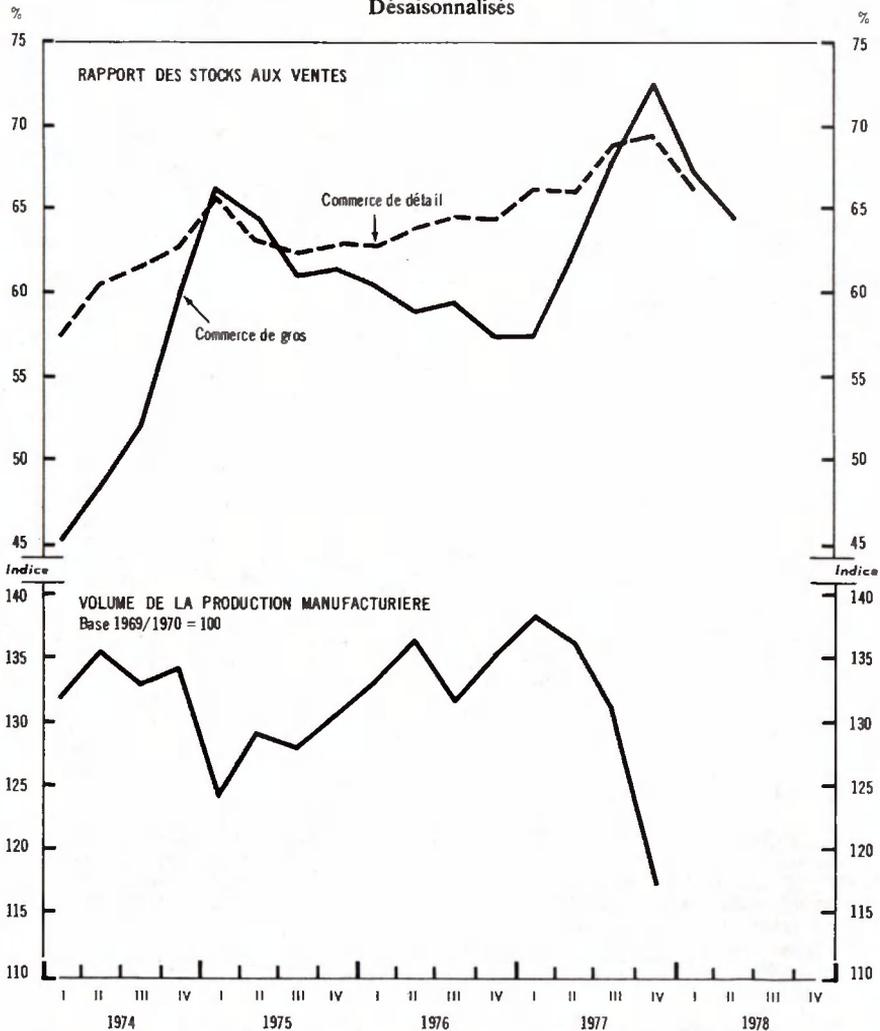
Sources : Comptes nationaux de la Nouvelle-Zélande, *Monthly Abstract of Statistics*.

Cette baisse a été suivie par une augmentation désaisonnalisée de 1,9% au premier trimestre de 1978, sous l'effet du train de mesures de relance adopté en octobre 1977 et du retour à la liberté des négociations salariales. Bien que ce mouvement se soit en partie renversé au deuxième trimestre, la forte croissance enregistrée au 3^e trimestre semble indiquer que la reprise se poursuit. La diminution des ventes observée en 1977 a surtout porté sur les biens de consommation durables, de même que la reprise qui l'a suivie, les ventes de ce type de biens ayant progressé en volume de 6,4% pendant la période de six mois s'étendant jusqu'à fin juin 1978.

Les indicateurs de la demande d'investissement du secteur privé font apparaître un affaiblissement persistant dans tous les secteurs. D'après le nombre des nouveaux permis de construire, l'investissement dans la construction résidentielle a diminué en volume pendant toute l'année 1977 et jusqu'au premier trimestre de 1978, le recul ayant atteint 30,2% sur l'ensemble de l'exercice 1977/78. Outre des facteurs tels que le coût et la disponibilité des ressources financières, des problèmes à long terme tels que le renversement de tendance de l'immigration ont probablement joué un rôle non négligeable. D'après le volume des permis délivrés l'investissement global dans la construction a diminué de 18,7% sur l'ensemble de l'exercice 1977/78. Les importations de machines et de matériel de transport, qui constituent un bon indicateur des investissements correspondants, se sont aussi fortement affaiblies à partir du second semestre de 1977 (graphique 1). Toutefois, les commandes à terme ont nettement augmenté en valeur pour ce genre d'importations pendant le trimestre prenant fin en juin 1978.

Après les importantes constitutions de stocks observées au premier semestre de 1977, un ajustement en baisse est intervenu au semestre suivant et au début de 1978. Bien que le rapport des stocks aux ventes n'ait pas diminué avant le premier trimestre de 1978, le volume des stocks a probablement commencé à baisser à partir du second semestre de 1977. Le fléchissement de la production manufacturière qui s'est amorcé au deuxième trimestre de 1977, donne à penser que des tentatives ont dû être faites pour réduire les stocks bien avant que le rapport stocks/ventes ne diminue. Le train de mesures de relance adopté en octobre 1977 a été fortement motivé par la crainte de l'imminence d'un important ajustement en baisse des stocks. Il comportait des mesures financières spécialement destinées à atténuer les charges créées par l'augmentation des stocks et a sans aucun doute légèrement ralenti la liquidation de ceux-ci.

Graphique 2 Production et stocks de l'industrie manufacturière
Désaisonnalisés



Sources : Monthly Abstract of Statistics. Department of Trade and Industry, Economic Division.

Entre les deux premiers trimestres de 1978, les rapports stocks/ventes des détaillants et des grossistes ont été ramenés de 69,1 à 65,3 et de 72,6 à 64,5 respectivement.

D'après les estimations officielles, les investissements du secteur public ont décliné de 1 ½% en 1977/78, malgré les légères augmentations qui comportaient les mesures d'octobre 1977. Après une année d'austérité budgétaire, en 1976/77, au cours de laquelle la consommation publique est restée presque stationnaire, cette composante des dépenses a marqué un certain redressement vers la fin de la période. Sur l'ensemble de l'exercice 1977/78, le volume de la consommation publique a, selon les estimations, progressé d'environ 3%.

On dispose de peu d'indicateurs récents sur les fluctuations de la production mais il ressort des données relatives aux industries manufacturières que celle-ci a diminué au rythme annuel désaisonnalisé de 17 ¾% au second semestre de 1977, à la suite de l'affaiblissement de la demande intérieure, notamment de la formation de stocks, ainsi que la diminution des exportations non traditionnelles. La baisse de la production a atteint 7% sur l'ensemble de 1977/78. D'après les estimations, la production agricole brute a augmenté approximativement de 4%, après avoir diminué d'environ 2% en 1976/77 et de 6,3% en 1975/76.

Revenu

Comme il a déjà été indiqué, on estime qu'en 1977/78, le revenu disponible des ménages a diminué de 6%, en termes réels, accusant ainsi la baisse la plus prononcée depuis 1974/75. Les composantes les plus faibles du revenu des ménages ont été les revenus agricoles et les bénéfices distribués des sociétés et ce sont les prestations de sécurité sociale et les retraites qui ont le plus augmenté (tableau 2). Les traitements et salaires ont progressé de 13 ½ en valeur, c'est-à-dire d'environ un point de moins que l'indice des prix à la consommation. D'une année à l'autre, l'augmentation des impôts sur le revenu des ménages (22 ½%) a joué un rôle déterminant dans la faiblesse du revenu disponible. Les mesures expansionnistes prises en octobre 1977 n'ont guère influé sur l'évolution en 1977/78 car les allègements fiscaux n'ont pris effet qu'à partir de février 1978.

Tableau 2 Compte d'affectation des ménages

	Exercice 1975/76 millions de dollars	Pourcentage de variation par rapport à l'année précédente			
		1974/75	1975/76	1976/77	1977/78 ³
Salaires et traitements	6 657	18.9	15.5	14.2	13.6
Prestations de sécurité sociale et pensions	846	13.8	25.4	23.2	38.3
Valeur locative des logements occupés par leurs propriétaires	301	16.6	18.9	13.5	9.7
Revenu agricole	648	-33.0	38.2	30.6	-33.8
Revenu des entrepreneurs individuels et de l'investissement	898	14.2	14.3	10.8	12.8
Revenu des sociétés	1 144	-4.2	15.7	14.3	5.0
REVENU PRIVÉ	10 494	10.6	17.5	15.7	11.3
Moins les bénéfices non distribués	601	-4.6	31.5	6.0	9.4
REVENU DES MÉNAGES	9 893	11.9	16.7	16.3	11.4
Impôts sur le revenu des ménages	2 565	26.3	10.0	21.4	22.5
REVENU DISPONIBLE DES MÉNAGES	7 328	7.2	19.2	14.5	7.4
REVENU DISPONIBLE RÉEL DES MÉNAGES ¹		-6.4	1.9	0.1	-6.2
TAUX D'ÉPARGNE ²	8.9	5.7	8.9	8.2	7.9

1 Revenu disponible des ménages corrigé par l'indice des prix à la consommation.

2 En pourcentage du revenu disponible des particuliers.

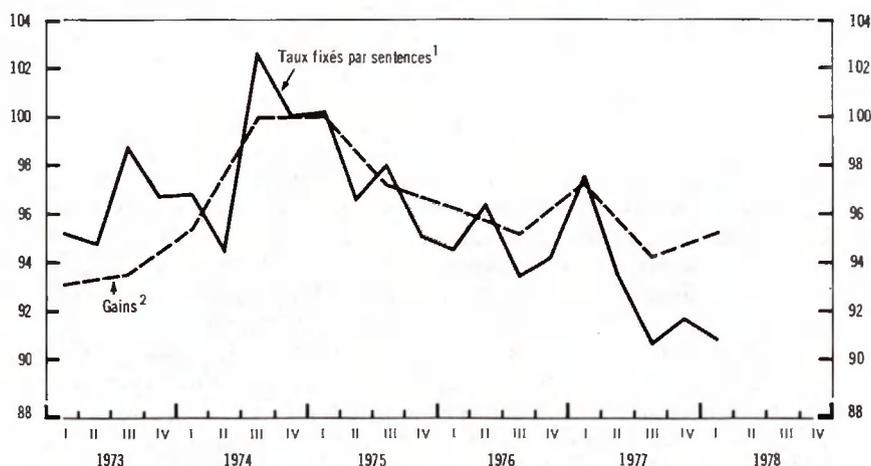
3 Estimations du Trésor.

Sources: Comptes nationaux de la Nouvelle-Zélande et estimations du Secrétariat.

Les gains hebdomadaires moyens ont diminué, en termes réels, à partir de 1973/74, en raison essentiellement d'une réduction des heures travaillées³. Cette baisse s'est ralentie en 1976 et, au premier trimestre de 1977, les gains ont légèrement augmenté, en termes réels, à la suite de l'ajustement général de 6%, intervenu en mars, et des majorations négociées, d'environ 3 à 4%. Néanmoins, pendant les douze mois prenant fin en octobre 1977, les gains réels ont diminué de 1 ¼%. Avec le retour à la liberté des négociations salariales, ils ont ensuite amorcé une reprise. La série de négociations salariales de 1977/78 a abouti à un relèvement de base d'environ 7 ½% (plus important pour les ouvriers qualifiés), payable au dernier trimestre de 1977 et au premier trimestre de 1978. Cette augmentation s'est traduite par une progression des gains réels de 1 ½% entre octobre 1977 et avril 1978. En juillet 1978, une majoration de 7% (applicable uniquement aux revenus hebdomadaires bruts ne dépassant pas 100 dollars) a été décidée par un arrêt général sur les salaires afin de compenser la hausse du coût de la vie. Une nouvelle série de négociations salariales est actuellement en cours au niveau des entreprises et des branches d'industrie.

On estime qu'après avoir fortement progressé pendant deux ans, les revenus agricoles ont diminué en 1977/78. Les prix de la laine se sont tassés quelque peu durant la campagne 1977/78 mais ils se sont rétablis depuis lors. La production de viande de bœuf a diminué après deux campagnes pendant lesquelles les niveaux d'abattages avaient été plus élevés que d'habitude. Compte tenu de l'augmentation des coûts agricoles et du volume des facteurs de production, on estime que les revenus agricoles ont diminué d'environ 33 ¾%, ce qui a accentué l'affaiblissement tendanciel de la part des revenus agricoles dans l'ensemble du revenu national. On évalue cette part à environ 4 ½% pour 1977/78, contre 7,6% l'année précédente.

Graphique 3 Taux de salaires et gains réels
Indices, 4^e trimestre 1974 = 100



1 Taux de salaire hebdomadaires pour les hommes adultes, taux minimaux ou obligatoires prescrits par toutes les instances qui déterminent les salaires.

2 Gains horaires moyens correspondant aux heures de travail réglementaires, corrigés par l'indice des prix à la consommation.

Sources : Monthly Abstract of Statistics. Wages, Hours and Employment.

3 Entre 1973/74 et 1977/78, les gains hebdomadaires moyens ont diminué en termes réels de 3 ¾%, alors que les gains horaires réels correspondant à la durée légale du travail ont augmenté d'environ 1%.

Marché du travail

Le taux de chômage a rapidement augmenté à partir du milieu de 1977. Jusque là, il était demeuré relativement faible par rapport aux autres pays bien que le niveau de l'activité en Nouvelle-Zélande ait été médiocre après le milieu de 1974. En juin 1977, le taux de chômage (compte tenu des personnes employées à des programmes de travaux spéciaux) était encore inférieur à 1% ; un an plus tard, il était passé à 3 ¼% (environ 1,8% si l'on exclut les personnes employées à des travaux spéciaux). Cette évolution particulière du chômage peut en partie s'expliquer par l'ampleur du recul conjoncturel intervenu au second semestre de 1977, mais d'autres éléments, affectant l'offre, ont aussi joué un rôle extrêmement important à partir de 1974.

L'évolution de l'emploi dans les branches d'activité étudiées⁴ révèle que l'emploi à plein temps a diminué de 1,1% dans le secteur privé au cours des douze mois qui ont pris fin en octobre 1977. Toutefois, cette contraction a été à peu près compensée par une augmentation de 1% de l'emploi à plein temps dans le secteur public ainsi que par un accroissement de 3,3% du nombre des travailleurs indépendants. Après le mois d'octobre, l'emploi à plein temps s'est encore détérioré dans le secteur privé puisqu'il a diminué de 3,9% au cours de la période de douze mois qui a pris fin en avril 1978. Bien que cette baisse ait été en partie compensée par l'accroissement persistant de l'emploi à plein temps dans le secteur public (3,4%) et du nombre des travailleurs indépendants (2,8%), l'emploi à plein temps a globalement diminué de 1,4% au cours de cette période. En outre, l'augmentation de l'emploi à temps partiel intervenue ces dernières années a contribué à l'affaiblissement de l'emploi à plein temps. Pendant les douze mois qui ont pris fin en avril 1978, le travail à temps partiel a progressé de 3,4%, de sorte que l'emploi global a reculé de ¾%. Mais il s'agit du premier recul absolu enregistré après une progression régulière de neuf ans. Le fait que l'emploi n'a pas diminué plus tôt indique, semble-t-il, qu'il y a eu une certaine rétention de main-d'œuvre. Si l'on en juge par des indicateurs tels que la production manufacturière, les baisses de production ont été rapidement suivies de reprises dans le passé, même si l'ensemble de la série n'a pas présenté de tendance ascendante. Toutefois, en 1977, les chiffres trimestriels de production ont accusé trois fortes baisses successives et il est très probablement apparu qu'il devenait beaucoup trop coûteux de conserver une main-d'œuvre sous-employée.

À la suite du gonflement brutal du chômage intervenu au second semestre de 1977, un certain nombre de projets de création d'emplois ont été mis en œuvre. L'ancien programme spécial de travaux publics est demeuré l'élément le plus important de l'ensemble d'actions gouvernementales en faveur de l'emploi, mais tel qu'il était alors conçu il avait pratiquement atteint ses limites à la fin de 1977. À cette date, 8 917 personnes travaillaient à des projets spéciaux, soit 48,6% de plus que le nombre moyen du premier semestre de 1977. En octobre 1977, plusieurs autres mesures ont été adoptées, notamment un système de subvention de l'emploi agricole, l'accroissement du nombre des stagiaires recrutés par les administrations publiques, un système de formation professionnelle destiné aux Maoris et un programme accéléré d'entretien des bâtiments publics faisant appel aux entreprises privées. À la fin de septembre 1978, 18 056 personnes étaient employées soit à des travaux spéciaux financés par les administrations centrales soit à des travaux subventionnés par celles-ci et dépendant des administrations locales et 7 177 autres personnes occupaient des emplois subventionnés dans le secteur privé. Cela fait au total un chiffre qui est plus de trois fois supérieur à celui enregistré un an plus tôt et qui dépasse le nombre des chômeurs recensés (24 410). Plusieurs autres mesures en faveur de la création d'emplois dans le secteur privé sont inscrites au budget de 1978/79.

4 Il est fait référence ici à l'étude du ministère du Travail réalisée chaque année en avril et en octobre.

L'évolution de l'offre de main-d'œuvre, ces dernières années, a contribué à atténuer l'aggravation du chômage décrite plus haut. On estime, tout d'abord, que le taux d'activité de la population active a diminué entre 1975 et 1976 bien que le redressement intervenu depuis ait été, semble-t-il, supérieur au taux tendanciel. La baisse séculaire du taux d'activité des hommes s'est sans aucun doute poursuivie⁵ alors que la hausse tendancielle du taux d'activité des femmes, constatée au début des années 70, s'est probablement interrompue en 1975 et 1976, avant de reprendre ensuite. En second lieu, les changements intervenus dans la configuration des migrations à la suite du ralentissement de l'activité économique intérieure ont contribué à empêcher le niveau de chômage d'augmenter davantage. L'émigration, mesurée par les départs pour une longue période, a fortement augmenté à partir du second semestre de 1976. L'immigration a suivi une évolution nettement conjoncturelle, apparemment parallèle à celle de l'activité économique, et diminué régulièrement à partir de mars 1974. En outre, elle semble avoir surtout été le fait de personnes n'appartenant pas à la population active. A la suite de ces tendances divergentes des flux migratoires, l'émigration nette des personnes actives s'est élevée à environ 1,3% de la population active pendant les douze mois qui ont pris fin en mars 1977, puis à 1,6% environ pendant les douze mois suivants.

Tableau 3 Migration permanente et à long terme nette

Année se terminant en mars	1974	1975	1976	1977	1978
Faisant partie de la population active	9 730	8 040	-1 136	-15 484	-19 880
Ne faisant pas partie de la population active	17 747	14 399	6 436	-3 588	-6 828
Total	27 477	22 439	5 300	-19 072	-26 708

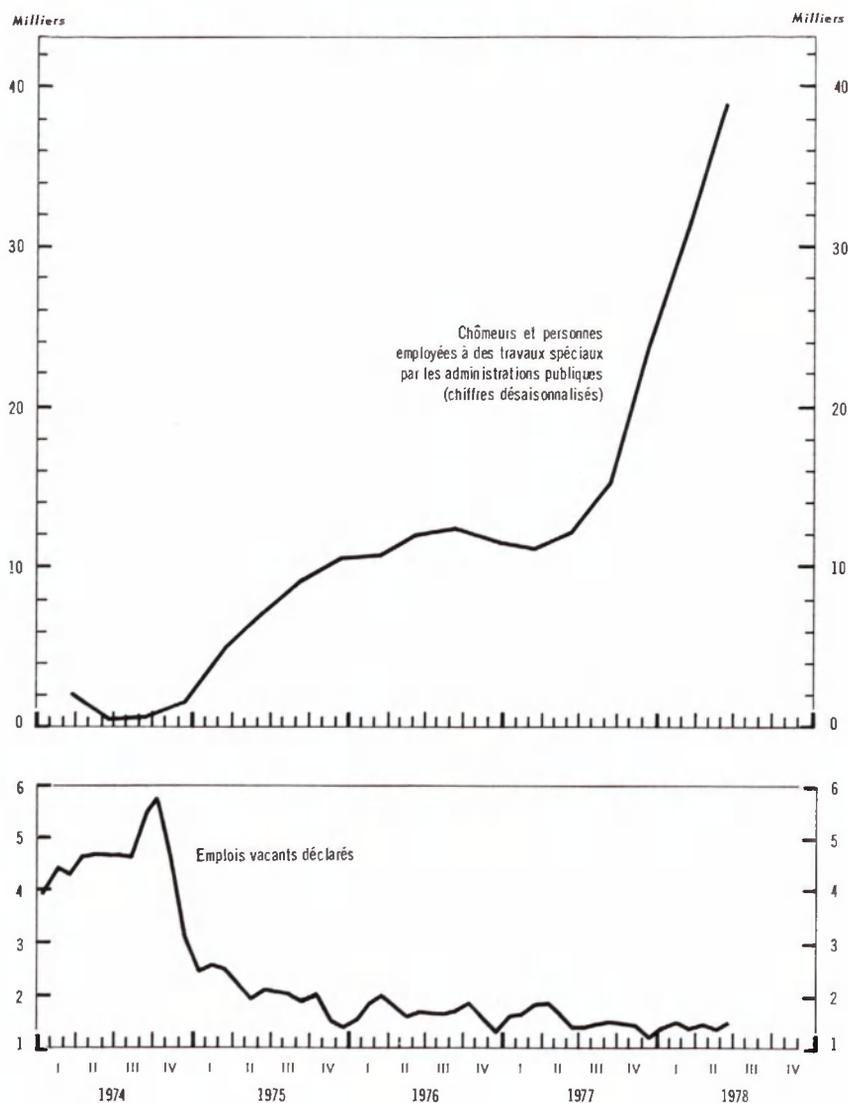
Note : Le signe moins indique une émigration nette.
Source : *Monthly Abstract of Statistics*.

On peut se faire une idée de l'incidence qu'ont eue sur le taux de chômage les facteurs qui ont affecté l'offre de main-d'œuvre en comparant le taux de chômage réel avec ce qu'il aurait pu être si les tendances évolutives des taux d'activité et des flux migratoires s'étaient maintenues entre mars 1975 et mars 1978. Il ressort de cette comparaison (tableau 4) qu'en mars 1978, le taux de chômage aurait atteint environ 6 ¼%, alors qu'en réalité il a été de 2 ½%⁶. Cette comparaison indique que sur l'ensemble des quatre périodes de douze mois considérées, le taux d'activité n'a marqué qu'un léger écart en moins par rapport à sa tendance, les baisses observées entre

5 La baisse de la participation masculine est en grande partie imputable à la diminution brutale du nombre des travailleurs de 60 à 64 ans, qui a atteint 11,3% entre 1971 et 1976. De plus, le taux d'activité des jeunes âgés de 15 à 19 et de 20 à 24 ans a continué de fléchir lentement, en raison de l'allongement de la scolarité.

6 D'autres éléments donnent à penser que ce chiffre sous-estime peut-être le niveau qu'aurait pu atteindre le chômage. Par exemple, l'indicateur de chômage de la Banque de réserve, qui est calculé en appliquant la tendance des taux d'activité par âge et par sexe, telle qu'elle ressort des recensements de la population, aux données concernant la population du moment, s'est établi à 6 ½% en mars 1978. Du fait que le chiffre de la Banque de réserve est calculé en utilisant les données concernant la population du moment, il ne tient pas compte de la modification intervenue dans le profil des courants migratoires.

Graphique 4 Chômage et vacances d'emploi



Source : Monthly Abstract of Statistics. New Zealand Treasury.

mars 1974 et mars 1976 ayant été largement compensées par les augmentations intervenues depuis. La différence entre la croissance potentielle et la croissance réelle de la population active, au cours des quatre années considérées, est donc essentiellement due à la modification du profil des flux migratoires.

Au cours de la période la plus récente, l'émigration nette s'est caractérisée par l'importance des départs de personnes relativement jeunes, ayant donc terminé leurs études depuis peu. Entre mars 1976 et mars 1978, plus de 69% de l'émigration nette a

Tableau 4 Effets de l'offre sur l'emploi mesuré 1975-1978

Milliers

Années se terminant en mars	1975	1976	1977	1978
1. Croissance de la main-d'œuvre potentielle ¹	23.0	23.0	23.0	24.0
2. Croissance de la main-d'œuvre effective	16.4	14.3	8.1	9.4
3. Différence 2—1 ²	-6.6	-8.7	-14.9	-14.6
Due :				
aux variations de la croissance démographique	4.6	-4.5	-18.9	-23.3
aux variations du taux d'activité	-11.2	-4.2	4.0	8.7
4. Emploi total ³	13.4	8.6	7.8	-12.5
5. Chômage potentiel ⁴	9.6	14.4	15.2	36.5
6. Chômage effectif ⁴	2.9	5.9	0.1	21.9
<i>Pour mémoire :</i>				
Taux de chômage potentiel	0.9	2.0	3.2	6.2
Taux de chômage effectif	0.3	0.8	0.8	2.5

1 La croissance de la main-d'œuvre potentielle est chiffrée par hypothèse à 1.9 % par an, taux qui correspond au taux de croissance annuel moyen pendant la période de dix ans qui s'est terminée en avril 1974.

2 La différence entre la main-d'œuvre effective et la main-d'œuvre potentielle est attribuée à deux causes, l'une étant l'écart de la croissance démographique par rapport à la tendance et l'autre l'écart des taux de participation par rapport à la tendance. Dans le premier cas, on a supposé que les variations à court terme de la population s'expliquent exclusivement par les flux migratoires. Sur la base des données couvrant la période de dix ans qui s'est terminée en 1974, on estime que si l'immigration s'était poursuivie à son rythme moyen antérieur, elle aurait accru la population active de 0.28 % par an (on a retenu comme hypothèse pour les immigrants un taux d'activité de 35 %). La différence entre cette augmentation implicite de la population active et la contribution effective des mouvements migratoires à la population active dans les années 1975 à 1978 est par hypothèse considérée comme étant l'effet du ralentissement de la croissance démographique sur la décélération de la population active. La contribution effective des mouvements migratoires a été tirée du tableau sur les arrivées et les départs permanents et à long terme par profession. Par définition, la population active étant égale au produit du chiffre de la population par le taux d'activité, la partie du ralentissement de la croissance de la population active qui n'est pas due au ralentissement de la croissance démographique a été attribuée aux écarts du taux de participation par rapport à la tendance.

3 A l'exclusion des personnes employées à des travaux spéciaux par les administrations publiques.

4 Y compris les personnes affectées à des travaux spéciaux par les administrations publiques.

Sources : Estimations du Secrétariat et *Monthly Abstract of Statistics*.

été le fait de personnes âgées de 15 à 24 ans et le pourcentage de départs a probablement été encore plus élevé dans le groupe des moins de 30 ans⁷. Les données publiées sur la répartition des émigrants par profession (tableau 5) ne distinguent que de grandes catégories (les artisans sont, par exemple, groupés avec les ouvriers), de sorte qu'il n'est pas possible de se faire une idée exacte de la mesure dans laquelle l'émigration récente constitue un "exode des cerveaux". Toutefois, les membres des professions libérales, les techniciens, les employés administratifs et les cadres ayant à eux seuls représenté près de 20% de l'émigration entre mars 1976 et mars 1978, il est probable que celle-ci exerce une certaine ponction sur l'offre de main-d'œuvre qualifiée.

7 D'après une étude récente, l'émigration nette a presque entièrement été le fait de personnes âgées de 20 à 29 ans, entre mars 1975 et mars 1977. (*Reserve Bank of New Zealand Bulletin*, octobre 1977). Malheureusement, les groupes d'âge couverts par les données publiées sur les flux migratoires sont assez larges. Ainsi, entre mars 1976 et mars 1978, l'émigration nette a été constituée pour 26,8% par des personnes âgées de 25 à 44 ans. Il ressort de l'étude précitée que le groupe des moins de 30 ans a probablement formé l'essentiel de cette émigration.

Tableau 5 Emigration nette 1976-1978¹.
Répartition par profession et par âge

Répartition par profession	Pourcentage par rapport au total des émigrants nets faisant partie de la population active
Professions libérales, techniciens, personnel administratif et personnel de direction	19.3
Employés de bureau, vendeurs et travailleurs des services	35.0
Artisans, ouvriers de production et manœuvres	37.4
Divers ²	8.3
Total	100.0
Dont âgé de :	
15-24 ans	69.1
25-44 ans	26.8
45 ans et plus	4.1

1 Année se terminant le 31 mars.
2 Agriculteurs, pêcheurs, autres producteurs primaires et travailleurs des transports et des communications.
Source: Migration Statistics, Department of Statistics.

Prix

L'inflation, mesurée par la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation, a été de 12,2% au deuxième trimestre de 1978, taux inférieur d'environ 5 ½ points au maximum atteint au deuxième trimestre de 1976, mais plus élevé que celui enregistré dans la plupart des pays de l'OCDE. L'indice des prix de gros a accusé un ralentissement très prononcé, passant d'un maximum de 26,7% au troisième trimestre de 1976 à 10,3% à la fin de 1977 (dernier chiffre disponible).

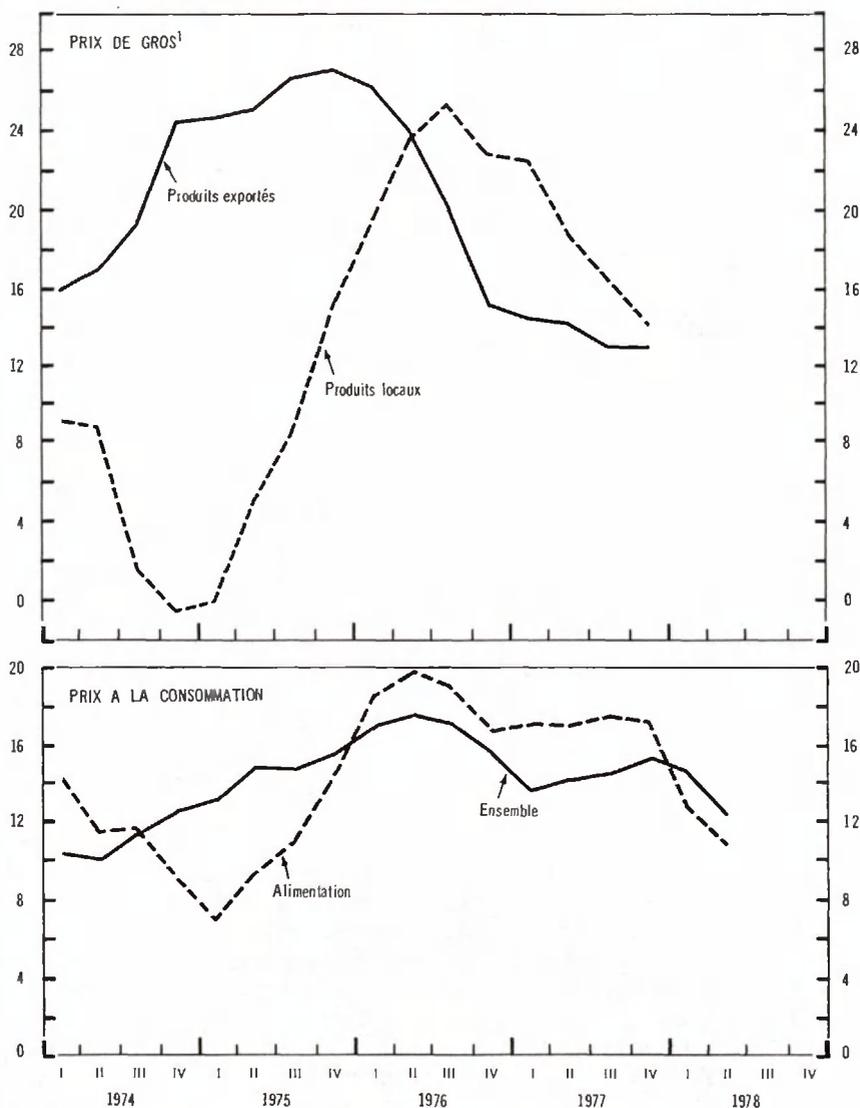
La comparaison avec l'évolution des indices de prix à la consommation des autres petits pays de l'OCDE (tableau 6), a fait apparaître un certain nombre de particularités dans la situation de la Nouvelle-Zélande. Tout d'abord, bien que le taux maximal ait atteint un niveau comparable à celui observé dans celui de nombreux petits pays Membres de l'OCDE, il a été enregistré dix-huit mois à deux ans plus tard que dans la plupart des autres pays. En second lieu, le recul de l'inflation intervenu depuis a été un peu plus lent que dans les autres pays en général. L'intervention des pouvoirs publics explique, du moins en partie, pourquoi le maximum a été atteint plus tard en Nouvelle-Zélande que dans le reste de la zone de l'OCDE. Les taux élevés d'inflation enregistrés au premier semestre de 1976 ont été influencés par la réduction des subventions, surtout dans le cas des produits alimentaires et des autres articles de première nécessité, qui avaient été appliquées en 1974 et maintenues en 1975. En même temps, les tarifs des services publics ont été fortement relevés, alors qu'ils n'avaient pas été modifiés pendant trois ans. De plus, le blocage des prix appliqué entre août et décembre 1976 a eu pour effet de reporter bon nombre de hausses au premier trimestre de 1977⁸.

Toutefois, les considérations mentionnées dans le paragraphe précédent n'expliquent pas pourquoi l'inflation n'a connu qu'un ralentissement relativement progressif après avoir atteint son maximum. En effet, un certain nombre de facteurs, surtout d'origine extérieure, auraient dû, semble-t-il, favoriser un ralentissement plus marqué.

8 L'expérience de la Nouvelle-Zélande est confirmée par celles de l'Irlande, des Pays-Bas et de la Norvège, où l'inflation a atteint son maximum un peu plus tard que dans l'ensemble de la zone de l'OCDE en raison des interventions des pouvoirs publics sous forme de subventions et de contrôle des prix.

Graphique 5 Évolution des prix

Pourcentage de variation par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente



1 Produits de base utilisés par l'industrie et les consommateurs néo-zélandais.

Source : Monthly Abstract of Statistics.

Depuis la fin de 1975, le taux de change effectif est demeuré relativement stable et le rythme de hausse des prix à l'importation est tombé à 2,6% pendant les douze mois qui ont pris fin en mars 1978, alors que les prix à l'exportation ont effectivement diminué au cours de cette période. Le caractère progressif du ralentissement tient probablement en partie au fait que la diminution de la progression des prix mondiaux s'est répercutée sur les prix intérieurs plus lentement en Nouvelle-Zélande que dans les

Tableau 6 Comparaison internationale des prix à la consommation

	Hausse maximale ¹		Pourcentage de hausse au premier semestre de 1978 en taux annuel
Nouvelle-Zélande	18.3	1976 I	9.8
Australie	18.8	1974 II	6.9
Autriche	11.6	1974 I	3.6
Belgique	16.7	1974 II	2.9
Danemark	16.3	1974 I	5.8
Finlande	18.0	1974 II	7.5
Grèce	35.8	1974 I	9.1
Irlande	27.8	1975 I	6.5
Luxembourg	11.8	1974 I	3.4
Pays-Bas	10.7	1975 I	5.5
Norvège	13.8	1975 I	7.9
Portugal	34.7	1974 I	23.5
Espagne	18.1	1974 II	16.5
Suède	11.6	1974 I	5.9
Suisse	10.2	1974 I	1.4
Total OCDE	15.1	1974 I	9.6

1 Pourcentage de hausse semestrielle le plus fort exprimé en taux annuel.
Source: Secrétariat de l'OCDE.

autres pays. Ce phénomène peut à son tour s'expliquer en partie par l'éloignement des marchés⁹, mais en partie aussi par la nature des importations de la Nouvelle-Zélande. Les matières premières et les biens d'équipement représentant environ 85% des importations, l'évolution des prix de celles-ci ne peut se répercuter sur les prix à la production ou les prix à la consommation qu'avec un décalage considérable. De plus, un facteur important — la répercussion du ralentissement de la progression des prix extérieurs sur les prix intérieurs par l'intermédiaire du remplacement des importations par des productions nationales — ne peut guère jouer en Nouvelle-Zélande. Le secteur des industries de substitution des importations étant en grande partie protégé par des contingents d'importation, les producteurs néo-zélandais n'ont nul besoin de limiter leurs hausses de prix quand la hausse des prix à l'importation se ralentit.

On peut aussi essayer d'expliquer en partie la lenteur du ralentissement des prix en Nouvelle-Zélande par des facteurs de coûts ainsi que par l'orientation de la politique économique. Dans le premier cas, le fait que les salaires réels ont diminué pendant la majeure partie de l'année 1977 permet de penser, à première vue, que les coûts salariaux n'ont pas joué de rôle déterminant au cours de cette période. Par contre, les conditions monétaires, du fait qu'elles ont été relativement libérales pendant presque toute la durée de la période considérée, auraient pu, semble-t-il, contribuer à la lenteur du ralentissement. L'existence d'un glissement des salaires en période de faible activité et la non-répercussion du brutal ralentissement des prix de gros sur les prix des produits donnent à penser que ce facteur a peut-être été important.

9 L'éloignement des marchés peut uniquement expliquer pourquoi le renversement tendanciel des prix à l'importation en Nouvelle-Zélande est intervenu plus tard que celui des prix extérieurs. Il ne peut expliquer pourquoi l'accroissement moins rapide des prix à l'importation s'est répercuté si tardivement en Nouvelle-Zélande sur les prix à la consommation. En Australie, qui est à peu près aussi éloignée des marchés que la Nouvelle-Zélande, le ralentissement des prix a été beaucoup plus marqué.

Balance des paiements

En 1977, s'établissant à 938 millions de dollars, le déficit de la balance courante calculé dans l'optique de la balance des paiements n'a marqué qu'un léger redressement de la position extérieure par rapport à l'année précédente : la nette amélioration de la balance commerciale a été compensée par la détérioration continue de la balance des opérations invisibles, dont le déficit est passé de 725 à 902 millions de dollars. Ce renforcement de la balance commerciale et cette dégradation de la balance des invisibles se sont poursuivis au premier semestre de 1978 (le semestre le plus favorisé par les facteurs saisonniers), où le déficit courant est tombé à 80 millions de dollars, contre 296 millions au premier semestre de 1977.

En 1977, les exportations ont marqué une progression annuelle en volume de 3,4%. Celle-ci est imputable dans une large mesure aux effets décalés de l'avance rapide intervenue au dernier trimestre de 1976, car le profil de la croissance a été faible pendant toute l'année 1977, à l'exception du deuxième trimestre. Cette évolution a été suivie par une forte reprise au premier trimestre de 1978, mais le recul intervenu au deuxième trimestre a entièrement annulé les effets de cette reprise. Pendant les six années écoulées jusqu'à juin 1977, le volume des exportations de produits manufacturés avait progressé en moyenne de près de 20% par an mais, depuis le milieu de 1977

Tableau 7 **Balance des paiements**
Millions de dollars

	1973	1974	1975	1976	1977 ¹
Dans l'optique de la balance des paiements					
EXPORTATIONS FOB	1 895	1 713	1 801	2 834	3 257
IMPORTATIONS FOB	-1 446	-2 433	-2 468	-3 067	-3 293
BALANCE COMMERCIALE	449	-720	-667	-233	-36
Services, crédits	350	458	587	681	762
Services, débits	-597	-755	-833	-999	-1 223
Revenu des investissements nets	-131	-115	-203	-386	-437
Transferts nets	36	7	9	-21	-4
Balance des opérations invisibles	-342	-405	-440	-725	-902
Balance des opérations courantes	107	-1 126	-1 109	-960	-938
Dans l'optique des opérations en devises					
Balance des opérations courantes	152	-816	-985	-623	-603
Total des entrées de capitaux	185	609	1 039	965	962
Dont :					
Emprunts publics	4	233	511	431	550
Autres entrées de capitaux publics	1	106	167	98	2
Emprunts privés	181	270	361	436	410
Total des sorties de capitaux	-206	-184	-375	-518	-490
Dont :					
Remboursements de l'État	-42	-49	-136	-235	-305
Autres paiements du secteur public	-3	-6	-80	-104	—
Paiements du secteur privé	-161	-129	-158	-180	-185
Balance des opérations en capital	-21	425	664	446	472
Erreurs et omissions	-75	69	123	141	36
Transactions avec le FMI	—	79	161	171	—
Variation des réserves officielles (augmentation = +)	56	-243	-37	135	-95

¹ Les chiffres concernant la balance des opérations courantes sont provisoires.
Sources: *Monthly Abstract of Statistics* et *Bulletin de la Banque de Réserves*.

environ, la tendance s'est brutalement renversée. Il ressort des données mensuelles désaisonnalisées sur les recettes d'exportation de produits manufacturés (sur la base des transactions) que celles-ci ont culminé en juin 1977, puis baissé régulièrement pendant le reste de l'année. Entre le premier et le second semestre de 1977, les recettes ont diminué à un rythme annuel désaisonnalisé de 4% en valeur et d'environ 8% en volume. Il est difficile de trouver une explication à ce renversement brutal. Aucun changement important n'est en effet intervenu au cours de l'année dans la demande sur le marché mondial ni dans la structure de la consommation privée en Australie. L'accès de la Nouvelle-Zélande à ces marchés n'a pas non plus subi de modifications notables au cours de cette période. La diminution de la rentabilité relative des exportations à la suite de l'appréciation réelle du dollar néo-zélandais par rapport au dollar australien¹⁰ peut avoir été un facteur déterminant, qui n'explique toutefois pas la rapidité du renversement intervenu.

Les exportations agricoles n'ont augmenté que de ½% en 1977. Cette faiblesse tient essentiellement à la diminution en volume des exportations de laine, qui a atteint près de 11% sur une base annuelle, à la suite de la forte augmentation des achats effectués au cours de l'année par la "Wool Marketing Corporation" (Société de commercialisation de la laine)¹¹. Les exportations de viande et de produits laitiers ont progressé de 4,5% et 3,8% respectivement. Bien que, pendant la campagne d'exportation de viande terminée en septembre 1977, la production totale de viande destinée à l'exportation ait diminué de 8,3%, du fait essentiellement d'un retour à des niveaux d'abattage plus normaux, les variations des niveaux des stocks indiquent que les expéditions de viande ont augmenté pendant l'année. Toutefois, on estime que, pendant la campagne 1977/78, ces exportations ont diminué en volume de plus de 6%, à la suite d'un nouveau fléchissement de la production et d'un gonflement des stocks de viande de mouton dû à la lourdeur du marché. L'accroissement des exportations de produits laitiers a reflété la persistance du niveau élevé des ventes de caséine et de lait en poudre, observé depuis le second semestre de 1976, ainsi que le niveau record de la production au cours de la campagne 1976/77. Pendant la campagne suivante, la production et les exportations de produits laitiers ont été fortement affectées par la sécheresse. La matière grasse du lait traitée en 1977/78 a accusé au total une baisse de 7% par rapport à la campagne précédente.

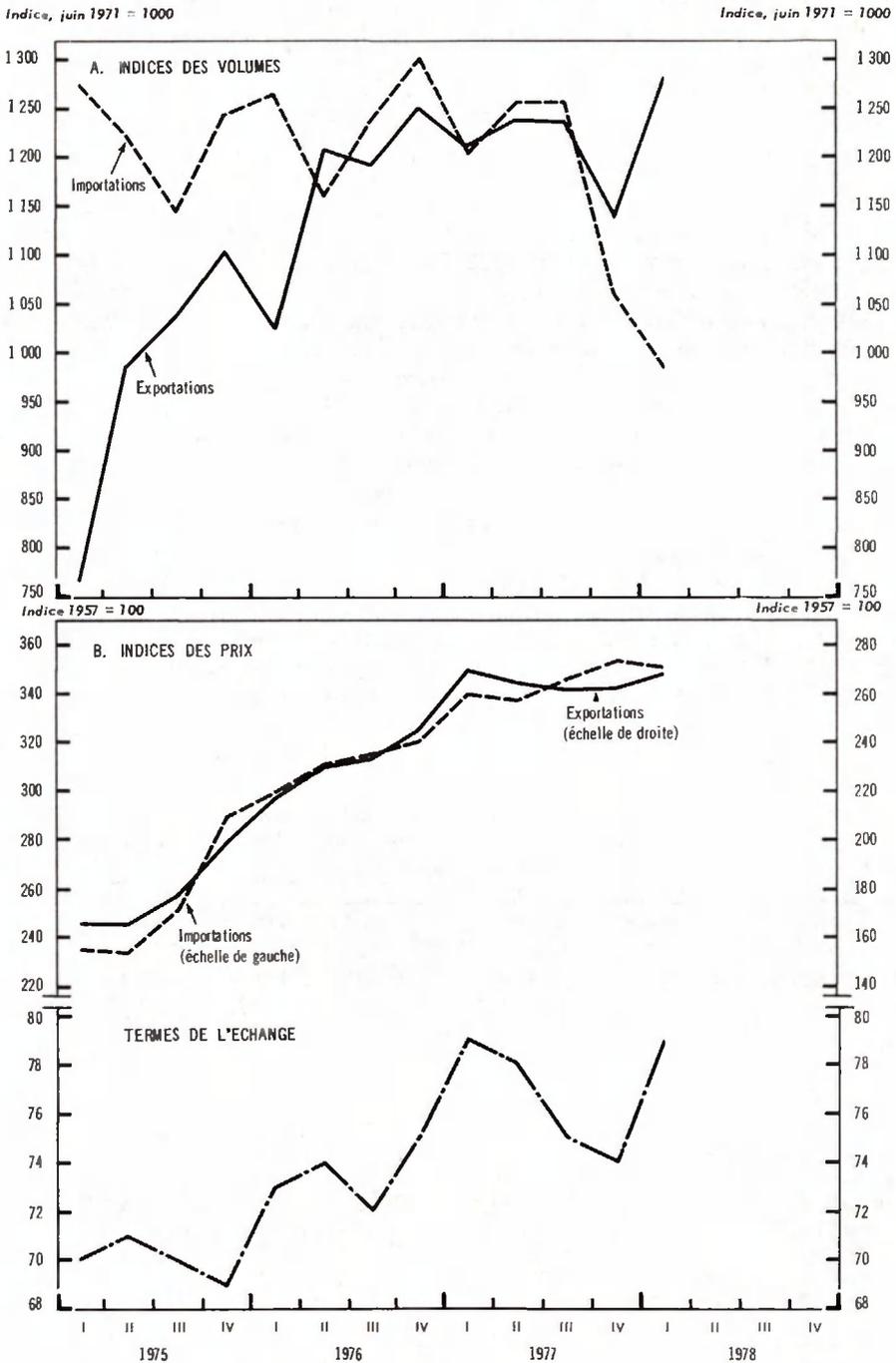
En 1977, les importations ont diminué en volume d'environ 3¼. Au cours de l'année, l'évolution de la demande a plus ou moins suivi celle de l'activité intérieure. Après avoir augmenté, sur une base annuelle, aux deuxième et troisième trimestres, les importations ont brutalement diminué au dernier trimestre de 1977, où leur volume est tombé à son niveau le plus bas observé depuis 1971. Toutefois, les importations ont amorcé une reprise. Au premier et au second semestre de 1978, leur volume (f.o.b.) a augmenté respectivement de 1,2% et de 4,5%. L'étude des commandes d'importation du secteur privé réalisée par les services officiels de statistiques fait aussi apparaître un accroissement de près de 10% pendant le trimestre qui a pris fin en juin.

Entre 1976 et 1977, les prix à l'exportation ont augmenté de 14,1% et les prix à l'importation de 11,9%, de sorte que les termes de l'échange se sont améliorés d'environ 2,4%. Ce redressement a été extrêmement faible, par rapport à la baisse de 33% intervenue en 1974 (graphique 6). Le profil de l'évolution observée en 1977 montre que, du fait que les prix à l'exportation ont diminué plus vite que les prix à l'importation, les termes de l'échange se sont détériorés au second semestre; mais ils se sont

10 L'appréciation réelle, c'est-à-dire ajustée pour tenir compte de la hausse relative du dollar néo-zélandais par rapport au dollar australien, a été évaluée à 17% pendant les deux années qui se sont écoulées depuis septembre 1976.

11 Entre décembre 1976 et décembre 1977, les stocks de laine détenus par cette société ont été accrus de 165 000 balles, ce qui représente environ 8% de la production totale de cette période.

Graphique 6 Prix et volumes du commerce extérieur



Source : Monthly Abstract of Statistics.

améliorés au premier trimestre de 1978, où ils ont retrouvé leur niveau de la fin du deuxième trimestre de 1977. Les prix à l'exportation des produits manufacturés (produits alimentaires exclus) ont augmenté de 10,8% en 1977, soit sensiblement moins que ceux des produits agricoles (15,3%). En ce qui concerne les prix des principaux produits de base, ce sont ceux de la laine qui ont enregistré la hausse la plus sensible avec une augmentation de 23,1%. Cette dernière tient, toutefois, en grande partie aux effets décalés du niveau élevé atteint par les prix en décembre 1976; ceux de la laine ont fléchi en 1977 avant de diminuer très sensiblement au début de 1978. Avec des hausses respectives de 11,5 et 10,8% pendant l'année 1977, les prix à l'exportation de la viande et des produits laitiers ont été légèrement moins dynamiques que ceux de la laine. Les prix à l'exportation de la viande de bœuf ont fortement augmenté pendant les huit premiers mois de la campagne de production 1977/78, qui a débuté en octobre, avant de retomber en juin, après l'annonce d'un relèvement des contingents d'importation aux États-Unis¹². Les prix de la viande de mouton ont été peu élevés pendant toute la campagne en cours, en raison essentiellement de l'absence de l'URSS sur le marché. Le marché international des produits laitiers a été stable pendant la campagne en cours. Les données dont on dispose sur les prix en 1977/78 indiquent généralement une légère amélioration par rapport à la campagne précédente.

La balance des opérations invisibles de la Nouvelle-Zélande est généralement déficitaire, depuis longtemps, mais l'ampleur du déficit a fortement augmenté après 1974, sous l'effet surtout d'une détérioration du compte des transports et des voyages et de celui des intérêts. Le creusement considérable du déficit au titre des transports et des voyages n'est pas apparu avant 1976, ce qui paraît assez surprenant étant donné que le relèvement des taux de fret a été en grande partie imputable à la hausse des prix du pétrole. Les intérêts versés à l'étranger, surtout par l'État, ont commencé à augmenter en 1975 à la suite des importants emprunts extérieurs contractés en 1974 et 1975. En 1977, cette composante a contribué pour environ 160 millions de dollars à la détérioration de la balance des opérations invisibles, soit presque autant que les déficits nets enregistrés au titre des transports et des voyages (180 millions de dollars).

Tableau 8 Transactions invisibles nettes'
de la balance des opérations courantes
Millions de dollars

	1973	1974	1975	1976	1977
Voyages, transport et fret	-125.7	-149.2	-153.0	-228.7	-331.6
Assurances	-4.8	-2.9	-5.2	-14.8	-12.1
Intérêts et revenu de l'investissement	-0.4	-16.9	-49.4	-95.8	-110.8
Commissions et redevances	-10.4	-8.2	-6.1	-20.1	-19.6
Envois de fonds personnels, transferts, legs, etc. —	56.8	35.2	48.7	39.0	48.9
État					
Versement d'intérêt	-34.7	-36.3	-89.6	-156.9	-196.1
Autres	-52.7	-67.0	-78.2	-74.7	-111.0
Divers	-34.4	-40.1	-52.6	-61.5	-92.0
Total (net)	-206.6	-285.6	-385.6	-613.5	-824.5

1 Sur la base des opérations de change extérieures.
Sources: *Bulletin de la Banque de Réserves.*

12 L'amélioration de l'accès au marché américain impliquée par le relèvement des contingents a joué un rôle plus important que l'affaiblissement des prix.

II POLITIQUE ÉCONOMIQUE ET PERSPECTIVES A COURT TERME

Politique économique

La politique budgétaire, qui avait été expansionniste au lendemain du fléchissement de l'activité intervenue en 1974, a pris un tour restrictif à partir de la fin de 1975 environ. Le budget pour 1976/1977 a été le principal instrument de cette modification, qui s'est traduite par une réduction rapide du déficit budgétaire, puisque celui-ci est passé de 9% du PIB en 1975/76 à 3 3/4% en 1976/77. D'une façon générale, l'objectif du budget établi pour 1977/78 était de poursuivre cette évolution, mais à un rythme beaucoup plus lent, le déficit budgétaire projeté ne représentant plus qu'environ 2 1/2% du PIB. Toutefois, comme il a été mentionné plus haut, il est apparu dès le deuxième semestre de 1977 que le fléchissement de l'activité et l'augmentation du chômage étaient plus rapides qu'ils ne l'avaient jamais été pendant la récession actuelle. Les autorités ont donc adopté, à la fin d'octobre 1977, un train de mesures budgétaires expansionnistes que le budget pour 1978/79, présenté en juin 1978 allait encore renforcer. Ces deux séries de mesures ont eu pour effet conjugué d'orienter nettement l'économie vers l'expansion.

Au cours des dernières années, la politique monétaire n'a pas toujours évolué dans le même sens que la politique budgétaire. C'est ainsi qu'en 1976, le déficit budgétaire était en forte diminution alors que les conditions monétaires étaient dans leur ensemble libérales. Stimulés par la forte croissance des prêts du système financier au secteur privé, les principaux agrégats monétaires ont crû très rapidement. En 1977 et en 1978, toutefois, l'orientation de la politique monétaire a eu tendance à rejoindre celle de la politique budgétaire. Au cours du premier semestre de 1977, les conditions monétaires sont devenues considérablement plus restrictives, en raison surtout de la contraction du déficit public mais aussi à la suite d'un certain nombre d'initiatives monétaires. Cependant, à partir du milieu de l'année, la croissance des agrégats monétaires et des prêts consentis par les banques s'est ralentie, les taux d'intérêts ont augmenté et l'activité réelle a reculé, de telle sorte que la politique monétaire, comme la politique budgétaire, est devenue expansionniste. La politique monétaire a aussi été sélectivement assouplie en octobre, au moment de l'entrée en vigueur des mesures budgétaires, mais, fait plus important encore, la croissance de la base monétaire a été fortement stimulée par l'accroissement du déficit public consécutif à la réorientation de la politique budgétaire. Le rythme de l'expansion monétaire s'étant de nouveau accéléré pendant l'année 1978, les autorités ont à nouveau été obligées d'en restreindre la croissance. A partir du troisième trimestre de 1978, un certain nombre de mesures spécifiques ont été introduites, les plus importantes étant probablement l'émission d'un nouveau bon d'épargne destiné à attirer des souscriptions du secteur non bancaire et la majoration des taux d'intérêt sur les obligations d'Etat à court terme.

Deux autres domaines de la politique économique, à savoir la politique des salaires et la politique des taux de change, ont eu une influence importante sur l'évolution de la situation. Sur le front des salaires, le gouvernement a décidé, en août 1977, de revenir aux négociations collectives au niveau sectoriel et professionnel, à la seule condition que les accords qui en résulteraient soient appliqués pendant douze mois. Ce système décentralisé comporte en outre une cour d'arbitrage qui a été reconstituée et

qui édicte chaque année un arrêt sur les salaires destiné à compenser les augmentations du coût de la vie. La politique en matière de change a été marquée par le maintien d'un taux de change effectif relativement stable. Depuis la dévaluation de 1975, le taux de change effectif a été maintenu à un niveau constant par rapport au panier officiel de monnaies, exception faite d'un léger ajustement en baisse de 1 ½% intervenu en décembre 1976. Comme les prix néo-zélandais ont augmenté plus rapidement que la moyenne des prix des pays de l'OCDE pendant la même période, le taux réel a dû s'apprécier par rapport à la zone de l'OCDE.

Politique budgétaire

Comme il a été dit plus haut, le budget pour 1977/78, présenté en juillet 1977, a renforcé l'orientation restrictive de l'exercice précédent malgré les réductions substantielles de l'impôt sur le revenu des personnes physiques qu'il comportait. Étant donné la forte élasticité du système d'imposition des revenus des personnes physiques par rapport aux augmentations des revenus nominaux¹³, le gouvernement a disposé d'une grande marge de manœuvre pour décréter ces réductions sans qu'il en résulte un accroissement du déficit budgétaire. Compte tenu de ces dégrèvements fiscaux, le budget prévoyait que les recettes totales augmenteraient de 24%, et les dépenses de 18,8%. En conséquence, le déficit global qui avait été de 506 millions de dollars en 1976/77 (3,8% du PIB) devait être ramené à 382 millions de dollars en 1977/78 (2,6% du PIB). L'entrée en vigueur du nouveau régime national des retraites, en février 1977, a grandement contribué à la croissance de 31% des dépenses des services sociaux, qui, de toutes les dépenses, sont celles dont la progression a été la plus rapide¹⁴. Un résumé des principales caractéristiques de ce budget figure dans la chronologie économique.

Tableau 9 **Résumé des opérations budgétaires**
Millions de dollars

	Exercices se terminant le 31 mars					
	1974	1975	1976	1977	1978	1979 ¹
TOTAL DES DÉPENSES	2 633	3 411	4 386	4 578	5 669	6 605
Pourcentage d'augmentation		29.5	28.6	4.4	23.8	16.5
TOTAL DES RECETTES	2 508	2 990	3 384	4 072	4 974	5 555
Pourcentage d'augmentation		19.2	13.1	20.0	22.2	11.7
DÉFICIT BUDGÉTAIRE	125	421	1 002	506	694	1 050
<i>Pour mémoire:</i>						
Déficit budgétaire en pourcentage du PIB	1.4	4.4	9.0	3.8	4.7	
Dépenses totales en pourcentage du PIB	30.0	35.8	39.3	34.7	38.9	
Recettes totales en pourcentage du PIB	28.6	31.4	30.3	30.9	34.1	

1 Estimation, en date des estimations supplémentaires.
Source: Trésor.

13 On estime que, pour la période 1973/74 à 1978/79, l'élasticité de l'impôt sur le revenu était de 1,52. C'est dire que les impôts auraient augmenté en moyenne 1,52 fois plus vite que l'ensemble des revenus imposables, compte non tenu des modifications fiscales délibérées.

14 Dans l'augmentation prévue de 363 millions de dollars des dépenses budgétaires consacrées aux services sociaux, on peut chiffrer à 290 millions de dollars la part imputable au coût supplémentaire du nouveau régime national des retraites. Après déduction des impôts sur le revenu payables sur les retraites, le coût budgétaire de l'introduction du nouveau système peut être estimé à 165 millions de dollars.

Au second semestre de 1977, lorsque l'économie a donné de nouveaux risques de ralentissement, le Gouvernement a adopté un train de mesures de relance. Celles-ci couvraient des domaines extrêmement variés, et prévoyaient notamment des dégrèvements fiscaux, une augmentation des transferts, une aide à l'industrie, un assouplissement des conditions monétaires, des mesures de création d'emplois et des incitations à l'exportation (pour plus de détails, se reporter à la chronologie économique). En matière de politique budgétaire, les principales mesures étaient :

- i) une allocation familiale supplémentaire de 25 dollars par enfant, payable au 29 novembre 1977;
- ii) une réduction générale de 5% de l'impôt sur le revenu, applicable à compter du 1^{er} février 1978;
- iii) l'octroi d'un crédit supplémentaire de 16 millions de dollars pour les travaux publics déjà approuvés.

D'après les prévisions, les mesures prises en octobre devaient se traduire par un accroissement de 183 millions de dollars (soit 1 ½% du PIB) du déficit budgétaire pour l'exercice 1977/78, celui-ci s'établissant alors à 565 millions de dollars. En réalité, le résultat de l'exercice budgétaire a fait apparaître un déficit de 694 millions de dollars, attribuable à un certain glissement du côté des dépenses (38 millions de dollars) et à un écart en baisse des recettes par rapport aux prévisions (91 millions de dollars). Cet écart s'explique essentiellement par l'introduction, en décembre 1977, d'un système de réévaluation des stocks des entreprises, qui s'est traduit par une perte de 60 millions de dollars au titre de l'impôt sur les sociétés.

L'orientation expansionniste amorcée en octobre 1977 a été considérablement renforcée par le budget pour 1978/79, présenté en juin 1978. Le budget prévoyait une augmentation de 16,5% pour les dépenses et de 11,7% pour les recettes et donc un nouvel accroissement du déficit, celui-ci devant atteindre 1 050 millions de dollars (soit 6,4% du PIB des projections officielles). Ce budget, comme les mesures d'octobre, avait pour caractéristique principale des dégrèvements de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, mais accompagnés cette fois d'une restructuration importante du système. A partir du 1^{er} octobre 1978, l'ancien système de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, qui comportait un barème gradué de 19 échelons devait être remplacé par un système ne comportant que 5 échelons, correspondant à des grandes tranches de revenus¹⁵. Le coût de cette restructuration fiscale en termes de recettes a été estimé à 150 millions de dollars soit 3 000 millions de dollars pour un exercice budgétaire entier¹⁶.

Les autres mesures importantes contenues dans le budget pour 1978/79 étaient les suivantes¹⁷ :

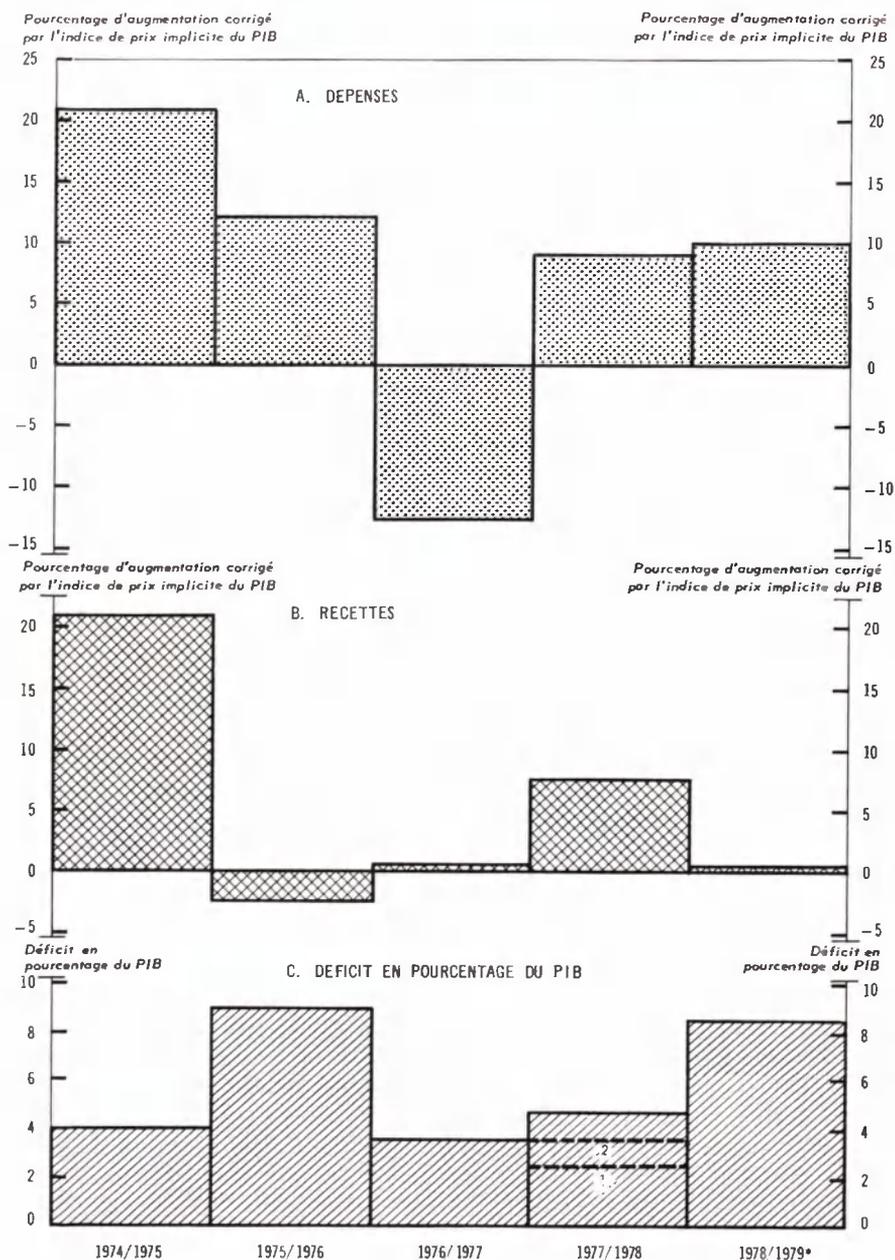
- i) L'allocation d'un montant de 55 millions de dollars à divers programmes de création d'emplois au cours de l'exercice financier 1978/79. Ces fonds sont destinés non seulement au secteur public, pour l'extension de son programme de création d'emplois (l'ancien programme de travaux spéciaux),

15 Tous les revenus imposables à concurrence de 4 500 dollars par an seront taxés au taux de 14 ½%. Les revenus imposables de la tranche allant de 4 500 dollars par an à 10 000 dollars par an seront taxés à un taux uniforme de 38%. A l'heure actuelle, le taux marginal d'imposition applicable à cette tranche de revenus va de 32% à 45%. Pour les revenus imposables supérieurs à 10 000 dollars par an, le taux d'imposition augmentera en deux échelons de 48% à un taux maximum de 60% applicable aux revenus imposables supérieurs à 22 000 dollars par an.

16 L'effet conjugué des dégrèvements fiscaux figurant dans les mesures adoptées en octobre 1977 et dans le budget pour 1978/79 sera de réduire de 16% les impôts payables sur un revenu de 150 dollars par semaine (proche du revenu moyen). Ceci équivaut à une augmentation des salaires de 9%. Pour un exercice entier, le coût budgétaire total des dégrèvements fiscaux prévus au titre des mesures d'octobre et du budget pour 1978/79 s'élève à 520 millions de dollars (soit environ 4 ½% du PIB).

17 Les autres mesures sont indiquées dans la chronologie économique.

Graphique 7 Dépenses, recettes et déficit de l'Etat



* Estimations.

1 Estimations budgétaires.

2 Estimations postérieures à octobre 1977.

Sources : Budgets et estimations du Secrétariat.

mais aussi au secteur privé, pour l'amélioration des qualifications, l'octroi de subventions à divers types d'emplois nouveaux ainsi qu'un programme d'entretien accéléré, visant à fournir plus de travail aux entrepreneurs privés.

- ii) Pour compenser les pertes provoquées récemment par une grave sécheresse, le budget prévoit le versement aux agriculteurs d'indemnités calculées d'après le nombre de leurs animaux d'élevage en juillet 1978. Le coût maximum de ces indemnités est chiffré à 60 millions de dollars.
- iii) Afin de rendre la Nouvelle-Zélande moins tributaire de sources d'énergie importées, les droits perçus sur les carburants automobiles ont été majorés de 3 cents par litre. Cette mesure devrait procurer 65 millions de dollars de recettes supplémentaires.

Si l'on tient compte non seulement du budget proprement dit, mais aussi des estimations supplémentaires de dépenses pour 1978/79, présentées en septembre 1978, il apparaît que le déficit effectif dépassera les prévisions initiales et atteindra 1 400 millions de dollars (soit 8 ½% du PIB). Les mesures d'octobre augmentant d'environ 1 ½%, en termes réels, les dépenses globales de l'exercice 1978/79 et le budget pour cette période contribuant quant à lui pour 3% à ce même titre, l'orientation expansionniste amorcée en octobre 1977 aura donné une impulsion tout à fait substantielle à l'activité en 1978/79.

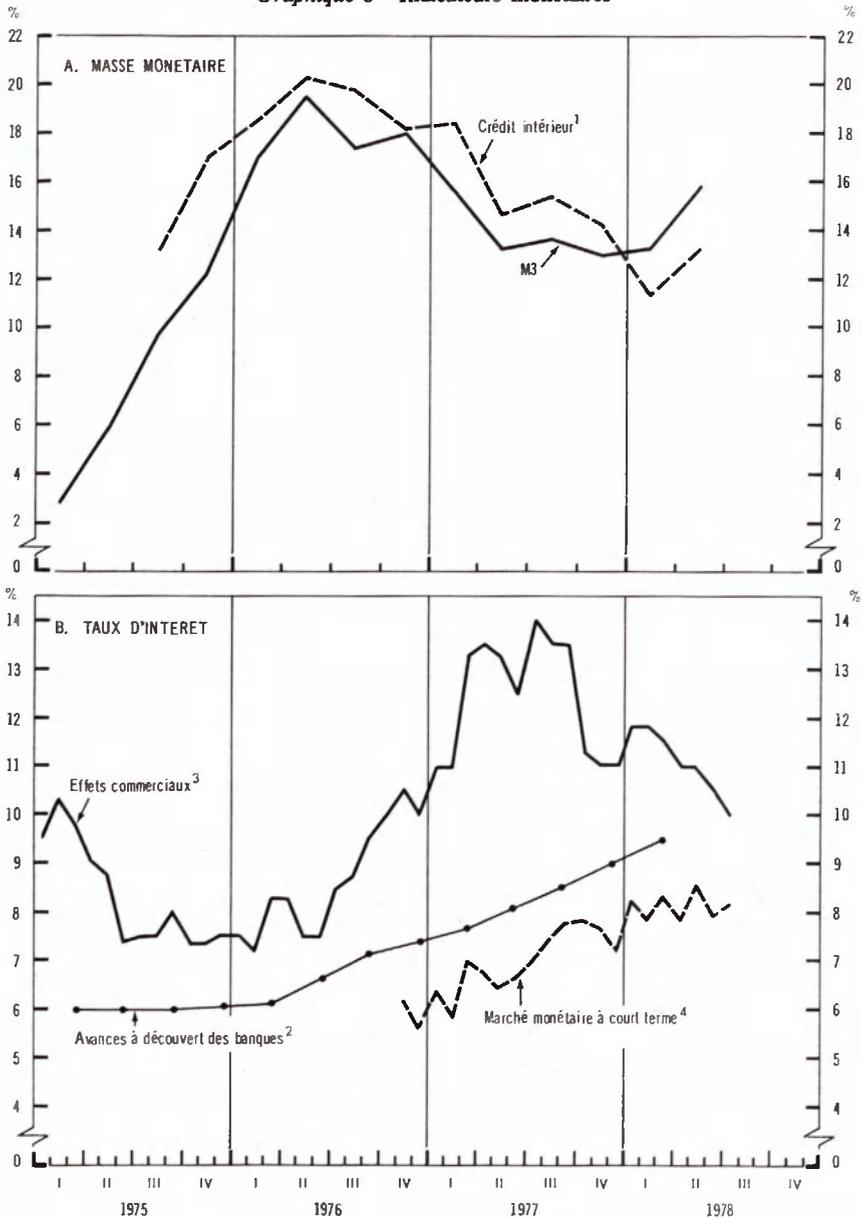
Politique monétaire

Au cours de l'année 1977, le taux de croissance de la masse monétaire au sens large (M3) est tombé à 12,5% alors qu'il avait été de 18% l'année précédente. C'est dire que l'on est passé d'une année où M3 croissait plus rapidement que le PIB nominal à une année où sa croissance a été quelque peu inférieure. Au cours de ces deux années, la croissance de M1 s'est ralentie, passant de 13,4% à 1,6%. La décélération beaucoup plus forte de M1 s'explique par la croissance rapide des dépôts à terme pour lesquels les banques commerciales se sont fait concurrence à la suite des réformes monétaires de mars 1976.

Le ralentissement du taux de croissance de M3 s'est accentué au cours du deuxième trimestre de 1977 et sa progression pendant l'ensemble de l'année a été uniformément plus lente qu'au cours de l'année précédente. D'autres indicateurs des conditions monétaires ont aussi dénoté un certain resserrement à peu près à la même époque. Le taux d'utilisation des plafonds de crédit des banques commerciales a augmenté rapidement en mars 1977 et s'est maintenu à un niveau élevé, presque jusqu'à la fin de l'année. Les taux d'intérêt ont aussi augmenté au cours de cette période, encore que leur hausse ait commencé un peu plus tôt. Le taux moyen des avances à découvert des banques commerciales, qui était demeuré légèrement supérieur à 6% pendant un certain nombre d'années, s'est élevé à 7% en septembre 1976 (à la suite de la suppression des contrôles décidée en mars), puis à 7 ¾% et 8 ½% en mars et septembre 1977. Les taux du marché monétaire à court terme ont également augmenté en 1977 par rapport à 1976 et semblent avoir suivi une courbe ascendante pendant toute l'année. Le taux d'intérêt des effets de commerce de la plupart des secteurs a augmenté assez fortement au début de 1977, atteignant son maximum en mars, et il est resté dans l'ensemble plus élevé pendant le restant de l'année qu'il ne l'avait été en 1976.

Le resserrement des conditions monétaires s'explique dans une large mesure par la baisse de la contribution publique à la croissance de la base monétaire (tableau 10) consécutive au déclin brutal de l'importance des déficits publics entre 1975/76 et 1976/77 ainsi que, dans une moindre mesure, par la réorientation de la politique monétaire. Etant donné le calendrier des paiements d'impôts, une bonne partie de l'effet de la politique budgétaire sur les conditions monétaires s'est concentré au

Graphique 8 Indicateurs monétaires



1 Somme des créances des principales institutions financières (Banque de réserve, banques commerciales, caisse d'épargne, organismes de financement de l'élevage et de l'agriculture, sociétés de financement et des opérateurs du marché monétaire à court terme) sur les quatre secteurs de l'économie intérieure. Administration centrale, administrations locales, organismes de commercialisation et secteur privé. Cette somme mesure non pas le crédit intérieur total mais seulement le crédit accordé par ces institutions.

2 Moyenne pondérée des taux d'avances à découvert des banques commerciales.

3 Limite inférieure de l'éventail des taux offerts sur les effets commerciaux de première catégorie à 180 jours.

4 Taux d'intérêt sur le total des dépôts détenus par le marché monétaire public à court terme.

Source : Bulletin de la Banque de réserve.

deuxième trimestre, époque à laquelle un certain nombre de taux d'intérêts à court terme ont atteint leurs sommets. Au cours de cette période, deux mesures de politique monétaire ont été prises, la première étant d'adresser aux banques commerciales, en décembre 1976, une directive pour qu'elles réduisent le taux de croissance de leurs avances globales et, la deuxième, de relever les taux des prêts de la Banque de Réserve aux banques commerciales¹⁸. L'augmentation des plafonds fixés au total des crédits des banques commerciales a connu un ralentissement marqué après le sommet atteint en mars. Pour l'année qui s'est terminée en décembre 1977, ces plafonds ont augmenté de 12,2%, contre 23,3% pour l'année précédente, et au cours des six mois qui ont pris fin en octobre 1977, leur augmentation a été de 5%, contre 13,7% pour la même période en 1976. Comme il a été mentionné plus haut, l'utilisation des plafonds fixés pour les avances à découvert a sensiblement augmenté, de telle sorte que les prêts effectifs n'ont pas accusé de décélération très marquée. En fait, le crédit au secteur privé a continué d'augmenter assez fortement mais à un taux de plus en plus faible pendant l'année 1977. Ce phénomène, ainsi que les préoccupations que continuait d'inspirer le déficit persistant de la balance des paiements et le taux élevé de l'inflation, expliquent que l'orientation générale de la politique monétaire soit restée ferme jusqu'en septembre 1977¹⁹. Le niveau de l'activité interne ayant faibli au cours de la deuxième moitié de l'année, la croissance de M3 s'est ralentie, et s'est établie à 13,4% pour la période de douze mois ayant pris fin en septembre.

Tableau 10 Formation de la masse monétaire
Millions de dollars

Exercices se terminant en mars	1976	1977	1978
1 Déficit de l'État	1 002	506	697
2 Moins emprunts auprès du secteur privé non bancaire	91	213	177
3 Financement monétaire du déficit	911	393	520
Dont :			
a) Emprunts à l'étranger	287	130	265
b) Expansion des crédits intérieurs consentis à l'État par certaines institutions financières	624	263	255
Pourcentage de variation	(28.0)	(9.0)	(8.2)
4 Avances nettes de la Banque de Réserve aux organismes de commercialisation	12	31	30
5 Prêts au secteur privé	322	840	540
Pourcentage de variation	(13.0)	(29.0)	(14.3)
6 Expansion du crédit intérieur (3b + 4 + 5)	958	1 134	825
Pourcentage de variation	(18.0)	(18.0)	(11.3)
7 Variation de la position nette à l'égard de l'étranger de certaines institutions financières	-202	-103	100
8 Variation des postes résiduels	90	-123	-30
9 Variation de M3 (6 + 7 + 8)	846	908	895
Variation en pourcentage	(17.0)	(16.0)	(13.3)

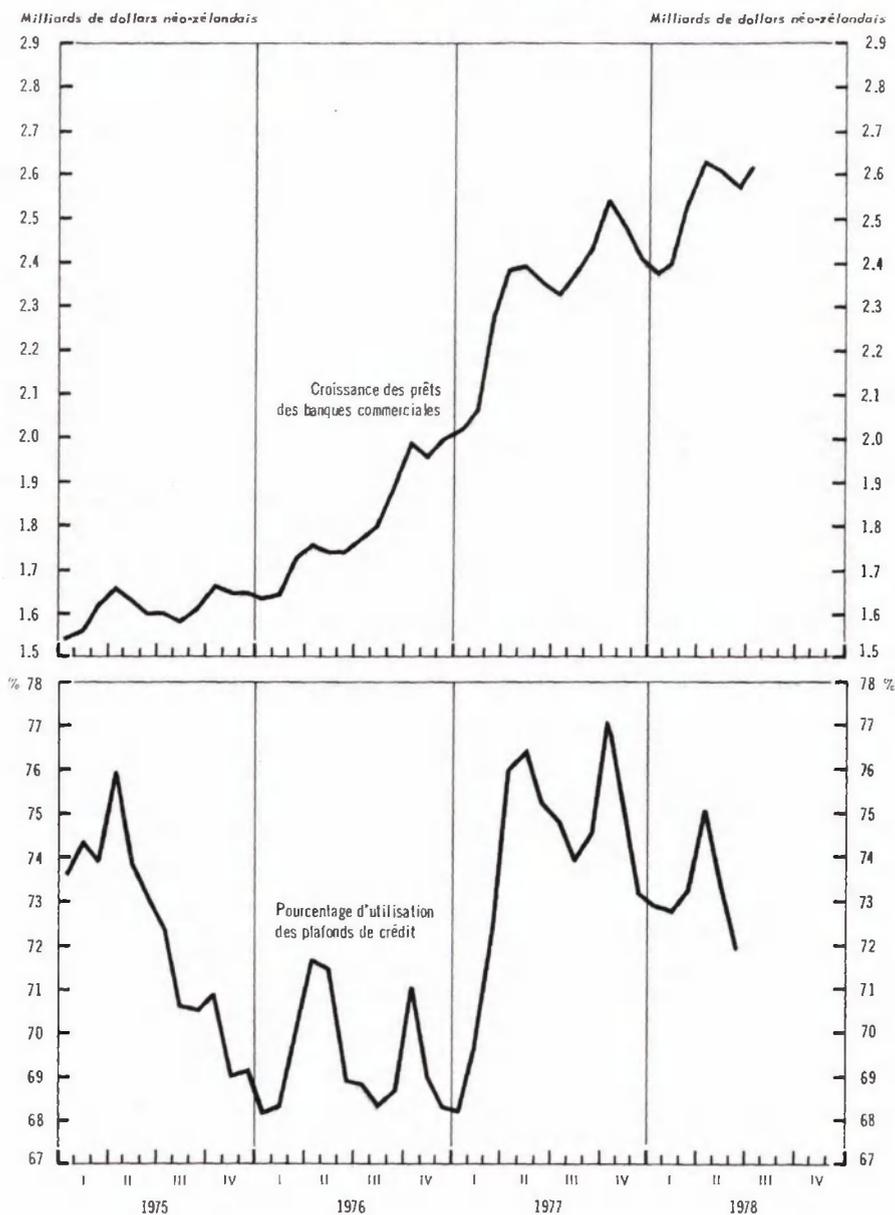
1 Avoirs à l'étranger moins totalité des exigibilités à l'égard de l'étranger.

Source: Budget et Bulletin de la Banque de Réserve.

18 Comme toutes les banques commerciales avaient maintenu leurs coefficients de réserve au-dessus du minimum requis, cette mesure visait essentiellement à indiquer les intentions de la Banque de réserve.

19 Au cours de l'année, la politique monétaire a été sélectivement assouplie, notamment pour les logements. Les prêts accordés par des institutions telles que les Caisses d'épargne ont donc continué de croître fortement.

Graphique 9 Indicateurs bancaires



Source : Bulletin de la Banque de réserve.

Parallèlement au réexamen de la politique budgétaire intervenu en octobre 1977, un certain nombre de mesures ont été prises pour lutter contre le resserrement des conditions monétaires :

- i) Les banques commerciales ont été priées d'accorder une priorité élevée à l'octroi de crédits pour le financement des niveaux de stocks existants. A cette fin, on a prévu d'assouplir quelque peu le système des coefficients de

réserves en autorisant les banques à conserver des réserves libres supplémentaires.

- ii) Les taux d'intérêts sur les bons à 1 et 2 ans ont été réduits de 1%, tandis que les taux sur les bons du Trésor ont été majorés d'un demi point (afin d'encourager leur emploi en vue de la ponction fiscale à venir)²⁰.
- iii) Le pourcentage des avoirs que les compagnies d'assurance sur la vie doivent détenir sous forme de titres du secteur public a été réduit de 1%.
- iv) La réduction de 2% du pourcentage des avoirs que les caisses d'épargne doivent détenir sous la forme de titres du secteur public, qui était prévue pour le 1^{er} janvier 1978, a été avancée au 31 octobre 1977 et les pouvoirs publics ont demandé à l'administration des postes d'utiliser jusqu'à 2% de ses dépôts totaux pour des prêts hypothécaires de deuxième rang et de rangs supérieurs.
- v) Un certain nombre de dispositions régissant la vente à tempérament ont été assouplies.

A la suite des mesures adoptées en octobre, on a enregistré un assouplissement des conditions monétaires qui a fait baisser tant les taux d'intérêt à court terme que les taux d'utilisation des avances à découvert. Néanmoins, la croissance des agrégats monétaires et des crédits consentis au secteur privé s'est ralentie, principalement en raison de la faiblesse de la demande. Corrigés des variations saisonnières, les prêts bancaires n'ont augmenté que de 1,7% dans la période de six mois qui a précédé mars 1978, et à la fin de cette période, ils étaient supérieurs de 10,6% à ce qu'ils avaient été un an plus tôt. En février 1978, la politique monétaire a été à nouveau assouplie, le pourcentage des avoirs que les sociétés de financement doivent détenir sous forme de fonds d'Etat étant réduit de même que le coefficient de réserve des banques commerciales. Les mesures prises en octobre et ultérieurement ont eu pour effet net, d'après le budget, d'accroître les prêts au secteur privé de 150 millions de dollars tandis que les remboursements effectués au titre du Wool Income Retention Account et l'arrivée à expiration du système de dépôt à l'importation ont libéré encore 50 millions de dollars²¹. Dès mars 1978, on a observé des signes très nets d'un assouplissement des conditions monétaires. Corrigé des variations saisonnières, M3 a augmenté de 3,7% au cours du deuxième trimestre, enregistrant ainsi sa plus forte augmentation trimestrielle depuis le dernier trimestre de 1976, et au cours du troisième trimestre la croissance de M3 s'est accélérée encore pour s'établir à 5%. Cette croissance s'explique avant tout par la stimulation monétaire accrue consécutive à l'application des mesures budgétaires, dont une large part a été financée par des emprunts contractés à l'étranger. Le crédit du secteur privé a aussi commencé à évoluer à un rythme rapide au cours du troisième trimestre. Au deuxième semestre de 1978, il est apparu que la croissance des facilités de crédit plafonnées des banques commerciales s'était accélérée tandis que les crédits du secteur privé et les grandeurs M1 et M3 augmentaient fortement.

Les pouvoirs publics ont fait paraître en août une directive sur la croissance des prêts au secteur privé, qui devra se situer entre 10 et 15% pour l'année s'achevant en mars 1979 et ils ont en outre annoncé que les coefficients de réserves des banques commerciales et des sociétés de financement seraient ramenés à un niveau plus neutre. De plus, les taux d'intérêt des titres publics à court terme ont été majorés afin d'encourager l'achat de ces titres par le secteur privé non bancaire et les institutions financières et de réduire ainsi l'incidence monétaire du déficit budgétaire et l'expansion potentielle

20 La Banque de réserve a également fait part de son intention d'introduire un système de dépôts compensatoires par lequel elle redéposerait auprès des banques commerciales les importantes entrées nettes de fonds enregistrés par l'administration en mars 1978.

21 L'effet conjugué de ces mesures (200 millions de dollars) paraît significatif lorsqu'on le compare à l'augmentation totale des crédits intérieurs du secteur privé, qui s'est établie à 620 millions de dollars pour l'année qui a pris fin en décembre 1977.

du crédit du secteur privé. La croissance de M3 a toutefois sensiblement progressé, atteignant 19,7% pour l'année se terminant en août 1978 et, d'après certaines indications, sa croissance d'une année sur l'autre devrait probablement dépasser 20% en mars 1979. En octobre et novembre de nouvelles mesures ont été prises pour limiter la croissance du crédit intérieur. Un nouveau titre d'Etat, le New Zealand Government Savings Stock²² a été introduit le 2 octobre. Il est destiné à attirer des souscriptions ne provenant pas du système bancaire. Au 15 novembre, 146 millions de dollars avaient été souscrits, dont 89 millions provenaient de particuliers et 17 millions de sociétés et d'autres institutions non financières. A la mi-novembre, les taux d'intérêt des bons du trésor ont été sensiblement majorés, de même que ceux des obligations à court terme de l'Etat.

Politique des salaires

Entre juillet 1974 et août 1977, les salaires et autres revenus des particuliers avaient fait l'objet d'un contrôle direct, dans le cadre de la Réglementation sur l'ajustement des salaires. Ce texte prévoyait des ajustements semi-annuels des salaires destinés à compenser les augmentations du coût de la vie, ainsi que des renégociations annuelles des conventions collectives. Les pouvoirs publics ont activement utilisé ces dispositions pour réduire la pression des coûts et promouvoir l'ajustement de la balance des paiements par le biais d'une réduction des revenus réels, en n'octroyant pas une pleine compensation des hausses de prix²³. En août 1977, cependant, les contrôles en vigueur depuis 3 ans déjà avaient conduit à de nombreuses anomalies, et notamment à l'érosion des écarts fondés sur la qualification. C'est pourquoi le gouvernement a décidé de supprimer la Réglementation sur l'ajustement des salaires à partir du 14 août 1977. Conformément à un nouvel accord rendu entre la Fédération des employeurs et la Fédération du travail, le gouvernement annonçait alors que les parties seraient libres de négocier les taux de rémunération à condition que les conventions soient appliquées pendant 12 mois. En outre, aux termes de la Loi sur les arrêts généraux sur les salaires adoptée vers la fin de 1977, la nouvelle Cour d'arbitrage²⁴ sera habilitée à entendre les requêtes des organisations centrales d'employeurs et d'employés ainsi qu'à annoncer des arrêts portant relèvement général des salaires pour couvrir les augmentations du coût de la vie.

Depuis l'expiration de ces contrôles, il y a eu une série complète de négociations salariales qui a commencé en octobre 1977, une augmentation générale des salaires décrétée en juillet 1978, puis le commencement d'une deuxième série de négociations salariales annuelles. La négociation collective annuelle de 1977-78 a abouti à une augmentation de base d'environ 7 1/2%, avec des augmentations plus fortes, allant jusqu'à 12%, pour les travailleurs qualifiés. Cette négociation a donc marqué une évolution vers la reconstitution des écarts de salaires. Toutefois, l'arrêt portant relèvement général de 7% des salaires, ne devait s'appliquer qu'aux 100 premiers dollars de rémunération hebdomadaire brute et l'augmentation ne pouvait donc pas dépasser 7 dollars par

22 Ce titre, dont le terme est de 5 ans, porte un taux d'intérêt de 11%. Parmi ses caractéristiques on note qu'il est remboursable avec préavis d'un mois à la Banque de réserve. Si le remboursement est effectué avant décembre 1979, le taux d'intérêt sera ramené à 8%, sinon c'est le taux de 11% qui sera appliqué.

23 Ainsi, en mars 1977, le Tribunal spécial des salaires, statuant sur une demande d'augmentation de 12,8% des salaires soumise par la Fédération du travail, et après avoir entendu diverses autres propositions, a annoncé un arrêt portant relèvement général des salaires de 6%. Cette mesure doit être mise en rapport avec l'augmentation de 8,8% des prix à la consommation intervenue au cours des neuf mois écoulés depuis le dernier arrêt.

24 La Cour d'arbitrage a été mise en place par la loi amendée de 1977 sur les relations professionnelles pour remplacer la Cour du travail et la Commission du travail institutées par la loi de 1973 sur les relations professionnelles.

semaine. Au départ, la Cour d'arbitrage avait pour intention de compenser totalement les hausses du coût de la vie pour les travailleurs les moins payés, de manière à diminuer les écarts de salaire. A l'heure actuelle deux conventions seulement ont été conclues dans le cadre des négociations salariales pour 1978-79. Cependant, comme elles concernent des secteurs importants, elles donnent vraisemblablement une indication assez précise des augmentations susceptibles d'être consenties dans les négociations ultérieures²⁵. La première convention conclue en juin s'est soldée par une augmentation de 11 ½% des salaires. La seconde prévoyait des augmentations se situant entre 8,6% et 10,1%.

Perspectives à court terme

Comme les pouvoirs publics sont préoccupés par l'importance du déficit budgétaire et par ses incidences financières, ainsi que par la position de la balance extérieure courante, on s'attend généralement que la politique néo-zélandaise prendra une orientation restrictive en 1979. Toutefois, le gouvernement n'a pas encore annoncé ses intentions pour 1979. Les prévisions ci-après s'appuient donc sur l'hypothèse technique d'une politique budgétaire inchangée pour l'exercice 1979/1980 et d'une politique monétaire assez libérale.

Dans ces conditions, l'actuelle orientation expansionniste de la politique devrait conduire à un redressement de la demande et de l'activité en 1979, surtout sous l'effet d'une reprise de la consommation privée. Les revenus disponibles ont déjà augmenté de manière considérable au cours de la deuxième moitié de 1978. Un certain nombre de facteurs particuliers ont contribué à ce phénomène. En premier lieu, un montant de quelque 180 millions de dollars est vraisemblablement venu s'ajouter aux revenus des personnes physiques au cours de cette période en raison de l'effet rétroactif des augmentations de salaire dans le secteur public. En second lieu, les pensions versées au titre du nouveau régime national des pensions ont été considérablement relevées en août 1978. Et en troisième lieu, les dégrèvements de l'impôt sur le revenu des personnes physiques annoncés dans le budget de juin sont entrés en application en octobre. En outre, une forte augmentation des revenus salariaux semble probable en 1979. La série des négociations salariales pour les douze mois se terminant en octobre 1979 a d'ores et déjà commencé et les conventions conclues à ce jour prévoient des majorations substantielles. Le résultat final des négociations devrait être une augmentation de base de 8% qui, si l'on tient compte du résultat possible de l'arrêt sur les salaires qui devrait intervenir vers le milieu de 1979 et d'un certain glissement des salaires, devrait conduire à une augmentation d'environ 16% des revenus salariaux pour l'ensemble de l'année 1979. Comme les revenus des entreprises, des agriculteurs et des autres catégories devraient aussi croître fortement, on prévoit que le revenu personnel disponible global augmentera de 15 ½% entre 1978 et 1979. Une certaine décélération du taux d'inflation d'une année sur l'autre semble probable, la progression des prix à la consommation s'établissant sans doute à 11% entre 1978 et 1979. Dans ces conditions, le revenu disponible réel des ménages devrait augmenter d'un peu plus de 4%. Si l'on suppose que le taux d'épargne reste sensiblement ce qu'il est actuellement, l'augmentation de la consommation privée en volume devrait se chiffrer à quelque 4 ½%.

Etant donné que la capacité inutilisée est probablement assez importante et que la confiance des milieux des affaires demeure faible, bien qu'elle s'améliore, la demande d'investissement privé ne devrait marquer qu'une très légère progression. D'après certaines indications, le déclin du nombre des nouveaux permis de construire a pris fin et

25 Les deux conventions conclues à ce jour sont le General Drivers' Award qui concerne les transports routiers et le Metal Trades Award qui concerne la métallurgie.

l'on prévoit pour 1979 une certaine augmentation du niveau de l'activité dans le bâtiment et la construction. Une progression modérée de l'investissement dans les machines et l'équipement peut ne pas être reflétée par les chiffres de la première étape du projet Maui. Aucune modification du volume des investissements publics n'est à prévoir et la consommation publique augmentera sans doute à un taux plus faible qu'en 1978. L'on devrait vraisemblablement assister à une certaine formation de stocks au fur et à mesure que les commerçants de gros et de détail reconstitueront leur coefficient stocks/ventes. La demande intérieure globale totale pourrait augmenter de 3 ¼% en 1979 contre ¾% seulement en 1978.

L'augmentation relativement forte de la demande intérieure devrait entraîner une augmentation rapide du volume des importations de biens et de services. En 1978, le volume des importations a été limité par deux éléments, le premier étant que les stocks existants ont été utilisés au cours de la première partie de l'année et le deuxième que l'effet de l'augmentation récente des commandes n'apparaîtra pour l'essentiel que dans les chiffres de 1979. On s'attend à une certaine reprise du volume des exportations; après avoir été relativement peu dynamiques en 1978, les exportations non traditionnelles devraient se redresser considérablement en 1979, en raison surtout de la reprise de la demande extérieure tandis que les exportations traditionnelles devraient croître à peu près à leur taux tendanciel, qui est de quelque 2%. De ce fait, l'évolution de la balance extérieure, entre 1978 et 1979, pourrait se traduire par une contribution négative de la croissance du PNB en termes réels, d'environ 1 ¾%. Au total, le PIB en termes réels devrait augmenter d'environ 2 ½ contre moins de 1% en 1978. La reprise de la production pourrait s'accompagner d'une légère réduction du taux de chômage, actuellement très élevé. En ce qui concerne le compte des opérations courantes, les mouvements prévus des exportations et des importations en volume contrebalanceront probablement et au-delà les effets de la légère amélioration des termes de l'échange, ce qui conduira à une augmentation marquée du déficit, qui devrait atteindre quelque 1 200 millions de dollars et passer ainsi d'un pourcentage de 5% du PIB en 1978 à un pourcentage de 6 ¾% en 1979.

Tableau 11 Perspectives à court terme

	Pourcentage de variation en volume	
	1978	1979
Consommation privée	1½	4½
Consommation de l'État	5	3
Investissement privé	-3	1
Investissement public	-1	—
Demande intérieure finale	1½	3½
Formation de stocks	-½	1
Demande intérieure totale	¾	4½
Exportation de biens et de services	2¾	3
Importations de biens et de services	2	9
Balance extérieure	—	-1¾
PIB	¾	2½
<i>Pour mémoire :</i>		
Prix à la consommation	11½	11
Déficit de la balance des paiements (en millions de dollars)	800	1 200

1 Contribution à la croissance.

Source: Estimations et prévisions du Secrétariat.

III LES PROBLEMES A MOYEN TERME

Depuis quatre ans, les responsables néo-zélandais de la politique économique se trouvent confrontés à des problèmes fondamentalement différents de ceux qui constituaient auparavant le domaine traditionnel de la régulation de la demande. Dans le passé, la politique économique visait essentiellement à stabiliser, par une action conjoncturelle, les revenus, l'emploi et les prix, compte tenu des impératifs de la balance des paiements. Mais, depuis 1974, en raison d'une succession de trop lourds déficits de la balance des paiements, l'orientation de la politique économique a changé : la priorité étant désormais accordée à la recherche des moyens propres à rétablir l'équilibre extérieur dans des conditions permettant le retour à une croissance régulière du revenu. La Nouvelle-Zélande n'est pas le seul des pays de l'OCDE qui ait été contraint de s'adapter à un environnement extérieur modifié, mais son problème d'ajustement dépasse sans doute par ses dimensions celui d'aucun autre de ces pays (tableau 12). On examinera ci-après les progrès accomplis jusqu'ici et les problèmes qui continuent de se poser aux pouvoirs publics.

Progrès réalisés dans la voie de l'ajustement

L'étude de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande parue en 1977²⁶ présentait des projections à moyen terme sur l'évolution probable de la balance des paiements jusqu'en 1985 en envisageant d'abord l'hypothèse d'un taux de croissance « lent » de 1% puis celle d'un taux de croissance « modéré » de 3%²⁷. Si le déficit de la balance courante pour 1978 semble devoir être plus faible que prévu (850 au lieu de 950 millions de dollars) la croissance du PIB aura également été moindre²⁸. Au cours des 18 derniers mois l'évolution de la conjoncture économique a donc été à peu près conforme aux relations définies dans les projections de 1977. Depuis 1974, le PIB réel a progressé en moyenne au rythme d'environ ¼% par an, ce qui implique une diminution du PIB par habitant de 1% par an. Durant la même période, la chute de la consommation réelle par habitant s'est chiffrée en moyenne à près de 3% par an²⁹. Cependant, cette contraction des revenus et de la consommation n'a que peu contribué à l'amélioration de la balance des paiements. Le déficit courant, qui avait atteint en 1974 le chiffre record de 1 126 millions de dollars, a été réduit puisque, d'après les estimations, il se situerait à 800 millions de dollars pour 1978; mais on prévoit que, du fait de l'orientation expansionniste de la politique actuelle de régulation de la demande, il augmentera à nouveau en 1979 pour se chiffrer à 1 200 millions de dollars environ. Exprimé en pourcentage du PIB, le déficit a davantage diminué, puisqu'il a été ramené de 12% à 5% du PIB entre 1974 et 1978 et qu'il devrait s'établir à 6¾% du PIB en 1979.

L'important déficit extérieur qui est apparu, est imputable, en partie, à l'essor des importations enregistré en 1973 et en 1974 et, en partie, à la forte détérioration des termes de l'échange intervenue en 1974. Il semble que, pour le moment, la première

26 Voir Etude de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande, juillet 1977, pages 34-39 et annexe I.

27 Ces projections ainsi que celles du New-Zealand Planning Council (Conseil de planification de Nouvelle-Zélande) sont présentées à l'annexe II.

28 L'hypothèse la plus importante retenue dans ces projections concerne les termes de l'échange. Leur évolution réelle a été à peu près semblable à l'évolution projetée, le chiffre le plus récent observé pour le 1^{er} trimestre de 1978 s'élevant à 77 (1957 = 100) alors que la moyenne prévue pour 1978 était de 78.

29 Mesurée par l'indice du volume des ventes au détail.

Tableau 12 Variation du revenu réel par habitant
dans certains pays de l'OCDE
Pourcentage de variation de 1973 à 1977

	Revenu réel	Population	Revenu réel par habitant	Incidence des termes de l'échange ¹	Revenu réel par habitant ajusté en fonction des termes de l'échange
Nouvelle-Zélande	1.1	4.8	-3.5	-8.0	-11.5
Australie	12.9	5.2	7.3	-0.1	7.2
Autriche	11.1	-0.1	11.2	0.0	11.2
Belgique	9.6	0.9	8.6	-2.2	6.4
Canada	13.7	5.4	7.9	1.7	9.6
Danemark	4.3	1.3	3.0	-3.1	-0.1
Finlande	5.1	1.6	3.4	0.8	4.2
France	11.0	1.9	8.9	-1.8	7.1
Allemagne	6.1	-0.9	7.1	-1.6	5.5
Grèce	12.2	3.5	8.4	-0.4	8.0
Irlande	15.1	4.6	10.0	-3.5	6.5
Italie	7.2	2.8	4.3	-4.7	-0.4
Japon	13.2	4.7	8.1	-4.2	3.9
Pays-Bas	8.7	3.1	5.4	-2.8	2.6
Norvège	15.9	2.1	13.5	-6.4	7.1
Espagne	9.4	4.8	4.4	-3.2	1.2
Suède	0.0	1.5	-1.5	-5.2	-6.7
Suisse	-2.9	-1.6	-1.3	0.2	-1.1
Royaume-Uni	-2.4	-0.2	-2.2	-2.7	-4.9
États-Unis	7.3	3.0	4.2	-1.4	2.8

Note : Le présent tableau est une version révisée du tableau qui figurait à la page 29 de la dernière étude de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande. Les principales différences sont les suivantes :

- les comparaisons vont jusqu'en 1977;
- un certain nombre de données ont été révisées;
- le nouveau tableau utilise le revenu réel et non le PIB réel comme base de calcul tenant compte ainsi des recettes et des paiements internationaux nets résultant des revenus de facteur et des transferts;
- il est fondé sur une méthode différente de calcul de l'effet des termes de l'échange sur le revenu (voir ci-dessous).

Le tableau a été établi à partir des comptes nationaux et des statistiques démographiques communiqués à l'OCDE par les pays Membres. Pour certains pays l'OCDE a utilisé pour 1977 des estimations.

1 Contribution en point de pourcentage au taux de croissance du PIB réel exprimée sous forme des effets des termes de l'échange sur le revenu. On a utilisé à cet effet la formule suivante de Geary :

$$ToT_t = \left[\frac{X_t}{\Delta P_{A_t}} - \frac{X_t}{\Delta P_{X_t}} \right] + \left[\frac{M_t}{\Delta P_{M_t}} - \frac{M_t}{\Delta P_{A_t}} \right]$$

où X_t et M_t représentent la valeur des exportations et des importations de biens et de services dans une année t .

ΔP_{X_t} et ΔP_{M_t} représentent les variations des prix à l'exportation et à l'importation dans l'année t (indice implicite des biens et des services)

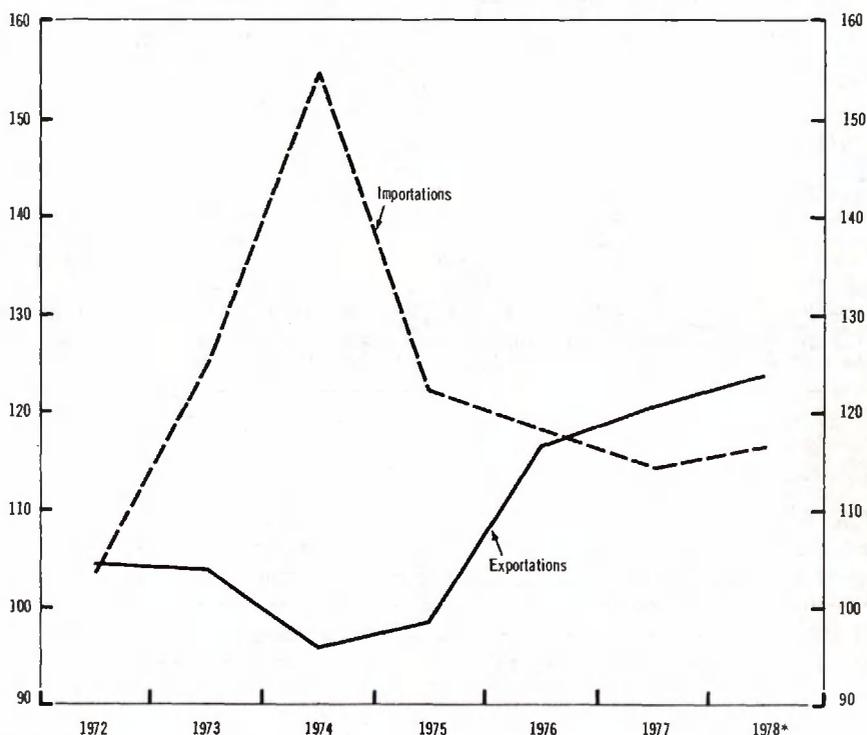
ΔP_{A_t} représente la variation de la moyenne des prix à l'exportation et à l'importation dans l'année t .

(Voir R. C. Beary, Introduction, Income and Wealth Series 9, 1961).

Les résultats pour chaque année allant de 1974 à 1977 ont alors été exprimés en pourcentage du revenu réel pour chacune de ces années. La somme cumulative de ces effets est indiquée au tableau.

cause du déficit ait été éliminée. En 1974, au sommet du cycle, l'excédent des importations en volume sur les exportations en volume dépassait de 60% son niveau de 1971, année où la balance extérieure était à peu près équilibrée (graphique 10). En 1977, les mesures prises avaient réussi à supprimer ce déséquilibre conjoncturel, importations et exportations étant devenues à peu près égales en volume surtout par suite d'une forte baisse des premières. En revanche, les progrès réalisés en vue d'éliminer la seconde cause du déséquilibre extérieur, c'est-à-dire la dégradation des termes de l'échange, semblent avoir été limités. Pour que la position de la balance extérieure courante redevenue satisfaisante, il faudrait que le volume des exportations dépasse substantiellement celui des importations. Or, non seulement cela n'a pas été le cas, mais la croissance des exportations n'a apporté qu'une faible contribution à la réduction du déséquilibre. Entre 1971 et 1978, les exportations en volume ont progressé de 2,9% par an

Graphique 10 Croissance du volume des exportations et des importations
Indice de l'exercice terminé en juin 1971 = 100



* Estimations du Secrétariat.

Source : Monthly Abstract of Statistics.

soit un taux de croissance plus rapide que celui des importations (2,1%) mais, néanmoins, très inférieur à celui des importations de la zone de l'OCDE pendant la même période (5,4%) ainsi qu'au taux d'expansion des exportations néo-zélandaises pendant les années 60, (4,3%). Ce sont les exportations non traditionnelles qui ont le plus progressé : près de 15% en moyenne par an (contre moins de 1% pour les exportations agricoles). Comme on l'a vu plus haut cette catégorie d'exportations a diminué au cours de la période de douze mois qui s'est terminée en juin 1978.

Le comportement des différents secteurs de l'économie durant la période de contraction du revenu national constitue un autre élément important du processus d'ajustement. Comme on le sait, au cours des quatre ou cinq dernières années, une redistribution considérable des facteurs s'est opérée, caractérisée notamment par une augmentation de la part des salaires dans le revenu national et une diminution de celle des revenus agricoles (tableau 13). Dans une certaine mesure, cette évolution a été dans le sens des tendances antérieures, mais le processus s'est manifestement accéléré au cours de ces dernières années. Même si l'on tient compte du fait que la croissance de la production et de l'emploi est plus faible dans le secteur agricole que dans les autres ainsi que des subventions et des allègements fiscaux dont a bénéficié le secteur

Tableau 13 Répartition du revenu national

Période de 12 mois se terminant en mars	Traitements et salaires	Autres revenus des particuliers	Revenu agricole	Revenu des sociétés
1953-57	54.0	..	16.2	11.7
1958-62	56.9	..	13.5	11.8
1963-67	57.4	..	10.9	13.6
1968-72	62.0	..	8.2	13.5
1973	62.7	19.6	10.7	14.1
1974	64.5	19.9	9.3	13.7
1975	70.4	21.0	5.7	12.1
1976	69.8	21.4	6.8	12.0
1977	68.2	21.3	7.6	11.7
1978	71.0	24.1	4.6	11.3

1 La somme des diverses parts peut excéder 100 ce qui indique que le revenu privé total est supérieur au revenu national. La différence correspond sensiblement au déficit de l'État.

2 La valeur locative des logements occupés par leur propriétaire, prestations de sécurité sociale et « postes résiduels ».
Source: *Monthly Abstract of Statistics* et Soumission de la Nouvelle-Zélande à l'OCDE.

agricole, force est de constater que la part du revenu agricole a diminué³⁰. Les deux autres caractéristiques probables de l'évolution de la répartition des revenus ont été l'augmentation de la part des prestations de nécessité sociale et des transferts et la stabilité relative de la part du revenu des sociétés, à moyen terme³¹. Cela semble indiquer que contrairement au secteur agricole le secteur des sociétés a été en mesure de protéger sa part dans le revenu du fait qu'il a pu répercuter les hausses de ses coûts.

Les problèmes de politique économique

La brève analyse présentée ci-dessus donne à penser que l'actuel déséquilibre extérieur de la Nouvelle-Zélande tient principalement à une dégradation des termes de l'échange. Comme on le sait, une détérioration des termes de l'échange correspond en termes de biens et de services à une réduction du pouvoir d'achat et en termes de comptabilité nationale à une baisse du revenu national. Lorsque cette détérioration est faible et semble avoir un caractère temporaire, il n'y a pas forcément lieu de prendre de vigoureuses mesures d'ajustement. Mais lorsqu'elle risque d'être durable, comme c'est le cas pour la Nouvelle-Zélande³², il convient d'adopter une autre politique si l'on veut

30 Entre 1951-52 et 1976-77, la production agricole a augmenté de 71,8% contre 124,4% pour la production totale, au cours de la période (le nombre d'exploitations agricoles est tombé de 90 000 à 68 000). En corrigeant la part du revenu agricole en fonction de la croissance plus faible de la production de ce secteur pour obtenir une « part de production » de référence, on aurait pu tabler sur une diminution de 15,7% à 12% environ de la part du revenu agricole dans le revenu total entre 1954-55 et 1976-77 (or, cette part s'établit actuellement à 7,6%). D'après les estimations, les avantages fiscaux, les aides directes, les subventions, et le crédit bon marché représenteraient environ 25% du revenu agricole net. Certaines de ces mesures sont en vigueur depuis de nombreuses années, par exemple les facilités d'accès au crédit; d'autres ont été progressivement intensifiées au fil des ans pour tenter de compenser la baisse de rentabilité du secteur agricole.

31 La part du revenu des sociétés a diminué depuis 1973, mais compte tenu de la gravité de la récession sa diminution ne paraît pas considérable.

32 Dans la précédente étude de l'OCDE, pp. 35-38, on s'était longuement interrogé sur la nature de cette évolution des termes de l'échange pour déterminer s'il s'agissait d'un phénomène permanent ou d'une tendance susceptible d'être inversée.

que la croissance reprenne à un rythme raisonnable sans que la situation de la balance des paiements n'exerce de contrainte majeure. En effet, pour résoudre son problème de déséquilibre extérieur, la Nouvelle-Zélande peut, soit accélérer l'expansion des importations, soit freiner le rythme de progression de ses importations. Le choix de la marche à suivre implique certes que des décisions politiques et économiques délicates soient prises en ce qui concerne la structure souhaitable de l'économie. Cependant, le problème le plus grave qui se pose aux responsables de la politique économique est, semble-t-il, celui de savoir comment répartir la baisse du revenu national au cours du processus d'ajustement si l'on veut que la production puisse croître à un rythme soutenu à moyen terme. On examinera ci-dessous brièvement les différentes possibilités d'action qui semblent s'offrir aux pouvoirs publics néo-zélandais.

Bien que des efforts considérables aient été déployés dans le passé pour freiner la croissance des importations afin de rétablir l'équilibre extérieur, il est douteux à moyen terme que l'on puisse aller plus loin dans cette voie. Normalement, pour réduire les importations on restreint la demande globale et c'est ce qui a été fait en Nouvelle-Zélande au cours de ces dernières années³³. Les arguments qui militent contre le recours à cette méthode, en tant que principal instrument de l'ajustement sont bien connus et ont trait notamment à la perte de production et d'emplois qui en résulte, au caractère essentiellement provisoire de cette solution, ou encore, aux coups de frein et d'accélérateur successifs qu'elle implique. On a également proposé la mise en œuvre de mesures sélectives de réduction des importations comme le resserrement du contrôle des importations, mais on voit difficilement comment on pourrait freiner davantage les importations sans porter atteinte à la capacité productive de l'économie. Plus de 85% des achats de la Nouvelle-Zélande à l'étranger sont constitués de matières premières ou de biens intermédiaires qui sont nécessaires au processus de production, les importations néo-zélandaises étant essentiellement destinées à compléter la production intérieure et non pas à s'y substituer. En outre, cette solution présente le même inconvénient que la précédente, à savoir qu'elle engendrerait un processus qui limiterait davantage encore les possibilités d'ajustement de la production néo-zélandaise à un environnement extérieur en évolution (voir ci-dessous). On peut donc dire de façon générale qu'il n'y a guère de possibilités de réduire davantage les importations mais cette constatation doit être assortie d'une réserve importante qui concerne les perspectives que laisse entrevoir la mise en exploitation du gaz de Maui vers 1985. Selon l'utilisation qui sera faite de ce gaz, son exploitation se traduira ou bien par une réduction importante et durable des importations ou bien par une forte augmentation des exportations ou bien encore par ces deux phénomènes à la fois. D'après les estimations actuelles, la valeur marchande brute de la production annuelle du gaz de Maui pourrait se situer aux alentours de 500 millions de dollars aux prix courants³⁴. L'entrée en exploitation du gaz de Maui entraînera donc tôt ou tard une réduction des contraintes liées à la balance des paiements mais sa contribution à la solution du problème dynamique décrit ci-dessous est plus problématique.

33 Dans cette étude, comme dans la précédente, on parle de politique de réduction de la dépense (déflation de la demande) et de politique de redistribution des dépenses (il s'agit de mesures visant à transférer des ressources du secteur dont la production ne fait pas l'objet d'échanges internationaux vers le secteur de l'exportation ou vers celui du remplacement des importations). Ces termes sont utilisés pour des raisons pratiques et le second en particulier recouvre un grand nombre de mesures possibles, notamment les variations du taux de change, les incitations à l'exportation, les droits de douane, les contingents, etc. Ces termes ont été employés par H.G. Johnson dans « Towards a General Theory of the Balance of Payments » *International Trade and Economic Growth*, Cambridge; Harvard University Press, 1961, pp. 153-168.

34 Les problèmes techniques et les coûts de l'exploitation du gaz de Maui sont encore à l'étude. Diverses solutions ont été proposées pour l'utilisation du gaz; celles qui retiennent actuellement l'attention consistent à fabriquer du méthanol pour le mélanger à l'essence ou à fabriquer de l'essence synthétique.

La seconde solution, c'est-à-dire une croissance plus rapide des exportations, semble, dans une optique à plus long terme, offrir bien davantage de possibilités de procéder à un ajustement des ressources. Malheureusement, par suite de l'évolution rappelée ci-dessus, la chute du revenu national enregistrée au cours de ces dernières années s'est trouvée répartie de telle façon qu'elle a découragé la production pour l'exportation. Le secteur agricole qui représente plus de 75% des exportations totales est celui qui a supporté la plus grande part de cette diminution du revenu et, partant, de la baisse de rentabilité. En outre, depuis le milieu de 1977, les produits manufacturés qui viennent au second rang des exportations ont amorcé un recul et il est difficile de dire s'il ne s'agit que d'un phénomène temporaire. Le New Zealand Planning Council³⁵ a estimé que, pour obtenir une croissance modérée du PIB en termes réels (3% par an) et rétablir l'équilibre extérieur (c'est-à-dire ramener le déficit courant à 2 ½% du PIB) d'ici à 1983, le volume des exportations devrait augmenter d'au moins 5% par an. Selon lui, ce résultat pourrait être obtenu par une augmentation de 2% par an des exportations traditionnelles et de 10% des exportations non traditionnelles. Cette accélération projetée de la croissance des exportations correspond à celle que l'on attendrait d'un pays désireux d'ajuster sa balance des paiements. Toutefois, les progrès réalisés à ce jour restent en-deçà, tant de ceux qui auraient été nécessaires pour atteindre cet objectif que des résultats enregistrés en moyenne dans le passé³⁶.

Il est probable que la médiocrité des résultats à l'exportation et la rentabilité insuffisante de l'activité exportatrice tiennent à deux causes principales :

- i) La Nouvelle-Zélande s'est ressentie du marasme de la demande extérieure et de la perte de certains de ses débouchés traditionnels. Ceci ne signifie pas que les volumes produits ne peuvent être vendus mais simplement qu'ils doivent l'être à des prix inférieurs³⁷. De sorte que la baisse des termes de l'échange, qui est imputable aux exportations, se répercute d'abord sur les revenus des exportateurs et, partant, sur celui du secteur agricole. Les exploitants ne sont donc pas incités à accroître leur production ou à augmenter leurs troupeaux parce que, par rapport à la hausse des coûts intérieurs, le niveau actuel des prix à l'exportation, convertis en monnaie locale, est trop faible pour garantir une rentabilité suffisante et les perspectives d'évolution sont trop incertaines.
- ii) A plus long terme, la rentabilité du secteur exportateur, à forte prédominance agricole, peut s'atténuer rapidement du fait de l'évolution dans les autres secteurs. Lorsque la répartition des facteurs se modifie en faveur du secteur exportateur, rien n'empêche les autres secteurs de l'économie de s'approprier le bénéfice de l'amélioration de sa rentabilité par le biais des hausses de prix entraînées par des augmentations de salaires supérieures aux gains de productivité. Par rapport à la plupart des autres pays, la Nouvelle-Zélande possède un secteur intérieur relativement développé et largement

35 *Planning Perspectives 1978-1983*, New Zealand Government Printer, mars 1978. Les projections présentées dans ce document ont un caractère normatif, c'est-à-dire qu'elles définissent le sentier de croissance qu'il conviendrait de viser comme objectif. Par contre, les projections présentées dans l'Étude de l'an dernier sur la Nouvelle-Zélande avaient un caractère conjoncturel car elles indiquaient les résultats auxquels permettraient d'aboutir deux sentiers possibles de croissance du PIB dans l'hypothèse où la structure de l'économie resterait la même. Pour une comparaison des deux séries de projections, voir *Planning Perspectives*, page 27 à 33 et appendice B. Voir aussi l'annexe II de la présente étude.

36 Dans le cas des exportations non traditionnelles, les résultats obtenus jusqu'au milieu de 1977 ont été supérieurs aux objectifs visés mais depuis lors ils sont restés en-deçà de ces objectifs.

37 Le processus est en réalité plus compliqué. La perte de certains débouchés traditionnels conduit à vendre sur d'autres marchés où les bénéfices risquent d'être plus faibles. En outre sur ces autres marchés, les exportations néo-zélandaises peuvent se trouver en concurrence avec des excédents de production provenant de pays dont les marchés se sont fermés à la Nouvelle-Zélande.

isolé de la concurrence étrangère. Outre les secteurs traditionnels de l'économie dont la production ne fait pas l'objet d'échanges internationaux tels que le bâtiment, le secteur public, les transports intérieurs ainsi qu'un certain nombre d'industries de services, la Nouvelle-Zélande possède un secteur de remplacement des importations qui, lui aussi, est pratiquement aussi bien protégé de l'influence des prix extérieurs. Cette protection est assurée, non seulement au moyen de droits de douane élevés, mais aussi grâce à un recours très large aux contingents d'importations³⁸. De sorte que dans ce secteur³⁹, comme dans le secteur plus traditionnel dont la production ne fait pas l'objet d'échanges internationaux (au total, environ 75% de la production nationale) les entreprises peuvent répercuter sur leurs prix de vente toutes les hausses de coûts intervenues, par exemple, au niveau des salaires ou des importations, sans avoir à redouter la concurrence étrangère. En réalité, il se peut que du fait de certains facteurs institutionnels, il leur soit plus facile encore de répercuter les hausses de coût. Le Système du contrôle des prix est tel « qu'il favorise, pour ainsi dire, l'augmentation des coûts »⁴⁰ et les mécanismes actuels de détermination des salaires sont tels qu'il est pratiquement impossible de ne pas répercuter intégralement les hausses de prix sur les salaires. Le seul à ne pas pouvoir répercuter ses hausses de coûts est le secteur exportateur dont les prix sont déterminés sur les marchés mondiaux. De ce fait, sauf pendant les périodes où ces prix atteignent des niveaux exceptionnellement élevés, le secteur des exportations (traditionnelles et non traditionnelles) peut s'attendre à voir ses coûts augmenter plus vite que ses prix. Il s'agit en fait d'une évolution tendancielle⁴¹ qui s'est poursuivie de façon presque ininterrompue depuis la seconde guerre mondiale mais qui constitue un handicap particulièrement grave à une époque où, comme c'est actuellement le cas, l'économie se trouve placée devant la nécessité de procéder à un ajustement de grande ampleur.

C'est ce deuxième élément qui soulève le plus de difficultés et qui menace d'enfermer la Nouvelle-Zélande dans un cercle vicieux qui freinerait, à la fois, sa croissance et ses exportations. A première vue, il semblerait qu'un pays, où la demande intérieure n'augmente plus depuis quatre ans, dont le déficit extérieur courant reste important et où l'on observe une diminution de la rentabilité du secteur exportateur, souffre des effets d'un taux de change surévalué. Mais, en fait, tant que le secteur intérieur restera aussi protégé qu'il l'est actuellement, tout accroissement de la rentabilité du secteur exportateur qui résulterait d'une dévaluation de la monnaie risquerait d'être soumis à un phénomène d'érosion rapide. On connaît bien les mécanismes qui entreraient alors

38 Malheureusement, il n'existe pas de formule normalisée pour mesurer le degré de protection conféré au secteur de remplacement des importations par le système des contingents. En Nouvelle-Zélande, l'examen de *Import Licensing Schedule 1978/79* (Liste des licences d'importations) montre que la plupart des produits rangés dans les rubriques 5 à 8 de la CTCI font l'objet de contingents d'importation mais d'autres catégories d'importations, telles que les produits alimentaires transformés, les alcools, les tabacs, les produits du bois et les produits pétroliers (à l'exclusion du pétrole brut), sont également contingentés. Une estimation très sommaire du Secrétariat donne à penser qu'environ 50% des importations en valeurs sont contingentés. Comme on le sait, cette mesure sous-estime le degré de protection puisque le régime des contingents a pour effet de limiter la valeur des importations qui y sont soumises.

39 Ci-après désigné comme le secteur intérieur de l'économie.

40 *New Zealand's Economic Trends and Policies*, Part II, conclusions of the Economic Monitoring Group, Welling, septembre 1978.

41 Ceci ressort clairement du tableau 13 sur la répartition des facteurs. Le niveau des rémunérations des salariés, de même que celui des bénéfices des sociétés sont presque exclusivement déterminés par le secteur intérieur. Au cours de ces cinq dernières années, la part du premier facteur, c'est-à-dire, le revenu du travail, a fortement augmenté; quant à la part du deuxième, c'est-à-dire le revenu des sociétés, sa baisse a été relativement faible, compte tenu de l'ampleur de la récession.

en jeu. La hausse des prix à l'importation entraînerait des hausses de salaires, qui se répercuteraient à leur tour sur les prix, de sorte que la perte de revenu subie, dans un premier stade, par le secteur intérieur se trouverait ainsi compensée au lieu d'aboutir à l'augmentation visée de la rentabilité du secteur exportateur⁴². Dans ces conditions, l'amélioration de la rentabilité du secteur exportateur pourrait être de si brève durée qu'étant donné la longueur des délais qui s'écoulent avant que la production puisse augmenter il pourrait ne pas y avoir de réaction du côté de l'offre. Il en découle une conséquence importante, à savoir, qu'une réduction des importations obtenue par des mesures comme un renforcement du système des contingents n'aurait au mieux qu'un effet favorable éphémère sur la balance des paiements. A plus long terme, une telle mesure aggraverait inévitablement la situation en isolant encore davantage le secteur intérieur, ce qui contribuerait à accentuer encore la baisse tendancielle de la rentabilité du secteur exportateur⁴³.

IV CONCLUSIONS

La précédente étude de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande — qui contenait aussi une analyse des perspectives à court terme — aboutissait à deux conclusions principales : la première était que l'ajustement de la balance des paiements représentait le principal problème à surmonter pour que l'économie puisse retrouver un sentier de croissance régulière. La deuxième était que pour parvenir à ce résultat, il convenait d'appliquer une politique générale de redistribution des dépenses, de façon à orienter les ressources vers le secteur exposé à la concurrence étrangère et surtout celui de l'exportation et à ne pas s'en remettre uniquement à la politique de réduction des dépenses pour réaliser l'ajustement. Depuis que ces conclusions ont été formulées il y a dix-huit mois, il s'est produit trois faits importants qui tendent à les confirmer :

- i) Le chômage a progressé sensiblement à partir du deuxième semestre de 1977.
- ii) La politique de régulation de la demande a été profondément modifiée devenant expansionniste après avoir été restrictive.
- iii) La croissance rapide des exportations non traditionnelles a cessé.

Cette évolution a à la fois clarifié les problèmes à résoudre et fourni de nouveaux éléments pour l'évaluation de la politique économique. La progression du chômage a mis en évidence l'affaiblissement du marché du travail qui était inévitable dans une période de croissance économique zéro et de politique de réduction des dépenses. Comme nous l'avons vu plus haut, la baisse des taux d'activité, l'émigration nette et une certaine rétention de main-d'œuvre avaient dissimulé pendant un certain temps cette faiblesse du marché du travail que l'augmentation du chômage a ensuite mise en évidence. Le revirement intervenu dans la politique de régulation de la demande indique effectivement que de l'avis des autorités, la possibilité d'utiliser une réduction des dépenses comme moyen principal d'ajustement a atteint ses limites. L'un des inconvénients bien connus du recours à ce moyen d'ajustement est qu'il y a toujours un risque de marche arrière étant donné que la nature même de la régulation de la

42 Autrement dit, il serait possible de procéder à une dévaluation nominale de la monnaie, mais il ne pourrait s'agir, dans les circonstances actuelles, d'une dévaluation en termes réels.

43 Tout en réduisant directement la rentabilité au moment de la mise en place des nouveaux contingents du fait de l'accroissement du coût des facteurs de production importés auparavant que cela entraînerait.

demande est d'être fondée sur des coups de frein et des coups d'accélérateur successifs. Le recul des exportations non traditionnelles depuis le milieu de 1977 a aussi clarifié les données du problème de la stimulation des exportations. Il y a dix-huit mois lorsque cette catégorie d'exportations progressait rapidement et que les exportations traditionnelles marquaient le pas, on pouvait soutenir que l'expansion des exportations non traditionnelles était le remède idéal pour peu qu'elles soient encouragées de façon sélective. Maintenant que ces deux catégories d'exportations croissent à un rythme inférieur aux tendances passées ou aux objectifs actuels, il semble clair que des mesures plus fondamentales doivent être prises pour apporter un stimulant durable aux exportations en général.

Dans l'optique d'un ajustement efficace de la balance des paiements, l'orientation expansionniste actuelle de la politique de régulation de la demande semble manifestement inadaptée à l'objectif à moyen terme. Comme nous l'avons vu plus haut, la Nouvelle-Zélande a eu très largement recours à des mesures de réduction des dépenses au cours des dernières années et il est compréhensible que les autorités aient jugé trop élevé le coût de ces mesures pour l'emploi. Cependant, l'importance du revirement de la politique de régulation de la demande semble difficile à justifier. Une politique budgétaire qui implique un déficit du budget équivalent à 8,5% du PIB en 1978/79 (alors que le déficit projeté dans les prévisions budgétaires initiales pour 1977/78 n'était que de 2,5%) et une situation monétaire telle que la masse monétaire pise dans son sens large devrait d'après les prévisions progresser de plus de 20% pendant l'exercice budgétaire en cours font, semble-t-il, courir le risque d'une grave détérioration des paiements extérieurs et de l'évolution des prix. La reprise d'activités revêtira probablement la forme d'une puissante et éphémère expansion par la consommation qui pourrait rapidement entraîner une envolée des importations et dont la solidité n'inspirera probablement pas une confiance suffisante pour entraîner une reprise de l'investissement.

Toute analyse de problèmes de l'ajustement à moyen terme doit partir de la constatation que la détérioration des termes d'échanges de la Nouvelle-Zélande est en partie imputable au fait que les produits néo-zélandais sont exclus de marchés auxquels ils auraient eu normalement accès si les relations commerciales avaient été fondées sur des considérations purement rationnelles de coûts comparatifs. Pour que le revenu réel mondial soit le plus élevé possible, il serait évidemment préférable que la charge de cette partie de l'ajustement pèse non pas sur la Nouvelle-Zélande mais sur d'autres pays. La Nouvelle-Zélande peut certes s'efforcer d'améliorer son accès aux marchés par des négociations commerciales ou au moins de maintenir sa position actuelle, mais la marge de manœuvre dont elle dispose dans ce domaine est de toute évidence assez limitée. Il serait paradoxal que la Nouvelle-Zélande qui est déjà confrontée en tout état de cause à d'importants problèmes d'ajustement ait en outre à supporter une charge supplémentaire du fait de son exclusion de marchés mondiaux. Ce serait aussi de toute évidence contraire aux intentions exprimées par le Conseil de l'OCDE réuni au niveau des Ministres en juin 1978 puisque les Ministres se sont mis d'accord sur la nécessité d'une politique positive d'ajustement et sur le fait qu'il faut éviter de maintenir des secteurs à faible productivité par le recours à des barrières commerciales et autres.

Comme nous l'avons vu plus haut, le problème fondamental auquel la Nouvelle-Zélande doit faire face consiste à trouver le moyen d'ajuster son économie pour rétablir l'équilibre extérieur dans des conditions qui permettent le retour à une croissance régulière. Le déséquilibre extérieur actuel est un problème de caractère essentiellement dynamique qui était présent bien avant le début de la période de fléchissement économique actuel bien que sous une forme moins aiguë. Tant que l'économie évoluera d'une façon qui entraîne un affaiblissement de la rentabilité du secteur des exportations, il est probable que la Nouvelle-Zélande continuera à connaître une situation

caractérisée par des exportations insuffisantes, une croissance lente et un taux d'inflation relativement élevé. Il en découle qu'une diminution durable des importations résultant soit de mesures sélectives soit de la déflation de la demande ne contribuerait pas à résoudre le problème fondamental. Cette solution ne viendra pas non plus du gaz des Maui qui aura pourtant des conséquences très bénéfiques pour l'économie lorsqu'il entrera en exploitation car il permettra de remplacer des importations et peut-être aussi d'accélérer la croissance des exportations. L'expérience de certains autres pays Membres montre en effet que la mise en valeur de ressources énergétiques analogues ouvre la perspective d'un revirement durable des mouvements commerciaux sans résoudre pour autant le problème dynamique d'ajustement. En conséquence, il importe de reconnaître que l'existence du gaz des Maui — aussi considérables que semblent être les réserves — doit être considérée en quelque sorte comme un atout supplémentaire qui devrait faciliter la mise en œuvre des mesures positives d'ajustement mais qui n'en supprime pas la nécessité.

Le principal moyen de rééquilibrer la balance extérieure consiste à encourager une croissance plus rapide des exportations par des mesures budgétaires telles que des subventions, des incitations ou des dégrèvements fiscaux ou par la dévaluation de la monnaie. Jusqu'à présent, les autorités ont eu essentiellement recours aux mesures budgétaires pour redresser la situation en matière de rentabilité des exportations. L'évolution des exportations montre à l'évidence que cela a été insuffisant bien que la situation eut été sans aucun doute bien pire sans ces mesures. En outre, cette méthode a d'importantes conséquences pour la politique budgétaire. Le coût budgétaire du système actuel de subventions, d'incitations et d'exonération fiscale est déjà considérable et si les mesures de ce type devaient être sensiblement étendues, il en résulterait une situation intenable pour les finances publiques. En outre, la modification ainsi obtenue de la part du secteur de l'exportation dans le revenu peut être soumise à un phénomène d'érosion sensiblement analogue à celui qui est décrit ci-dessus à propos de la dévaluation.

Le moyen classique pour remédier aux difficultés de la Nouvelle-Zélande est la dévaluation de la monnaie. Celle-ci présente l'avantage de toucher dans les mêmes proportions toutes les activités d'exportation et aussi d'encourager le remplacement des importations dans toute l'économie (encore que les avantages soient beaucoup plus réduits en ce qui concerne les importations). Cependant, la dévaluation comporte aussi un risque important: lorsqu'il existe comme en Nouvelle-Zélande, un aussi vaste secteur intérieur isolé de l'étranger, rien n'empêche pratiquement les majorations de coûts de se répercuter sur les prix (sauf dans le secteur de l'exportation) ce qui annule les gains de rentabilité obtenus à l'origine. Cela vaut particulièrement lorsque la régulation de la demande a comme à l'heure actuelle une orientation fortement expansionniste. Pour que le résultat d'une dévaluation puisse être sauvegardé, le secteur intérieur doit être soumis à des contraintes. Normalement, l'élément de remplacement des importations se régularise de lui-même sous l'effet de la compétition de l'étranger tandis que le secteur intérieur est soumis à la discipline qu'exerce une régulation de la demande orientée dans un sens peu libéral. Dans le cas de la Nouvelle-Zélande, la deuxième de ces conditions pourrait être remplie en temps voulu dans la mesure où la politique budgétaire et monétaire serait modifiée par rapport à son orientation extrêmement expansionniste actuelle. La réalisation de l'autre condition qui concerne la concurrence à l'étranger nécessite de toute évidence une certaine transformation structurelle. A cet égard, le système actuel de contrôle quantitatif des importations ne sert pas bien les intérêts du pays. Lorsque des mesures sont appliquées pour continger les importations, il n'importe guère que les prix intérieurs augmentent beaucoup plus vite que les prix extérieurs puisque les producteurs nationaux sont à l'abri de la menace que constituerait une intensification de la concurrence de produits importés. Les droits de

douane même élevés n'aboutissent pas à un tel degré d'isolement. Même si les restrictions quantitatives étaient supprimées, l'industrie néo-zélandaise resterait protégée par un tarif douanier qui a été récemment modifié de façon à pouvoir lui offrir à lui seul une protection suffisante compte tenu de sa structure actuelle. Il y aurait peut-être lieu pour la Nouvelle-Zélande d'examiner les effets de ce tarif sur l'efficacité de la répartition des ressources mais c'est là un problème distinct qui déborde le cadre de la présente étude. Une autre condition importante au succès de la dévaluation (ou de toute forme de politique visant à modifier l'équilibre entre les secteurs) est comme chacun le sait que les hausses de salaires soient endiguées. La Nouvelle-Zélande a réussi à obtenir ces résultats pendant plusieurs années marquées par le processus d'ajustement qui a immédiatement suivi les années d'essor conjoncturel de 1973 et 1974, mais, depuis quelque temps, on assiste au retour à une situation bien connue où toute hausse de prix est rapidement répercutée sur les salaires. D'ailleurs, si l'on en juge d'après le niveau des accords salariaux conclus au deuxième semestre de 1978, il ne semble pas que l'actuel système à deux étages de fixation des salaires contribue à établir un rythme de hausse des salaires plus compatible avec une meilleure stabilité des prix et avec les exigences de la balance des paiements.

Si l'on fait la somme de tous ces éléments, l'examen des options qui s'offrent à la Nouvelle-Zélande démontre qu'il n'existe aucune politique ou combinaison de politiques qui puisse à elle seule résoudre le problème de l'important déséquilibre extérieur. Les modifications récemment intervenues dans la conduite de la politique monétaire et leurs heureux résultats démontrent que des ajustements sont possibles mais si de nouveaux progrès ne sont pas réalisés dans la mise en œuvre d'une politique de transformation structurelle, il semble probable que le niveau de vie continuera à être sérieusement compromis, que les taux d'inflation resteront relativement élevés et que l'atonie du marché du travail persistera. A court terme, la mesure la plus indispensable consiste semble-t-il à resserrer un peu la régularion de la demande de façon à limiter la détérioration probable des comptes extérieurs et à réduire les risques inflationnistes que comporte le haut degré de liquidité de l'économie. La condition essentielle à un retour à un taux de croissance raisonnable et régulier est à moyen terme que l'on réussisse à inverser la tendance à la diminution de la rentabilité du secteur des exportations. A cet égard, le remède classique d'une dévaluation du taux de change semble à bien des égards être la réponse appropriée à la solution des problèmes à plus long terme, mais dans la situation actuelle marquée par l'isolement du secteur intérieur pour des raisons institutionnelles ses effets seraient forcément érodés par des hausses de coûts. En fait, l'une des conditions essentielles pour obtenir un ajustement par la redistribution des dépenses est, semble-t-il, que le secteur des produits de remplacement des importations soit exposé aux contraintes exercées par les mouvements des prix mondiaux, par exemple, par le recours à des droits de douane plutôt qu'à des restrictions quantitatives. En même temps, il convient de souligner que la tâche à laquelle doit faire face la Nouvelle-Zélande serait moins lourde dans un environnement extérieur plus favorable, caractérisé par un abaissement des barrières de protection placées devant les principales exportations néo-zélandaises.

PAGE BLANCHE

Annexe I

EVOLUTION RÉCENTE DE LA POLITIQUE DE RÉGULATION MONÉTAIRE

La première étude économique de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande publiée en avril 1975 contenait une description détaillée du secteur financier et de la mise en œuvre de la politique monétaire¹. Depuis la date où cette étude a été publiée, le cadre de la politique monétaire a subi un certain nombre de changements importants. On trouvera, dans la présente annexe, une description des changements de structure du système financier, qu'il était difficile d'inclure dans la section relative à la politique monétaire de l'Étude économique.

Une politique monétaire de contrôle direct

La régulation monétaire en Nouvelle-Zélande est traditionnellement assurée par voie d'intervention administrative directe dans le fonctionnement des institutions financières. Les « Interest on Deposits Regulations » (Décrets réglementant les intérêts des dépôts) de 1972 fournissent une excellente illustration de cette méthode. Ces décrets fixaient les taux d'intérêt maximums que les établissements de dépôts tels que les banques commerciales, les caisses d'épargne, les sociétés de financement et les sociétés de prêts à la construction étaient autorisés à verser. Outre le contrôle des montants et de la rémunération des dépôts, il existait diverses règles qui fixaient le montant minimum d'avoirs sous forme de titres du secteur public que devaient détenir les caisses d'épargne, les sociétés de prêts à la construction, les compagnies d'assurances, les sociétés de financement, les caisses de retraite et les opérateurs du marché monétaire officiel à court terme². Des réglementations fixaient le taux des avances à découvert des banques commerciales ainsi que leur coefficient mensuel d'avoirs de réserve³.

Inconvénients du système de contrôle direct

Outre que l'on peut s'interroger sur la logique économique d'une politique qui impose des taux d'intérêt faibles dans des périodes d'inflation importante et accélérée, le système des contrôles directs soulève un certain nombre de difficultés sur le plan pratique.

- i) Les institutions soumises au contrôle étant moins bien placées que les autres pour attirer des fonds, il s'est produit un déplacement des dépôts et des crédits vers le secteur non contrôlé. Il en est résulté une forte diminution du champ d'application de la politique monétaire puisque la part du secteur soumis à son contrôle a diminué dans le total.
- ii) Cette évolution a entraîné la nécessité d'imposer de nouveaux contrôles visant à étendre le champ d'application de la réglementation officielle à des secteurs qui y échappaient précédemment. Cette extension des contrôles a à son tour provoqué la création ou le développement de toute une série d'institutions échappant à leur champ d'application. Ce processus a tour à tour mis en jeu des sociétés de financement, des sociétés de vente à tempérament, le marché des effets commerciaux, le marché des prêts notariés et le mécanisme des prêts fournisseurs.
- iii) Ce déplacement des ressources des institutions financières de type classique vers des organismes plus marginaux entraîne des inconvénients à la fois pour les emprunteurs et pour les prêteurs. Ainsi, les premiers peuvent se voir imposer des taux d'intérêt plus élevés et des échéances plus courtes et les seconds être obligés d'accepter des garanties moins solides.
- iv) En imposant uniformément des taux d'intérêts et des pourcentages minimaux d'avoirs détenus sous forme de titres du secteur public à un large éventail d'intermédiaires financiers, on introduit un élément d'arbitraire dans le partage des parts de marché entre ces intermédiaires, les uns étant nettement avantagés par rapport à d'autres.

1 *Étude de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande*, avril 1975 annexe B, Le Secteur Financier, et annexe C, Cadre et mise en œuvre de la politique monétaire.

2 Pour plus de détails, voir « Monetary policy instruments and their relationship to monetary conditions », *Reserve Bank of New Zealand Bulletin*, mars 1978, p. 62.

3 Voir *Reserve Bank of New Zealand Bulletin*, juillet 1973.

Mesures tendant à l'instauration d'un régime plus souple

En mai 1974, deux réformes importantes ont été adoptées afin d'éliminer certains facteurs de rigidité qui étaient apparus. En effet, les Décrets réglementant les intérêts des dépôts avaient eu pour effet de réduire les sources de financement de certains intermédiaires tels que les sociétés de financement, en les empêchant d'offrir comme elles le faisaient dans le passé des taux d'intérêt sur les dépôts plus élevés que ceux des banques commerciales en tant que prime de risque. Cet inconvénient a été supprimé par un amendement aux Décrets réglementant les intérêts des dépôts qui a autorisé certains intermédiaires à offrir un taux d'intérêt sur les dépôts pouvant dépasser de 1 ½ point de pourcentage le taux pratiqué par les banques commerciales. On a constaté en 1974 un autre inconvénient à savoir que la plupart des dépôts nouveaux étaient concentrés sur le court terme. (Comme cela est naturel en période d'inflation rapide, la réglementation des taux d'intérêt créait surtout des difficultés dans le compartiment à long terme). Pour résoudre ce problème, la durée maximale des placements assujettis au plafond de taux d'intérêt a été ramenée de 6 à 4 ans, et les emprunts de 5 ans ou davantage ont été exonérés des contrôles (les taux d'intérêt ont rapidement progressé jusqu'à 10 et 12% pour les emprunts fournis par les sociétés de financement).

En mars 1976, les pouvoirs publics ont annoncé un certain nombre de mesures qui visaient à établir un régime plus souple dans le secteur financier et qui marquaient un important changement d'orientation.

- i) Les décrets réglementant les intérêts des dépôts ont été abrogés.
- ii) La réglementation du taux des avances à découvert des banques commerciales, dont le plafond avait été maintenu en moyenne à 6%, a été supprimée.
- iii) Les taux maximums applicables aux comptes d'investissement dans les caisses d'épargne ont été majorés de 1% pour les placements d'une durée de 6 mois à deux ans et de ½% pour les placements d'une durée de 3 ans.
- iv) Les taux de rémunération des bons du Trésor et des titres publics ont été majorés, de 1% dans le premier cas et de 1 à 1 ½% dans le deuxième cas. Les taux des titres des administrations locales ont également été majorés.
- v) Le pourcentage minimum des avoirs que les Trustee Savings Banks et les caisses d'épargne privées sont tenus de conserver sous forme de titres publics a été réduit de 2 points de pourcentage.
- vi) Le taux de base des prêts de la Société de construction de logements « Housing Corporation » a été majoré de 2%.

Le budget présenté en juillet 1977 comportait une nouvelle série de mesures destinées à éliminer certains des facteurs de rigidité qui subsistaient.

- i) De nouvelles réductions du pourcentage des avoirs que les Trustee Savings Banks et les caisses d'épargne privées doivent conserver sous forme de fonds d'Etat.
- ii) Les caisses d'épargne ont été autorisées à fixer leurs propres taux de rémunération des dépôts à terme. Malgré l'augmentation annoncée en mars 1976 des taux des comptes d'investissements dans les caisses d'épargne, l'impossibilité dans laquelle se trouvaient celles-ci de fixer librement le taux de rémunération de leurs dépôts a fortement entravé leurs efforts visant à attirer des dépôts.
- iii) Les taux d'intérêt des bons du Trésor et des titres de l'Etat ont de nouveau été majorés, ce qui a porté à 10% le taux d'intérêt des obligations de l'Etat à 10 ans (contre moins de 6 ½% au début de 1976). Les taux d'intérêt des titres des administrations locales ont aussi été majorés.
- iv) L'Etat a émis une obligation à 5 ans indexée, en fixant à 1 000 dollars par an le montant maximum de la souscription par souscripteur. La valeur de remboursement de l'obligation, qui est indexée sur le mouvement de l'indice des prix à la consommation, n'est pas imposable mais l'intérêt supplémentaire de 2% par an est soumis à l'impôt.
- v) Le taux de base pour les prêts de la Société de construction de logements (Housing Corporation) a été porté de 7 ½ à 8 ½%.

Annexe II

PERSPECTIVES A MOYEN TERME

L'Étude économique de l'OCDE sur la Nouvelle-Zélande publiée en juillet 1977 contenait des projections à moyen terme de la balance des paiements (section IV, pages 34 à 45 et annexe I) destinées à montrer l'ampleur du problème d'ajustement auquel l'économie de la Nouvelle-Zélande devra faire face jusqu'en 1985. Depuis lors, le New Zealand Planning Council (Conseil de planification de la Nouvelle-Zélande) a établi des projections analogues¹; toutefois ces projections diffèrent de celles de l'OCDE en ce sens qu'elles définissent une évolution plausible vers laquelle devrait tendre la Nouvelle-Zélande et qu'elles partent de l'hypothèse que les politiques nécessaires seront adoptées pour y parvenir, tandis que l'OCDE prenait pour hypothèse la continuation des politiques actuelles dans tous les domaines, sauf en ce qui concerne la demande intérieure. Ces deux séries de projections contiennent deux scénarios pour la balance des paiements, l'un fondé sur un sentier de croissance de 3% de l'économie néo-zélandaise et l'autre sur un sentier de croissance de 1%. Ces résultats sont récapitulés au tableau 1.

Annexe II, Tableau 1 Projections de la balance des paiements 1977-1985

	Croissance de 3 %		Croissance de 1 %	
	OCDE	Conseil de Planification de la Nouvelle- Zélande	OCDE	Conseil de Planification de la Nouvelle- Zélande
Compte des opérations courantes 1980	-6.5	-4.1	-4.2	-2.2
en pourcentage du PIB				
1982	-6.3	-2.9	-1.9	0.0
1985	-5.8	-0.5	2.4	6.1

Sources: Estimations du Secrétariat. *Planning Perspectives 1978-1983*, New Zealand Planning Council, mars 1978.

Il convient de relever d'emblée une différence importante entre les sources des données utilisées dans les deux séries de projections. Les projections de l'OCDE reposent sur des chiffres réunis sur la base de la balance des paiements tandis que celles du Conseil de la planification sont fondées sur les opérations en devises². Si ce fait explique que les projections du Conseil de planification sont plus favorables que celles de l'OCDE, il existe en outre entre ces deux séries des différences plus importantes qui tiennent aux hypothèses principales sur lesquelles elles se fondent. Les différences entre les deux séries d'hypothèses utilisées sont les suivantes :

i) *L'économie internationale*

L'OCDE a pris comme hypothèse un taux de croissance annuel moyen de 4¼% jusqu'en 1985 de l'économie de la zone de l'OCDE, soit un pourcentage un peu plus élevé que les 4½% retenus par le Conseil de planification.

1 *Planning Perspectives 1978-1983*, New Zealand Planning Council, mars 1978.

2 Outre les différences entre les périodes de comptabilisation de ces deux séries de données il convient de mentionner un élément plus important, à savoir que la balance des opérations courantes sur la base des opérations en devises est généralement sensiblement plus faible que sur la base de la balance des paiements. Ainsi, le déficit, sur la base de la balance des paiements était en moyenne de 997 millions de dollars pour les exercices 1974/75 à 1977/78 (mars à mars) contre une moyenne de 698 millions de dollars calculée sur la base des opérations en devises pour les exercices 1974/75 à 1977/78 (juin à juin).

ii) *Croissance du volume des exportations traditionnelles*

L'OCDE a appliqué fondamentalement une approche fondée sur la demande: elle a appliqué les élasticités-revenus de chacune des grandes catégories de produits de base, laine, viande et produits laitiers à la croissance supposée du revenu mondial, c'est-à-dire 4 ¼% par an, afin d'obtenir le sentier de croissance des importations de ces produits par la zone de l'OCDE. En appliquant à cela les hypothèses relatives à la part des exportations néo-zélandaises dans les importations de la zone de l'OCDE, on obtient un sentier de croissance annuel de 2% pour les exportations traditionnelles de la Nouvelle-Zélande. Le Conseil de planification a retenu le même sentier de croissance.

iii) *Exportations non traditionnelles*

Les projections de l'OCDE partent de l'hypothèse d'une croissance de 7 ½% par an des exportations non traditionnelles. Le Conseil de planification a retenu un rythme de croissance un peu plus élevé, soit 10%.

iv) *Termes de l'échange*

L'OCDE table sur une augmentation annuelle moyenne de 2 points de pourcentage entre 1975 et 1985. Ce chiffre repose sur l'hypothèse que les prix des importations néo-zélandaises seront déterminées par les indices pondérés des prix du PIB de la Nouvelle-Zélande indiqués dans le scénario de « croissance de l'OCDE »³ et que les prix des exportations seront conformes aux projections des prix des produits de base contenus dans l'étude de la Banque Mondiale *Price Prospects for Major Primary Commodities*. Le Conseil de planification a retenu une hypothèse beaucoup plus pessimiste, selon laquelle l'indice des termes de l'échange passera de 77 en 1977 (1957 = 100) à 80 en 1980 et restera à ce niveau jusqu'en 1985.

v) *Importations*

Dans les projections de l'OCDE, la demande d'importations est entièrement déterminée par la croissance du PIB. On a supposé une élasticité de 1,1 dans le scénario de croissance de 1% et une élasticité de 1 ½ dans le scénario de croissance de 3%. Si l'on a supposé une élasticité des importations plus forte dans le dernier cas, c'est que l'investissement fixe (ainsi que les stocks) qui contient un élément d'importations près de 2 fois plus élevé que les autres composantes de la demande devrait normalement être plus élevé lorsque la croissance est plus rapide. Le Conseil de planification ne prévoit pas de contraintes liées aux capacités dans l'hypothèse d'un taux de croissance de 3% et il table sur une élasticité égale à l'unité dans ses deux scénarios. En outre, il retient comme hypothèse une élasticité prix de la demande d'importations égale à -0,5. De ce fait, il prévoit que la demande d'importations augmentera en 1978 et 1979, période pendant laquelle les coûts intérieurs sont moins favorables que les prix à l'importation mais qu'ensuite, les prix néo-zélandais augmenteront au même rythme que les prix mondiaux de sorte qu'il n'y aura pas d'effet de prix relatifs après 1979.

vi) *Les invisibles*

Les projections de l'OCDE reposent sur l'hypothèse que les paiements nets au titre des invisibles seront déterminés à la fois par la croissance de la valeur du commerce (moyenne des exportations et des importations en valeurs nominales) et par celle du PIB. Le Conseil de planification opère une distinction entre les paiements et les recettes au titre des invisibles. Il a commencé par déterminer les paiements d'après la demande en appliquant au taux de croissance intérieure pris comme hypothèse une élasticité revenu de 1,2. Pour déterminer les recettes réelles, il a appliqué une élasticité revenu supposée de la demande de 1 ½ au taux de croissance annuel du revenu mondial fixé par hypothèse à 4 ½%. Etant donné que l'élasticité revenu des recettes est plus forte que celle des paiements, et que la croissance mondiale est plus rapide que celle de la Nouvelle-Zélande pendant la période couverte par les projections, la méthodologie appliquée par le Conseil de planification semble indiquer une tendance à l'amélioration des paiements nets alors que les projections de l'OCDE prévoient une détérioration.

vii) *Revenu de l'investissement*

Dans les projections de l'OCDE, le revenu net de l'investissement est divisé en trois éléments. Les versements de revenu au titre de l'investissement privé sont par hypothèse déterminés par la croissance du PIB nominal alors que le revenu des investissements de l'Etat est fonction du montant des avoirs et des exigibilités de l'Etat à l'étranger et des taux d'intérêt qui leur sont appliqués. Pour les crédits au titre du revenu de l'investissement public (essentiellement les gains sur les réserves internationales), on suppose que les réserves resteront sensiblement constantes pendant la période couverte par les projections. Les débits au titre du revenu de

l'investissement public sont liés directement à la partie du déficit des opérations courantes de l'année antérieure qui doit être financé par des emprunts officiels pour lesquels on a choisi arbitrairement un taux d'intérêt moyen de 8%. Le Conseil de planification ne fait pas de distinction entre la dette du secteur public et celle du secteur privé. Ses projections sont établies à partir du montant cumulé des dettes publiques et privées à l'égard des étrangers en début d'exercice (juin à juin) et d'un taux d'intérêt supposé de 8%.

La comparaison entre la façon dont ont été obtenues les deux séries de projections semble donc indiquer que les résultats favorables prévus par le Conseil de planification résultent essentiellement du taux de croissance plus élevé des exportations non traditionnelles qu'il retient comme hypothèse, au fait qu'il suppose une élasticité des importations plus faible que celle qui a été retenue pour les projections de l'OCDE et à l'amélioration relative de la balance des opérations invisibles (à l'exclusion du revenu des investissements et du service de la dette) qu'il a adopté comme hypothèse.

PAGE BLANCHE

Annexe III

CHRONOLOGIE ÉCONOMIQUE

1977

21 juillet

Présentation au Parlement du budget pour 1977-78. Le déficit de l'administration centrale qui avait été de 506 millions de dollars en 1976-77 devait d'après le budget être ramené à 382 millions de dollars. Les caractéristiques principales du budget étaient les suivantes :

- i) Augmentation de l'abattement d'impôt en faveur des jeunes ménages qui est portée à 9 dollars par semaine et introduction d'un abattement de 4 dollars par semaine pour les familles disposant d'un seul revenu.
- ii) Allocation d'un crédit de 94 millions de dollars étalé sur cinq ans destinée à remplacer le parc de véhicules pour les transports urbains.
- iii) Dégagement d'un montant supplémentaire de 35 millions de dollars pour les prêts hypothécaires grâce à la réduction du pourcentage des avoirs que les Caisses d'épargne devraient conserver sous forme de titres de l'Etat.
- iv) Augmentation à compter du 26 juillet des prestations de sécurité sociale assorties d'un plafond de ressources et non imposables, afin de compenser intégralement l'augmentation des prix.
- v) Institution de bons d'épargne indexés sur les prix. Ces bons d'une durée de cinq ans comportent à échéance une prime non imposable dont le pourcentage est égal à la hausse des prix à la consommation plus un intérêt de 2%.

30 juillet

Prolongation de six mois jusqu'au 2 février 1978 du système de dépôt à l'importation.

14 août

Rétablissement de la liberté des négociations collectives de salaire et fin du blocage des salaires en vertu des Wage Adjustment Regulations. Cependant les accords de salaire devraient rester en vigueur pendant 12 mois et être enregistrés auprès de la Cour d'arbitrage.

1^{er} octobre

Etablissement d'une zone de pêche réservée jusqu'à 200 miles des côtes et annonce de l'établissement à compter du 1^{er} avril 1978 d'un régime de licence pour les bateaux de pêche étrangers opérant dans cette zone.

Approbation par la CEE d'une hausse de prix de 10% pour le beurre néo-zélandais.

28 octobre

Présentation au Parlement d'un ensemble de mesures destinées à stimuler l'économie :

- i) Suppression des restrictions aux achats à tempérament pour la plupart des biens de consommation.
- ii) Versement, pour un coût total de 25 millions de dollars, d'une allocation familiale supplémentaire spéciale de 25 dollars par enfant payable à la fin novembre.
- iii) Réduction générale de 5% de l'impôt sur le revenu à compter du 1^{er} février 1978.
- iv) Augmentation de 16 millions de dollars des dépenses consacrées aux travaux publics.
- v) Réduction du coefficient de réserve des banques commerciales.
- vi) Annonce de l'institution d'un système de dépôt compensatoire destiné à compenser la réduction saisonnière des liquidités des banques commerciales pendant la période de paiement des impôts.

10 novembre

Réduction de 12 à 10% du taux applicable aux prêts en dernier recours consentis par la Banque de réserves aux banques commerciales et aux opérateurs du marché monétaire officiel.

13 décembre

Annnonce d'un système temporaire de réduction de l'impôt pour un coût estimé à 75 millions de dollars, destinée à aider les entreprises à accroître leur marge brute d'auto-financement: ces entreprises étaient autorisées à déduire 5% de la valeur de leur stock au début de l'exercice financier 1977-78 du revenu imposable pour l'exercice financier 1978-79.

16 décembre

Signature à Londres d'un accord concernant un crédit bancaire renouvelable de 500 millions de dollars des États-Unis

1978**2 février**

Annonce de mesures destinées à accroître les liquidités et à assouplir le contrôle des dépenses des consommateurs, dont en particulier :

- i) Abrogation du système de dépôt à l'importation.
- ii) Fin de l'obligation de payer au comptant les voitures neuves et autorisation des achats à crédit avec versement comptant minimum de 60%; assouplissement des conditions de vente des voitures d'occasion.
- iii) Remboursement aux producteurs de laine du montant du « Government Wool Income Retention Account ».

14 février

Emission d'un emprunt de 158 millions de dollars sur le marché des capitaux suisse.

10 mars

Suppression à compter du 1^{er} avril des restrictions à l'émission d'emprunts par les administrations locales.

20 mars

Annonce d'une subvention salariale de 3 milliards de dollars accordée par l'Etat pour financer les augmentations de salaire dans le secteur de l'industrie frigorifique.

6 avril

Annonce du programme de licence d'importation pour 1978-79 qui permet une augmentation en valeur de 7% des importations pour les biens de consommation et de 12,5% pour les autres biens.

1^{er} juin

Présentation au Parlement du budget pour 1978-79 qui prévoyait un déficit de 1 050 millions de dollars contre un déficit effectif de 694 millions de dollars en 1977-78.

- i) Institution de nouveaux taux d'imposition qui se traduisent par des réductions d'impôt pouvant aller jusqu'à 384 dollars par an pour les revenus imposables des tranches allant de 3 000 à 22 000 dollars par an.
- ii) Augmentation de 208 à 260 dollars par an de l'abattement fiscal pour les familles disposant d'un seul revenu.
- iii) Augmentation de l'impôt sur l'essence aboutissant à une augmentation de deux cents par litre.
- iv) Augmentation de 12,5% des tarifs ferroviaires à compter du 1^{er} juillet.
- v) Versement de 60 millions de dollars aux agriculteurs à titre d'indemnité de sécheresse.
- vi) Fixation des prix agricoles minimums pour la laine, la viande et les produits laitiers.
- vii) Allocation d'un crédit de 55 millions de dollars pour divers programmes de créations d'emploi.

22 juin

Signature du premier accord dans le cadre de la série de négociations salariales 1978-79; il prévoit une hausse de 11,5% du salaire des chauffeurs.

4 juillet

Annonce d'une majoration générale des salaires de 7%, la hausse maximale autorisée étant de 7 dollars par semaine.

5 août

Obtention d'un prêt international pour le développement des principaux gisements marins de gaz.

14 août

Modification des taux d'intérêt des nouvelles émissions de bons du Trésor, l'intérêt des bons à trois mois passant de 7,5 à 8,5% et celui des bons du Trésor à six mois de 8 à 9%.

Annonce de mesures destinées à élargir le marché des titres de l'Etat.

12 septembre

Présentation au Parlement de prévisions supplémentaires de dépenses portant le déficit budgétaire avant emprunt à un chiffre estimé de 1 400 millions de dollars contre un déficit originellement prévu de 1 050 millions de dollars.

2 octobre

Création d'un nouveau titre de l'Etat, le New Zealand Government Savings Stock. Ce titre porte un intérêt de 11% et a une durée de 5 ans. Il est rachetable, avec un préavis d'un mois, auprès de la Banque de réserves.

6 novembre

Le rendement des obligations d'Etat (par l'émission de bons du Trésor et les opérations sur le marché secondaire de la Banque de réserve) ont été relevés de $\frac{1}{4}$ (pour les maturités à 5 ans) à 2 (pour les bons à 3 mois) points de pourcentage.

PAGE BLANCHE

ANNEXE STATISTIQUE

Tableau A **Produit intérieur brut**
Millions de dollars néo-zélandais, aux prix courants

Exercices commençant le 1 ^{er} avril	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
UTILISATION DES RESSOURCES									
1 Consommation privée	2 598	2 833	3 336	3 762	4 565	5 159	5 793	6 684	7 700
2 Dépenses courantes de l'Etat	650	721	861	1 037	1 140	1 356	1 677	2 031	2 299
3 Formation brute de capital fixe	964	1 091	1 263	1 429	1 639	1 960	2 344	2 891	3 153
4 Variation des stocks	81	119	258	242	20	351	1 006	320	516
5 Exportations de biens et services	1 123	1 273	1 296	1 537	1 946	2 210	2 119	2 674	3 713
6 Importations de biens et services	980	1 130	1 405	1 481	1 693	2 233	3 361	3 448	4 192
7 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AUX PRIX D'ACQUISITION	4 436	4 907	5 609	6 526	7 617	8 813	9 578	11 152	13 189

Source: *National Income and Expenditure.*

Tableau B **Produit intérieur brut par secteurs**
Aux prix moyens de 1965-1966; indices, 1965-1966 = 100

Exercices commençant le 1 ^{er} avril	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
1 Agriculture	109.3	108.0	110.2	113.3	101.5	96.6	110.3	117.2	115.0
2 Chasse et pêche	131.7	123.2	129.3	137.8	128.0	124.4	126.8	123.2	132.9
3 Sylviculture et exploitation forestière	115.3	130.2	137.0	132.7	139.9	149.4	149.1	149.8	173.2
4 Industries extractives	93.5	98.1	106.8	110.5	123.5	140.6	142.7	131.7	176.2
5 Industries manufacturières	107.1	119.9	125.1	130.3	138.4	156.6	163.9	164.3	168.3
6 Electricité, gaz et eau	114.6	121.3	129.6	145.6	166.6	176.9	183.8	204.6	218.0
7 Construction	96.5	104.2	103.9	101.8	115.6	121.3	129.6	136.3	119.0
8 Commerce de gros et de détail, restaurants et hôtels	98.4	103.2	109.6	110.9	120.9	131.9	134.9	132.7	129.8
9 Transport, entrepôts et communications	105.7	111.0	113.8	115.1	123.3	140.7	136.3	135.1	135.3
10 Banques, affaires immobilières, assurances et services fournis aux entreprises	106.3	110.2	114.8	118.4	124.0	130.6	131.9	134.2	137.5
11 Services fournis à la collectivité, services sociaux et services personnels	107.4	108.3	110.8	113.0	115.6	118.9	122.3	126.3	127.0
12 PRODUIT INTÉRIEUR BRUT AU COÛT DES FACTEURS	105.1	110.4	114.5	117.4	122.6	131.4	136.7	139.0	139.1

Source: *Monthly Abstract of Statistics.*

Tableau C Marché de l'emploi

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
<i>Milliers de personnes, en avril</i>										
Emploi civil, total	1022.9	1046.5	1077.4	1099.5	1107.0	1136.5	1179.7	1193.6	1206.0	1215.0
Chômage (recensé)	8.5	2.8	1.4	1.4	4.7	2.5	0.7	3.1	4.9	4.1
Vacances d'emploi (recensées)	2.0	3.5	5.0	2.8	2.4	3.4	4.6	2.2	1.7	1.8
<i>Pourcentage moyen de l'année</i>										
Chômage (recensé)	0.66	0.28	0.15	0.28	0.51	0.20	0.08	0.35	0.44	

Source: Monthly Abstract of Statistics.

Tableau D Prix
1965 = 100

Années civiles	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Indice des prix à la consommation¹										
Alimentation	112.6	118.0	125.8	137.3	143.8	159.9	178.4	191.6	227.1	265.7
Logement	117.7	124.5	132.7	142.8	156.1	173.5	198.4	217.4	240.0	266.2
Total	113.7	119.3	127.1	140.3	150.0	162.3	180.3	197.1	230.5	263.7
Prix de gros										
Produits d'importation	118.3	123.5	131.3	141.2	150.5	159.8	188.8	237.9	288.2	328.0
Produits d'origine intérieure	108.4	114.2	120.9	130.0	139.2	160.8	167.9	179.7	220.6	260.1
Total	111.3	117.0	124.0	133.4	142.5	160.6	173.7	196.7	240.4	279.8
Prix à l'exportation										
Produits de l'élevage pastoral et produits laitiers	96.2	102.3	102.5	111.2	136.7	180.6	169.4	162.5	224.2	259.4
Total	97.2	103.2	103.7	112.3	135.3	173.3	169.2	167.8	221.3	252.5
Prix à l'importation, total	120.1	124.6	132.7	140.4	146.1	153.6	194.0	254.8	315.2	348.9
Termes de l'échange	80.9	82.8	78.1	80.0	92.6	112.8	87.2	65.9	70.2	72.4
Indice des prix dérivé du PIB²	108.9	114.6	126.4	143.4	160.3	173.0	180.7	206.9	244.6	

¹ Le régime de l'indice des prix à la consommation a été révisé à partir du début de 1975.

² Exercices commençant le 1^{er} avril.

Source: Monthly Abstract of Statistics.

Tableau E Masse monétaire et divers avoirs liquides du public¹
Millions de dollars néo-zélandais, fin décembre

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Billets et pièces en circulation ²	157	168	195	212	241	297	337	352	418	461
Dépôts à vue auprès des banques commerciales ³	599	609	643	708	924	1 125	1 097	1 218	1 356	1 332
Comptes chèques postaux	—	—	—	—	—	—	2	9	18	27
MASSE MONÉTAIRE	756	777	838	920	1 165	1 422	1 436	1 580	1 792	1 820
Autres dépôts à vue	1 209	1 244	1 290	1 343	1 516	1 787	1 827	1 970	2 060	2 118
Caisses d'épargne	1 093	1 116	1 166	1 225	1 391	1 645	1 734	1 870	1 934	2 004
Divers ⁴	116	128	124	118	125	142	93	100	126	114
Dépôts à terme ou à échéance fixe	700	884	1 007	1 117	1 419	1 767	1 847	2 185	2 915	3 675
Banques commerciales	140	234	266	353	579	872	931	1 077	1 440	1 842
Caisses d'épargne	468	542	601	587	604	641	666	772	931	1 142
Autres ⁴	92	108	140	177	236	254	250	336	544	691
TOTAL, MASSE MONÉTAIRE ET DIVERS AVOIRS LIQUIDES	2 666	2 905	3 135	3 380	4 100	4 976	5 110	5 734	6 767	7 613

1 Le montant des dépôts est indiqué déduction faite des comptes des autres institutions financières mentionnées au tableau.

2 Non compris l'encaisse des banques commerciales.

3 Non compris les dépôts de fonds publics.

4 Organismes de financement de l'élevage et de l'agriculture, sociétés financières, opérateurs du marché monétaire.

Source: Bulletin de la Banque de Réserve de Nouvelle-Zélande.

Tableau F Recettes et dépenses de l'État
Millions de dollars néo-zélandais

Exercices commençant le 1 ^{er} avril	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
RECETTES COURANTES	1 320	1 466	1 710	2 022	2 283	2 792	3 215	3 554	4 479
Impôts directs	806	904	1 093	1 300	1 478	1 876	2 355	2 567	
Impôts indirects	343	377	462	537	603	687	725	861	983
Recettes industrielles et commerciales, net	170	185	155	185	202	229	135	126	
DÉPENSES COURANTES	1 090	1 203	1 408	1 674	1 934	2 324	2 752	3 415	3 887
Biens et services	650	721	861	1 037	1 140	1 356	1 677	2 031	2 299
Prestations et pensions de Sécurité sociale	278	298	328	366	488	594	675	846	1 043
Subventions	19	28	52	89	101	134	132	229	173
Intérêts de la dette publique ¹	136	148	158	171	190	219	233	260	324
Transferts au reste du monde, net	7	8	9	11	15	21	35	49	48
ÉPARGNE COURANTE NETTE	232	263	303	349	349	467	463	139	592
Amortissements	54	59	60	63	67	75	83	96	112
ÉPARGNE BRUTE	286	322	362	412	416	542	546	235	704
DÉPENSES EN CAPITAL									
Formation brute de capital fixe	374	382	432	497	592	585	775	1 001	994
Prêts (+) ou emprunts (-), net, plus variation de la trésorerie, etc. ²	-87	-60	-70	-85	-176	-43	-229	-766	-290

1 Payés en Nouvelle-Zélande.

2 Y compris les variations des stocks et les ventes d'avoirs en capital.

Source: National Income and Expenditure.

Tableau G Balance des paiements¹
Millions de dollars des Etats-Unis

	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977
Exportations	1 194	1 250	1 399	1 746	2 477	2 389	2 145	2 779	3 100
Importations	858	1 023	1 109	1 226	1 906	2 876	2 909	2 825	2 826
Balance commerciale	336	227	290	520	571	-487	-764	-46	274
Invisibles, net	-228	-256	-244	-272	-359	-640	-635	-704	-900
Balance courante	108	-29	47	249	212	-1 128	-1 400	-751	-626
Capitaux à long terme	20	71	154	182	-3	395	855	679	599
Privés	-14	11	44	97	-23	151	439	436	184
Publics	34	60	110	85	20	244	416	243	415
Balance de base	128	42	201	431	209	-733	-545	-72	-27
Capitaux non monétaires à court terme	14	14	39	37	38	41	47	-90	-136
Erreurs et omissions	-36	-27	-63	-142	-170	91	39	107	44
Balance des opérations non monétaires	106	29	177	326	77	-601	-459	-55	-119
Opérations monétaires	25	12	4	-28	13	-191	-151	-62	-28
Crédits du FMI	21	—	—	—	—	-103	-191	-171	—
Allocations de DTS	—	-26	-22	-23	—	—	—	—	—
Variation des réserves	60	43	195	377	64	-307	-117	178	-91
a) Or	—	—	—	—	—	—	—	—	—
b) Avoirs en devises	60	-7	168	343	64	-176	-117	169	-124
c) Position de réserve au FMI	—	50	—	—	—	-62	—	—	3
d) Droits de tirage spéciaux	—	—	27	34	—	-70	—	9	30

¹ Sur la base des règlements.

Source: Annuaire du FMI.

Tableau H Importations : Valeur, volume, prix et ventilation par groupes de produits

Périodes de douze mois se terminant en juin	Valeur intérieure courante (milliers de dollars N.-Z.)	Indice de volume (1971 = 100)	Indice de prix (1971 = 100)	Valeur intérieure courante ventilée par principaux groupes de produits (milliers de dollars N.-Z.)									
				Produits alimentaires et animaux vivants	Boissons et tabac	Matières brutes non comestibles, combustibles non compris	Combustibles minéraux, lubrifiants, etc.	Huiles et graisses d'origine animale ou végétale	Produits chimiques	Articles manufacturés, etc.	Machines et matériel de transport	Articles manufacturés divers	Articles et transactions non classés par catégories
1969	799 197	82.4	89.8	34 317	10 554	43 689	56 248	1 415	102 861	233 280	254 905	59 557	2 371
1970	944 324	93.4	93.5	45 212	8 666	51 396	59 094	1 709	116 345	271 612	319 713	66 552	4 027
1971	1 070 567	100.0	100.0	55 312	12 237	47 354	60 625	2 586	134 804	296 296	370 811	77 228	13 314
1972	1 152 736	102.7	104.4	58 583	12 873	44 939	66 593	2 743	142 790	285 775	444 503	84 081	9 857
1973	1 282 185	108.6	109.5	67 120	15 424	53 723	76 876	2 789	167 907	316 042	466 621	100 614	15 069
1974	1 861 812	143.1	123.0	93 622	19 714	76 578	169 754	7 868	246 967	491 684	611 047	131 723	12 855
1975	2 491 967	146.8	162.7	125 497	21 587	94 797	317 678	10 855	288 275	618 412	821 590	171 874	21 403
1976	2 730 080	119.3	214.3	140 540	25 146	100 305	396 631	9 470	307 254	558 355	993 772	177 236	21 371
1977	3 244 356	125.0	244.5	148 763	28 629	122 816	468 970	13 707	423 861	723 143	1 091 036	203 498	19 934
1978 ¹	3 001 508			151 157	29 545	119 917	466 256	14 920	417 356	617 816	938 244	215 111	31 186

1 Chiffres provisoires.

Source: *Monthly Abstract of Statistics*.Tableau I Importations ventilées par pays d'origine
Valeur intérieure courante, en milliers de dollars neo-zélandais

Périodes de douze mois se terminant en juin	Australie	Royaume-Uni	Canada	États-Unis	Pays de la CEE				Japon	Total tous pays
					France	Allemagne	Italie	Total moins Royaume-Uni		
1969	158 329	243 483	30 448	99 674	6 670	33 807	11 145	66 365	64 594	799 197
1970	197 874	279 090	37 489	123 153	7 529	36 776	11 913	73 097	78 096	944 324
1971	225 468	309 946	38 378	129 870	11 001	49 184	14 361	98 806	110 272	1 070 567
1972	267 290	329 013	36 489	116 669	11 292	49 308	15 442	98 868	128 668	1 152 736
1973	323 470	303 592	34 643	145 940	12 824	50 969	16 211	107 504	166 736	1 282 185
1974	452 700	353 230	44 612	225 103	26 181	86 768	29 536	190 539	247 998	1 861 812
1975	504 765	479 370	49 086	333 113	24 333	110 387	39 101	239 457	337 160	2 491 967
1976	518 845	481 248	53 670	394 242	25 490	96 280	33 370	213 203	402 088	2 730 080
1977	711 250	542 923	82 177	425 961	32 107	131 573	36 193	297 765	473 989	3 244 356
1978 ¹	651 996	527 625	72 362	420 086	33 006	120 933	41 905	271 391	389 768	3 001 508

1 Chiffres provisoires.

Source: *Monthly Abstract of Statistics*.

Tableau J Exportations : Valeur, volume, prix et ventilation par groupes de produits

Périodes de douze mois se terminant en juin	Valeur f.o.b. (milliers de dollars N.-Z.)	Indice de volume (1971 = 100)	Indice de prix (1971 = 100)	Valeur f.o.b. ventilée par principaux groupes de produits (milliers de dollars N.-Z.)						
				Viande et préparations à base de viande	Produits laitiers			Laine	Caséine	Pâte à papier, papier et carton
					Beurre	Fromage	Total			
1969	989 097	94.6	95.3	309 443	114 760	42 603	182 979	212 381	21 708	26 953
1970	1 086 661	99.7	97.3	368 903	109 747	44 342	188 052	204 222	25 755	28 306
1971	1 131 719	100.0	100.0	390 836	113 926	48 050	198 710	187 850	30 202	28 192
1972	1 374 956	104.8	116.0	399 004	183 922	66 324	329 859	228 639	25 384	33 763
1973	1 791 979	107.4	147.7	540 912	137 087	79 194	306 226	424 041	22 028	36 420
1974	1 787 255	95.3	165.3	534 148	109 548	61 761	304 487	361 576	28 603	51 812
1975	1 621 547	92.9	151.2	442 204	122 097	48 440	276 510	261 657	14 652	80 196
1976	2 386 854	109.4	185.7	593 825	204 196	77 970	370 691	456 406	27 086	120 948
1977	3 228 692	121.1	230.1	765 601	253 890	84 881	449 883	648 152	59 718	150 524
1978 ²	3 309 113	116.4	242.3	764 876	240 940	76 537	449 714	579 600	60 529	147 390

1 Caséine et lactose non compris.

2 Chiffres provisoires.

Source: Monthly Abstract of Statistics.

Tableau K Exportations ventilées par pays de destination

Valeur f.o.b., en milliers de dollars néo-zélandais

Périodes de douze mois se terminant en juin	Australie	Royaume-Uni	Total des pays de la CEE moins le Royaume-Uni	Canada	États-Unis	Japon	Total tous pays
1969	75 540	382 749	123 804	16 383	174 056	88 001	977 423
1970	87 780	386 017	123 934	45 343	172 926	105 557	1 075 212
1971	96 716	384 660	124 416	32 186	199 473	102 684	1 117 713
1972	113 338	419 572	151 403	40 139	216 550	130 651	1 358 071
1973	131 836	480 173	232 489	42 414	283 044	231 489	1 771 761
1974	171 945	368 678	196 698	52 371	300 220	248 664	1 762 504
1975	188 382	351 656	168 118	45 061	190 906	187 107	1 583 464
1976	292 275	450 836	258 230	59 790	278 153	325 887	2 328 748
1977	382 342	642 288	373 562	65 883	353 228	403 514	3 159 742
1978 ¹	408 334	596 272	354 866	73 472	438 968	435 474	3 243 101

1 Chiffres provisoires.

Source: Monthly Abstract of Statistics.

COMPARAISONS INTERNATIONALES

STATISTIQUES DE BASE : COMPARAISONS INTERNATIONALES

	Période de référence	Unités	Australie	Autriche	Belgique	Canada	Danemark	Finlande	France	Allemagne	Grèce	Islande	Irlande	Italie	Japon	Luxembourg	Pays-Bas	Nouvelle-Zélande	Norvège	Portugal	Espagne	Suède	Suisse	Turquie	Royaume-Uni	États-Unis	Yugoslavie ¹
POPULATION	Mi-1977	Milliers	14 073	7 520	9 830	23 316	5 089	4 740	53 084	61 400	9 268	221	3 195	56 446 ²	113 863	357	13 853	3 128	4 043	9 773	36 672	8 255	6 327	42 135	55 919	216 817	21 720
Densité au km ²	»	Nombre	2	90	322	2	118	16	96	247	70	2	45	187	302	138	410	12	12	10.6	73	20	153	54	229	23	85
Accroissement moyen annuel net	Mi-1967 à Mi-1977	%	1.8	0.3	0.3	1.3	0.5	0.3	0.7	0.4	0.6	1.1	0.7	1.3	0.6	1.0	1.4	0.7	0.7	1.1	0.5	0.4	2.5	0.2	0.9	0.9	
EMPLOI	1977	Milliers	6 000	2 989	3 711	9 754	2 414	2 101	20 884	24 488	(3 167)	(94)	1 022	19 847	53 420	147	4 555	1 215	1 824	3 781	12 439	4 099	2 817	14 151	24 550	90 546	8 887 ³ 14
Emploi civil total	»	% du total	6.6	11.8	3.3	5.7	9.1	12.9	9.6	6.8	(28.4)	(14.9)	23.1	15.9	11.9	6.1	6.3	11.6	9.0	32.5	20.9	6.1	8.5	55.8	2.7	3.6	47.3
dont: Agriculture, sylviculture, pêche	»	»	32.5	40.6	37.9	28.9	30.4	34.8	37.7	45.3	(30.3)	(37.2)	30.3	38.6	35.4	44.9	33.2	34.6	32.3	33.1	37.2	34.3	42.7	13.6	40.0	28.9	21.1
Industrie ⁴	»	»	60.9	47.6	58.8	65.4	60.5	52.3	52.7	47.9	(41.3)	(47.9)	46.6	45.5	52.7	49.0	60.5	53.8	58.7	34.4	41.9	59.6	48.8	30.6	57.3	67.5	31.6
Autres activités	»	»																									
PIB aux prix du marché	1977	Milliards de dollars des É-U ¹¹	95.7	47.8	79.4	197.2	43.2	29.9	380.7	513.9	25.8	1.9	9.2	196.0	690.6	2.6	106.4	14.3	35.6	17.0	115.6	78.4	61.1	44.8	244.5	1 883.6	32.6 ⁵ 14
Croissance annuelle moyenne en volume ⁶	1972 à 1977	%	3.3	3.3	3.2	4.0	1.8	2.2	3.2	2.2	3.8	3.1	2.6	3.0	4.4	1.9	3.2	2.3	4.6	3.7	3.7	1.4	-0.3	7.2	1.5	2.7	5.1
Par habitant	1977	Dollars des É-U ¹¹	6 800	6 356	8 077	8 458	8 489	6 308	7 172	8 370	2 784	8 597	2 879	3 472	6 065	7 283	7 681	4 604	8 805	1 739	3 152	9 497	9 657	1 171	4 372	8 688	1 510
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE	1976	% du PIB	23.3 ⁷	26.0	21.6	23.1	21.5	27.4	23.3	20.6	21.5 ⁸	29.5	24.5	20.0	30.8	26.9	19.7	23.9 ⁹	36.3	23.9	22.9	20.6	20.7	24.5	19.2	16.2	34.2
dont: Machines et outillage	»	»	9.7 ¹⁰	10.5	6.7	7.6	9.2	11.1	9.0	8.0	8.4	6.0	9.6 ²²	8.6	14.8	8.6 ²²	8.1	13.9	6.9 ²²	8.9	8.7	6.7	..	8.6	6.8	14.1	
Construction de logements	»	»	5.3 ¹⁰	5.2	7.0	6.4	5.4	6.5	7.2	5.8	5.8	6.4	6.2 ²²	5.8	7.3	7.6 ²²	5.0	..	5.1	3.8 ²²	6.2 ²²	4.0	..	3.9	3.8	3.9	7.4
Croissance annuelle moyenne en volume ⁶	1971 à 1976	%	0.5	3.1	2.6	5.3	1.0	2.4	2.9	-1.2	-0.1	3.1	2.3	0.0	3.1	1.2	-1.6	..	7.3	5.8	6.3	1.2	-4.4	12.2	0.0	0.0	4.8
TAUX D'ÉPARGNE GLOBALE¹³	1976	% du PNB	25.0 ⁷	25.6	22.1	21.7	16.7	27.7	23.3	24.5	19.5	27.9	17.6	21.6	32.2	27.4 ²³	24.5	21.8	26.6	3.8 ²²	20.1	20.6	26.3	17.6	18.9	17.4	35.6
ENSEMBLE DES ADMINISTRATIONS	1976	% du PIB	16.1 ⁷	16.5	16.9	20.1	24.2	19.8	14.6	20.2	15.3	9.9	19.5	13.7	9.8	14.5	18.3	17.4 ⁹	17.1	17.3	10.3	25.6	13.4	13.5 ²⁰	21.8	18.7	19.1
Dépenses courantes en biens et services	»	»	10.3 ⁷	16.1 ²²	21.4	12.1	17.5	14.1	24.1	19.1	10.9	..	21.9 ²²	23.0	8.8	26.2 ²²	30.5	..	23.7	9.1 ²²	12.7	22.0	15.5	6.7 ²⁰	15.2	11.8	..
Transferts courants	»	»	32.0 ⁷	39.1 ²²	40.7	36.8	46.5	44.1	42.4	42.1	29.4	..	34.2 ²²	36.3	23.5	50.6 ²²	53.5	..	50.1	24.7 ²²	25.7	57.4	34.0	24.0 ²⁰	40.6	31.5	42.2
Recettes courantes	»	»
APPORTS NETS D'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT	1977	% du PNB	0.5	0.2	0.5	0.5	0.6	0.2	0.6	0.3	0.1	0.2	..	0.9	0.4	0.8	1.0	0.2	..	0.4	0.2	..
INDICATEURS DU NIVEAU DE VIE	1976	Dollars des É-U ¹¹	3 950	3 040	4 150	4 780	4 430	3 100	4 080	4 010	1 680	3 980	1 580	1 960	2 790	3 970	3 720	2 380 ⁹	4 280	1 230	2 010	4 830	5 590	709	2 350	5 110	821
Consommation privée par habitant	»	Nombre	366	243	279	388 ²²	265	218	300	308	55	298	175	283	163	367	273	383	253	107	148	350	281 ²²	11	255	505	80
Voitures de tourisme, pour 1 000 habitants	»	»	395	303	300	596	494	409	293	343	238	411	150	271	426	442	391	515	366	119	237	689	634	28	394	721	65
Postes de téléphone, pour 1 000 habitants	1975	»	274	247 ¹⁶	255	411	308	306	268	306	126	234	192	213 ¹⁶	235	257 ¹⁶	259 ¹⁶	259	255	65	184	352	273	12 ¹⁶	320	571 ¹⁶	132 ¹⁶
Postes de télévision, pour 1 000 habitants	»	»	1.4 ¹³	2.1	1.9	1.7	1.6	1.4	1.5	2.0	2.0	1.2	1.2	2.1	1.2	1.1	1.6	1.3	1.7	1.3	1.8 ¹⁴	1.7	1.8	0.6	1.3	1.6	1.4
Médecins, pour 1 000 habitants	»	% du groupe d'âge corresp.	39.7	15.9 ¹⁶	34.4 ¹⁶	49.8 ¹³	36.3 ¹⁶	24.5	31.4 ¹⁶	24.2 ¹⁶	31.0	34.3 ¹⁶	..	21.1 ¹⁶	..	40.3 ¹⁶	(9.8) ¹⁰	29.3 ¹⁰	(31.1) ¹³	21.8 ¹⁶	43.2	16.6
Taux d'accès à l'enseignement supérieur ¹⁵	»	Nombre	14.3	20.5	14.6	15.0 ¹⁶	10.6	10.2 ¹⁶	12.6	15.7	24.1	11.1	18.4	20.7	10.1	14.8	10.6	16.0	10.5 ¹⁶	37.9 ¹⁶	18.9	8.3	10.7	..	16.0	16.1	39.7
Mortalité infantile ¹⁷	»	»
SALAIRES ET PRIX	Accroissement moyen annuel	%	16.9	11.9	15.4	12.5	16.4	16.7	15.7	8.7	23.2	33.6	20.0	24.4	16.4	..	12.0	13.2	15.0	17.5	23.2	11.7	5.8	27.5	16.5	8.1	..
Gains horaires dans l'industrie ¹⁸	1972 à 1977	%	13.1	7.7	9.7	8.9	10.8	14.5	10.3	5.7	16.1	34.7	16.1	16.5	12.9	8.6	8.7	13.0	9.4	21.1	16.6	9.6	5.6	30.0	16.3	7.7	18.7
Prix à la consommation	»	%
COMMERCE EXTÉRIEUR	1977	Millions de dollars des É-U ¹¹	13 260	9 792	37 488 ²¹	41 556	10 068	7 680	63 516	117 936	2 724	516	4 392	45 036	80 496	—	43 680	3 219	8 712	2 028	10 223	19 080	17 544	1 753	57 516	120 168	5 076
Exportations de marchandises, fob	»	%	13.9	20.5	47.2	21.1	23.3	25.7	16.7	22.9	10.6	27.2	47.7	23.0	11.7	—	41.1	22.4	24.5	11.9	8.8	24.3	28.7	3.9	23.5	6.4	..
En pourcentage du PIB	»	%	2.7	6.0	4.8	3.7	3.5	2.8	6.3	6.7	11.3	..	9.0	6.1	10.5	—	5.4	2.9	4.9	1.8	8.6	1.6	5.9	1.8	6.7	6.4	..
Accroissement annuel moyen en volume	1972 à 1977	%	12 240	14 208	40 248 ²¹	39 540	13 260	7 620	70 488	100 704	6 780	612	5 388	47 556	70 809	—	45 600	3 379	12 876	4 956	17 835	20 112	17 904	5 796	63 696	147 852	9 288
Importations de marchandises, caf	1977	Millions de dollars des É-U ¹¹	12 240	14 208	40 248 ²¹	39 540	13 260	7 620	70 488	100 704	6 780	612	5 388	47 556	70 809	—	45 600	3 379	12 876	4 956	17 835	20 112	17 904	5 796	63 696	147 852	9 288
En pourcentage du PIB	»	%	12.8	29.7	50.7	20.1	30.7	25.5	18.5	19.6	26.3	32.2	58.6	24.3	10.3	—	42.9	23.5	36.2	29.2	15.4	25.7	29.3	12.9	26.1	7.8	..
Accroissement annuel moyen en volume	1972 à 1977	%	5.9	7.3	5.8	5.4	4.3	1.5	5.5	5.5	5.1	..	6.3	1.4	3.8	—	3.8	1.8	8.1	3.4	3.8	3.6	1.5	8.7	3.1	4.5	..
RÉSERVES OFFICIELLES TOTALES	Fin 1977	Millions de dollars des É-U	2 384	4 244	5 761 ²¹	4 608	1 671	570	10 194	39 737	1 020	100	2 372	11 629	22 848	—	8 065	445	2 200	1 377	6 590	3 668	13 830	630	21 057	19 390	2 780
En pourcentage des importations de marchandises	En 1977	%	19.5	29.9	14.3 ²¹	11.7	12.6	7.5	14.5	39.5	15.0	16.3	44.0	24.5	32.3	—	17.7	13.2	17.1	27.8	36.9	18.2	77.2	10.9	33.1	13.1	29.9

1 En provenance, pour partie, de sources nationales.

2 Population résidente totale.

3 Secteur privé et socialisé.

4 Suivant la définition retenue dans les Statistiques de main-d'œuvre de l'OCDE : industrie extractive, industrie manufacturière, construction et services publics (électricité, gaz et eau).

5 Produit social.

OECD SALES AGENTS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DE L'OCDE

ARGENTINA — ARGENTINE

Carlos Hirsch S.R.L., Florida 165,
BUENOS-AIRES, Tel. 33-1787-2391 Y 30-7122

AUSTRALIA — AUSTRALIE

Australia & New Zealand Book Company Pty Ltd.,
23 Cross Street, (P.O.B. 459)
BROOKVALE NSW 2100 Tel. 938-2244

AUSTRIA — AUTRICHE

Gerold and Co., Graben 31, WIEN 1. Tel. 52.22.33

BELGIUM — BELGIQUE

LCLS

44 rue Orléans, B1070 BRUXELLES. Tel. 02-521 28 13

BRAZIL — BRÉSIL

Mesire Jou S.A., Rua Guaiçá 518,
Caixa Postal 24090, 05089 SAO PAULO 10. Tel. 261-1920
Rua Senador Dantas 19 a/205-6, RIO DE JANEIRO GB.
Tel. 232-07. 32

CANADA

Renouf Publishing Company Limited,
2182 St. Catherine Street West,
MONTREAL, Quebec H3H 1M7 Tel. (514) 937-3519

DENMARK — DANEMARK

Munksgaards Boghandel,
Nørregade 6, 1165 KØBENHAVN K. Tel. (01) 12 85 70

FINLAND — FINLANDE

Akateeminen Kirjakauppa
Keskuskatu 1, 00100 HELSINKI 10. Tel. 625.901

FRANCE

Bureau des Publications de l'OCDE,
2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16. Tel. 524.81.67
Principal correspondant :
13602 AIX-EN-PROVENCE : Librairie de l'Université.
Tel. 26.18.08

GERMANY — ALLEMAGNE

Alexander Horn,
D - 6200 WIESBADEN, Spiegelgasse 9
Tel. (6121) 37-42-12

GREECE — GRÈCE

Librairie Kauffmann, 28 rue du Stade,
ATHÈNES 132. Tel. 322.21.60

HONG-KONG

Government Information Services,
Sales and Publications Office, Beaconsfield House, 1st floor,
Queen's Road, Central. Tel. H-233191

ICELAND — ISLANDE

Snebbjörn Jónsson and Co., h.f.,
Hafnarstræti 4 and 9, P.O.B. 1131, REYKJAVIK.
Tel. 13133/14281/11936

INDIA — INDE

Oxford Book and Stationery Co.:
NEW DELHI, Scindia House. Tel. 45896
CALCUTTA, 17 Park Street. Tel. 240832

IRELAND - IRLANDE

Eason and Son, 40 Lower O'Connell Street,
P.O.B. 42, DUBLIN 1. Tel. 74 39 35

ISRAËL

9, Shlomzion Hamalka Street, JERUSALEM. Tel. 234807
48, Nablath Benjamin Street, TEL AVIV. Tel. 53276

ITALY — ITALIE

Libreria Commissionaria Sansoni:
Via Lamarmora 45, 50121 FIRENZE. Tel. 579721
Via Bartolini 29, 20155 MILANO. Tel. 365083
Sub-depositari:
Editrice e Libreria Herder,
Piazza Montecitorio 120, 00186 ROMA. Tel. 674628
Libreria Hoepli, Via Hoepli 5, 20121 MILANO. Tel. 865446
Libreria Lattes, Via Garibaldi 3, 10122 TORINO. Tel. 519274
La diffusione delle edizioni OCSE è inoltre assicurata dalle migliori
librerie nelle città più importanti.

JAPAN — JAPON

OECD Publications and Information Center
Akasaka Park Building, 2-3-4 Akasaka, Minato-ku,
TOKYO 107. Tel. 586-2016

KOREA - CORÉE

Pan Korea Book Corporation,
P.O.Box n° 101 Kwangwhamun, SÉOUL. Tel. 72-7369

LEBANON — LIBAN

Documenta Scientifica/Redico,
Edison Building, Bliss Street, P.O.Box 5641, BEIRUT.
Tel. 354429-34425

MEXICO & CENTRAL AMERICA

Centro de Publicaciones de Organismos Internacionales S.A.,
Av. Chapultepec 345, Apartado Postal 6-981
MEXICO 6, D.F. Tel. 533-45-09

THE NETHERLANDS — PAYS-BAS

Staatsuitgeverij
Chr. Plantijnstraat
S-GRAVENHAGE. Tel. 070-814511
Voor bestellingen: Tel. 070-624551

NEW ZEALAND — NOUVELLE-ZÉLANDE

The Publications Manager,
Government Printing Office,
WELLINGTON: Mulgrave Street (Private Bag),
World Trade Centre, Cubacade, Cuba Street,
Rutherford House, Lambton Quay. Tel. 737-320
AUCKLAND: Rutland Street (P.O.Box 5344), Tel. 32.919
CHRISTCHURCH: 130 Oxford Tce (Private Bag), Tel. 50.331
HAMILTON: Barton Street (P.O.Box 857), Tel. 80.103
DUNEDIN: T & G Building, Princes Street (P.O.Box 1104),
Tel. 78.294

NORWAY — NORVÈGE

Johan Grundt Tanums Bokhandel,
Karl Johansgate 41/43, OSLO 1. Tel. 02-332980

PAKISTAN

Mirza Book Agency, 65 Shahrah Quaid-E-Azam, LAHORE 3.
Tel. 66839

PHILIPPINES

R.M. Garcia Publishing House, 903 Quezon Blvd. Ext.,
QUEZON CITY, P.O.Box 1860 — MANILA. Tel. 99.98.47

PORTUGAL

Livraria Portugal, Rua do Carmo 70-74, LISBOA 2. Tel. 360582/3

SPAIN — ESPAGNE

Mundi-Prensa Libros, S.A.
Castelló 37, Apartado 1223, MADRID-1. Tel. 275.46.55
Libreria Bastinos, Pelayo, 52, BARCELONA 1. Tel. 222.06.00

SWEDEN — SUÈDE

AB CE Fritzes Kungl Hovbokhandel,
Box 16 356, S 103 27 STH. Regeringsgatan 12,
DS STOCKHOLM. Tel. 08/23 89 00

SWITZERLAND — SUISSE

Librairie Payot, 6 rue Grenus, 1211 GENÈVE 11. Tel. 022-31.89.50

TAIWAN — FORMOSE

National Book Company,
84-5 Sing Sung Rd., Sec. 3, TAIPEI 107. Tel. 321.0698

UNITED KINGDOM — ROYAUME-UNI

H.M. Stationery Office, P.O.B. 569,
LONDON SE1 9 NH. Tel. 01-928-6977, Ext. 410 or
49 High Holborn, LONDON WC1V 6 HB (personal callers)
Branches at: EDINBURGH, BIRMINGHAM, BRISTOL,
MANCHESTER, CARDIFF, BELFAST.

UNITED STATES OF AMERICA

OECD Publications and Information Center, Suite 1207,
1750 Pennsylvania Ave., N.W. WASHINGTON, D.C. 20006.
Tel. (202) 724-1857

VENEZUELA

Libreria del Este, Avda. F. Miranda 52, Edificio Galipan,
CARACAS 106. Tel. 32 23 01/33 26 04/33 24 73

YUGOSLAVIA — YOUGOSLAVIE

Jugoslovenska Knjiga, Terazije 27, P.O.B. 36, BEOGRAD.
Tel. 621-992

Les commandes provenant de pays où l'OCDE n'a pas encore désigné de dépositaire peuvent être adressées à :
OCDE, Bureau des Publications, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.
Orders and inquiries from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to:
OECD, Publications Office, 2 rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16.

PUBLICATIONS DE L'OCDE

**2, rue André-Pascal
75775 PARIS CEDEX 16
N° 41 006 1978.**



IMPRIMÉ EN FRANCE

OCDE

Département des Affaires Économiques et Statistiques

ORGANISATION FOR ECONOMIC CO-OPERATION AND DEVELOPMENT

ÉTUDES ÉCONOMIQUES ANNUELLES
*Études détaillées du développement économique
dans chaque pays de l'OCDE*

Par pays F 12,00 £ 1.50 \$ 3.00

Abonnement pour la série F 200,00 £ 24.00 \$ 50.00

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DE L'OCDE

*En juillet et décembre les PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES
DE L'OCDE donnent un aperçu général de l'évolution économique
récente dans la zone OCDE et évaluent les perspectives
au moyen d'un ensemble de prévisions quantitatives.*

*En supplément, cette publication contient fréquemment
des études spéciales destinées à faciliter
l'interprétation des tendances économiques.*

(10 79 05 2) ISBN 92-64-21886-6

ISSN 0304-3363